

Le chef de l'ONU salue le déroulement "pacifique" des élections législatives

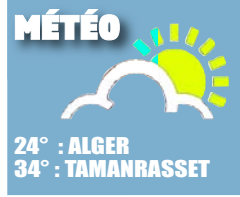
Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a salué vendredi l'Algérie pour le déroulement "pacifique" des élections législatives du 4 mai dernier. "Le secrétaire général félicite le peuple et le gouvernement algériens pour le déroulement pacifique des élections", a déclaré son porte-parole, Stéphane Dujarric, dans un communiqué. Le chef de l'ONU a "pris note" de l'annonce faite par le Conseil constitutionnel des résultats du scrutin et "saluerait toute nouvelle mesure que le gouvernement et toutes les parties prenantes pourront prendre pour continuer à renforcer le processus démocratique", a ajouté le porte-parole.



P. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 19 - Samedi 20 mai 2017 - 22-23 Shaabane 1438 - N° 1610 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

Lamamra évoque la coopération bilatérale avec deux hauts responsables du Congrès américain

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE

Le général-major Abdelghani Hamel en visite de travail au siège d'Interpol à Lyon

P. 24

ALGÉRIE-RUSSIE

Pétrole : l'Algérie et la Russie en faveur d'une reconduction de l'accord de réduction de la production

P. 6

ALGÉRIE-BAD

La BAD se dit «très satisfaite» des réformes économiques engagées par l'Algérie

P. 7

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT (19 MAI 1956)

«Les étudiants ont apporté à la Révolution nationale une plus-value sur tous les plans»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé hier que les étudiants avaient apporté à la Révolution nationale une plus-value tant en matière de stratégie de combat qu'aux plans de la diplomatie, de l'information, de la culture et de la sensibilisation. «En 1956, les étudiants avaient apporté une plus-value à la Révolution sur tous les plans. Certains avaient rejoint les rangs des combattants pour mettre à disposition leur vision et perspicacité qui ont conféré à l'acte révolutionnaire une dimension stratégique en matière de combat», a déclaré le Président Bouteflika dans un message à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, lu en son nom à Oran par la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houba Iman Feraoun, en présence du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique par intérim, Mohamed Mebarki et du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, ministre des Moudjahidine par intérim, Mohamed Aïssa.

P. p 4-5



Les festivités officielles marquant le 61^e anniversaire de la grève des étudiants (19 mai 1956) se sont déroulées, hier, à l'université Ahmed Ben Bella d'Oran 1 qui a abrité de nombreuses activités à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant.

Le Président Bouteflika met en avant le rôle de l'élite intellectuelle face aux nouveaux défis et à la crise induite par la chute des cours du pétrole

LÉGISLATIVES DU 4 MAI 2017 : Validation de la composition de l'APN, consultations en cours pour la formation du gouvernement

P. 3

BAC 2017 : M^{me} Benghebrit : «Le ministère est prêt à faire face à toute tentative de fraude»

P. 8

FONCTION PUBLIQUE Les horaires de travail applicables durant le mois de Ramadhan fixés

P. 2

ALGÉRIE POSTE Lancement d'un nouveau service de notification par SMS des opérations de CCP

P. 2

SANTÉ

Le running augmente l'espérance de vie

P. p 12-13

AADL 2

Paiement de la 2^e tranche à partir du 29 mai

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) compte remettre, à partir du 29 mai, les ordres de versement de la deuxième tranche du montant global du logement à ses souscripteurs au programme de 2013, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

P. 2

FOOTBALL

LIGUE 1 (27^e JOURNÉE) : L'ES Sétif pour rectifier le tir, matchs à 6 points à Tizi Ouzou et Batna

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

4 abris pour terroristes et 6 bombes de confection artisanale détruits à Boumerdès et à Skikda

Une cache d'armes et des munitions découvertes à Tinzouatine

P. 10

DEMAIN À L'ENSJ Conférence «Droit à l'image : problèmes d'aujourd'hui et défis de demain»

Le ministère de la Communication, organise demain dimanche 21 mai à partir de 9h à l'Ecole nationale supérieure de journalisme (ENSJ) de Ben Aknoun, une conférence intitulée «Droit à l'image : problèmes d'aujourd'hui et défis de demain», animée par M.

Phillipe Bertil Cottier, professeur de droit de la communication aux universités de Lugano et Neuchâtel, professeur de droit à l'université de Lausanne (Suisse). La rencontre sera rehaussée par la présence du ministre de la Communication, M. Hamid Grine.



FLN

Réception demain au Cercle de l'armée de Beni Messous



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Djamel Ould Abbas, présidera demain dimanche 21 mai à partir de 13h au Cercle national de l'armée de Beni-Messous, une réception pour fêter les résultats obtenus par le parti lors des dernières élections législatives.

SMA-CDER

Signature d'une convention de coopération

A l'occasion du Salon national de la recherche scientifique, l'association des scouts musulmans algériens (SMA) procédera à la signature d'une convention de coopération et de partenariat avec le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), ce matin à 11h au Palais des Expositions, pavillon S.

DEMAIN AU SIÈGE DE L'INESG

Conférence sur : la propriété intellectuelle à l'ère du numérique enjeux et opportunités

Dans le cadre de ses tables rondes thématiques, l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise lundi 22 mai à partir de 13h45, une table ronde portant sur : «La propriété intellectuelle à l'ère du numérique : enjeux et opportunités», animée par le Dr.



Madjid Dahmane, Directeur de recherche en Informatique scientifique et technique (IST).

Horaires des prières

Samedi 23 chaabane 1438

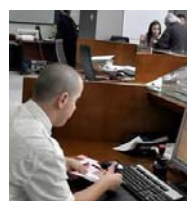
Fajr	03:41
Dohr	12:45
Asr	16:34
Maghreb	19:57
Isha	21:34



FONCTION PUBLIQUE

Les horaires de travail applicables durant le mois de Ramadhan fixés

Les horaires de travail applicables dans les institutions et les administrations publiques durant le mois de ramadhan ont été fixés par la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative, indique un communiqué de cette institution. Concernant les wilayas du sud du pays, à savoir Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Bechar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et El Oued, ces horaires sont fixés de 07h30 à 14h30, alors que pour les autres wilayas, ils sont fixés de 9h00 à 16h00. Les horaires habituels de travail reprendront après l'Aïd El Fitr, précise-t-on de même source.



MARDI AU CENTRE CULTUREL AGHA

Programme spécial enfants



A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des enfants, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise mardi 23 mai à partir de 13h30 au niveau de l'Espace des activités culturelles Agha, un programme de divertissements spécial pour enfants.



Météo

	Max	Min
Alger	24°	13°
Oran	24°	16°
Annaba	22°	13°
Béjaïa	22°	13°
Tamanrasset	34°	22°

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

Présentation du roman de Rédha Boubeguir

Les éditions ANEP, organisent cet après-midi à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzair sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre consacrée à la présentation du roman «Sous la voûte étoilée» (Ed.Champs Libre) de l'auteur Rédha Boubeguir, suivie d'une vente dédicace.



AADL 2

Païement de la 2^e tranche à partir du 29 mai



L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) compte remettre, partir du 29 mai, les ordres de versement de la deuxième tranche du montant global du logement à ses souscripteurs au programme de 2013, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Cette procédure concernera les 129.000 souscripteurs dont 40.000 sur Alger, ayant choisis leurs sites par internet depuis le début de l'opération du choix des sites lancée fin décembre 2016, ajoute la même source. Les souscripteurs concernés pourraient se renseigner sur les rendez-vous de retrait de leur ordre de versement sur le site électronique de l'Agence «AADL» en introduisant le numéro d'inscription et le mot de passe. Par ailleurs, l'agence AADL procédera durant la dernière semaine du mois de mai à la livraison d'un nouveau quota de 5.857 logements de location-vente au niveau de six (06) wilayas comme suit: Mostaganem (444 logements à distribuer à partir du 21 mai), Khenchela (657 unités à partir du 23 mai), Ain Temouchent (224 unités à partir du 25 mai), Sidi Belabès (732 unités à partir du 27 mai), Skikda (500 unités à partir du 28 mai) et Alger (3.300 unités à partir du 30 mai). L'opération de distribution des logements AADL se poursuivra en juin par la remise de 21.400 clés en faveur des souscripteurs de 2001 et 2002 «AADL 1» au niveau national.

ALGÉRIE POSTE

Lancement d'un nouveau service de notification par SMS des opérations de CCP

Un nouveau service de notification par SMS concernant toutes les opérations de CCP (compte courant postal) et les transactions financières, vient d'être lancé par Algérie Poste. Ce nouveau service qui est disponible sur le site internet www.poste.dz. Il permet aux usagers, une fois qu'ils auront accès à leur compte CCP, d'adhérer à ce nouveau service «en toute sécurité en remplissant la charte d'adhésion et en validant toutes les opérations de crédit et opérations en débits», précise Algérie Poste.



«Le client ayant adhéré à ce service, recevra un SMS ou un e-mail automatiquement dès la réception de sa carte Edahabia, son code confidentiel ou bien son carnet de chèques par le bureau de poste ou encore toutes les transactions financières sur son compte, afin de l'inviter à se présenter à l'établissement postal pour les retirer et satisfaire, ainsi, sa demande établie», ajoute la même source.

LUNDI À L'ES/STS

Conférence sur le rôle de la presse sportive dans le développement du football

Une conférence débats sur le rôle de la presse sportive dans le développement et le renouvellement du football algérien aura lieu lundi à 09h à l'Ecole supérieure en science et technologie du sport (ES/STS) d'Alger. Organisée en collaboration avec l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), cette conférence vise à créer «un espace intellectuel de confrontation des expériences entre les journalistes spécialisés en football et les enseignants chercheurs de l'ES/STS».

CE MATIN À BOUMERDÈS

Conférence sur le prix des produits alimentaires et l'approvisionnement pendant le Ramadhan

L'Association nationale des artisans et commerçants (ANCA), organise ce matin à partir de 11h au marché de gros des Caroubiers (Boumerdès), une conférence de presse consacrée au prix des produits alimentaires, l'approvisionnement durant le ramadhan et les mesures spéciales d'aménagements du marché des Caroubiers.

L É G I S L A T I V E S D U 4 M A I 2 0 1 7 :

Validation de la composition de l'APN, consultations en cours pour la formation du gouvernement

Le Conseil constitutionnel a proclamé jeudi soir les résultats définitifs des élections législatives du 4 mai, validant ainsi la composition de la nouvelle Assemblée populaire nationale (APN) et ouvrant la voie à sa mise en place, alors que le Premier ministre a entrepris des consultations avec des chefs de parti politique en vue de la formation du prochain gouvernement.

Ces résultats définitifs, comme attendu, ne changent pas fondamentalement la donne en comparaison avec ceux annoncés à titre provisoire: le parti du Front de libération nationale (FLN), même s'il en a perdu 3, est toujours crédité du plus grand nombre de sièges à la chambre basse du Parlement, soit 161, alors que le Rassemblement national démocratique (RND) conserve ses 100 sièges.

Ces deux formations, qui soutiennent le programme et les réformes du président de la République et qui représentaient la majorité à l'Assemblée sortante, totalisent à eux deux 261 députés, sur les 462 que compte la Chambre basse, c'est-à-dire la majorité absolue, et devraient donc constituer l'ossature du futur exécutif.

L'alliance du courant islamiste agrégeant le Mouvement de la société de la paix et le Front du changement (MSP-FC), dont 33 candidats avaient été élus, selon les résultats provisoires, a obtenu un siège supplémentaire.

Tadjamoué Amel El Djazair passe de 19 sièges à 20 et le Front national algérien (FNA) récupère le siège qu'il avait perdu.

L'alliance Nahda-Adala-Bina conserve ses 15 sièges, le Front El Moustakbal et le Front des Forces socialistes (FFS) leurs 14 sièges chacun, le Mouvement populaire algérien (MPA, 13 sièges), le Parti des travailleurs (PT, 11 sièges), le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD, 9 sièges) et l'Alliance nationale républicaine (ANR, 6 sièges).

Les 462 sièges de l'APN, dont 121 sont revenus à des femmes, sont répartis entre 35 partis politiques et députés indépendants.

Le nombre de votants a été établi par le Conseil constitutionnel à 8.225.123, sur 23.251.503 électrices et électeurs inscrits, soit un taux de participation de 35,37 % (inchangé).

Quant aux suffrages exprimés, il ont été revus légèrement à la baisse: 6.446.750, contre 6.468.180 auparavant.

Le nombre des bulletins nuls a été, en revanche, légèrement revu à la hausse: 1.778.373, contre 1.757. 043 précédemment. La première session plénière de l'APN se tiendra mardi prochain, conformément à la Loi fondamentale.

L'article 130 de la Constitution stipule, en effet, que la législature débute de plein droit le quinzième jour suivant la date de proclamation des résultats (provisoires) par le Conseil constitutionnel, sous la présidence du doyen d'âge de l'Assemblée, assisté des deux députés les plus jeunes.

Après l'élection de son bureau et la constitution de ses

commissions, l'APN procédera à l'élection de son président pour la durée de la législature.

Le Parlement siège en une session ordinaire par an, d'une durée minimale de dix mois. Celle-ci commence le deuxième jour ouvrable du mois de septembre. Le fait nouveau de la prochaine législature est la consécration des droits de l'opposition dans les dispositions de la Constitution révisée en 2016.

Elle jouit, notamment, des droits de participation «effective» au contrôle de l'action gouvernementale, de représentation appropriée dans les organes des deux chambres du Parlement (APN et Conseil de la Nation), de saisine du Conseil constitutionnel au sujet des lois votées par le Parlement, ainsi que de participation à la diplomatie parlementaire.

Le parti du FLN favorable à l'entrée de nouvelles formations dans le gouvernement

Alors que les résultats définitifs des législatives viennent d'être proclamés, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entamé depuis quelques jours des consultations pour la formation du prochain gouvernement.

Le secrétaire général du parti du FLN, Djamel Ould Abbas, a indiqué avoir été reçu par M.

Sellal, à l'instar d'autres hommes politiques, et déclaré qu'il accueillait favorablement l'élargissement du gouvernement à d'autres partis, «à condition qu'ils s'engagent à appliquer le programme du président de la République».

M. Ould Abbas a ajouté que l'alliance de son parti avec le RND était «toujours de mise».

Au cours de la précédente législature (2012-2017), ces deux formations ont assuré au gouvernement, dont la plupart des membres en étaient issus, une stabilité qui a permis l'adoption de ses projets de loi et une collaboration entre les pouvoirs exécutif et législatif.

L'article 91 de la Constitution dispose que «le président de la République nomme le Premier ministre, la majorité parlementaire consultée».

Les ministres du gouvernement sont nommés par le premier magistrat du pays «après consultation du Premier ministre», qui soumet le plan d'action du gouvernement à l'approbation de l'APN (articles 93 et 94).

L'Assemblée populaire nationale aura pour missions, au cours de la législature 2017-2022, de poursuivre la mise en œuvre de dispositions importantes découlant de la révision constitutionnelle, notamment un contrôle plus étroit de l'action gouvernementale, la mise en place d'un rôle accru pour

l'opposition parlementaire, l'adoption de plusieurs lois pour la consécration des droits politiques et sociaux des citoyens et la finalisation de la modernisation du service public et de la gouvernance. La nouvelle Assemblée populaire nationale

devra, également, légiférer pour la finalisation de diverses réformes destinées à promouvoir une économie davantage diversifiée, de sorte à réduire la dépendance du développement du pays envers le marché mondial des hydrocarbures.

Les résultats définitifs des élections législatives du Conseil constitutionnel

Partis et indépendants:	Nombre : de sièges	Nombres de suffrages recueillis
- FLN:	161 sièges	1.655.040
- RND:	100 sièges	964.729
- Alliance MSP:	34 sièges	394.833
- TAJ:	20 sièges	270.560
- Union Adala-Nahda-Bina:	15 sièges	239.457
- Front El Moustakbal:	14 sièges	265.667
- FFS:	14 sièges	152.663
- MPA:	13 sièges	241.399
- PT:	11 sièges	188.187
- RCD:	9 sièges	65.841
- ANR:	6 sièges	121.579
- Mouvement de l'entente nationale	4 sièges	51.960
- Parti El Karama:	3 sièges	81.167
- Indépendante El Wihda	3 sièges	42.757
- Parti des jeunes :	2 sièges	64.032
- Front démocratique libre:	2 sièges	28.790
- Front militantisme national	2 sièges	35.100
- El Ouancharisse	2 sièges	9.046
- Rassemblement patriotique républicain	2 sièges	43.046
- AHD 54:	2 sièges	42.365
- Parti national pour la solidarité et le développement	2 sièges	28.617
- Parti de liberté et de la justice	2 sièges	88.418
- Front national pour la justice sociale	1 siège	63.827
- Mouvement El Islah	1 siège	77.382
- Front national algérien	1 siège	150.056
- Parti du renouveau algérien	1 siège	24.662
- Union nationale pour le développement	1 siège	14.509
- Mouvement national des travailleurs algériens	1 siège	14.369
- Mouvement El Infatih	1 siège	38.105
- Front national pour les libertés	1 siège	31.987
- Front de l'Algérie nouvelle	1 siège	49.413
- Parti El Fajr el djadid	1 siège	83.368
- Union des forces démocratiques et sociales	1 siège	33.372
- Mouvement des citoyens libres	1 siège	14.085
- El Wafa wa Tawassol	1 siège	12.170
- El Noor	1 siège	4.549
- Forssan Ouargla	1 siège	5.414
- El Taouassol	1 siège	16.334
- El Amel	1 siège	6.361
- El wafa	1 siège	10.561
- Al Kafaa wal masdakia	1 siège	7.856
- Espoir et travail	1 siège	12.803
- La voix du peuple	1 siège	9.825
- Liste indépendante alternative citoyenne	1 siège	5.977
- Eldarrouri	1 siège	5.675
- Initiative citoyenne	1 siège	4.309
- Sawt Echaab	1 siège	6.652
- El Hillal	1 siège	14.582
- Ennadjah	1 siège	9.019
- Union pour le rassemblement national	1 siège	17.578
- Parti de l'équité et de la proclamation	1 siège	13.400
- El Wihda oua ettadaoul	1 siège	10.771
- El Badr	1 siège	5.161
- El Ichrak	1 siège	8.901
- Abnaa Echaab	1 siège	9.427
- Liste indépendante Izouran	1 siège	6.402
- El Amel	1 siège	8.388
- Nidaa El Awfiah	1 siège	12.224
- Vieux ksar	1 siège	7.149
- El Moubadara	1 siège	8.662
- Alliance el Fath	1 siège	68.903

ALGÉRIE : Le chef de l'ONU salue le déroulement "pacifique" des élections législatives

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a salué vendredi l'Algérie pour le déroulement "pacifique" des élections législatives du 4 mai dernier.

"Le secrétaire général félicite le peuple et le gouvernement algériens pour le déroulement pacifique des élections", a déclaré son porte-parole, Stéphane Dujarric, dans un communiqué.

Le chef de l'ONU a "pris note" de l'annonce faite par le Conseil constitutionnel des résultats du scrutin et "saluerait toute nouvelle mesure que le gouvernement et toutes les parties prenantes pourraient prendre pour continuer à renforcer le processus démocratique", a ajouté le porte-parole.

Sur invitation du gouvernement algérien, l'ONU a déployé un groupe d'experts électoraux en Algérie du 28 avril au 7 mai 2017. Avec 161 sièges, le parti du Front de libération nationale (FLN) est arrivé en tête des élections législatives, selon les résultats définitifs annoncés jeudi par le Conseil constitutionnel.

20 recours recevables et 275 rejetés par le Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel a annoncé, jeudi soir, la recevabilité de 20 recours et le rejet de 275 autres parmi les 295 recours introduits par les partis politiques et les listes indépendantes ayant pris part aux élections législatives du 4 mai 2017.

Le Conseil constitutionnel, qui a examiné 295 recours, a déclaré la recevabilité au fond de 20 recours, le rejet de 275 recours «pour défaut ou insuffisance de preuves ou pour moyens infondés» et le rejet de 4 autres en la forme «pour manque de base légale».

Il déclare en conséquence la rectification et l'annulation des résultats enregistrés dans certains bureaux de vote dans les circonscriptions électorales d'Ilizi, de M'Sila, de Sétif et d'Oran, estimant que «ces annulations et rectifications des résultats de vote ont eu une incidence sur les résultats chiffrés mais n'ont pas eu toutefois d'incidence sur les répartitions des sièges». Par contre, la rectification et l'annulation des résultats enregistrés dans certains bureaux de vote des circonscriptions électorales de Blida et de Médéa «ont eu une incidence sur la répartition des sièges dans les circonscriptions électorales concernées», ajoute la même source.

● Le Conseil constitutionnel décide de la non recevabilité de 47 recours non fondés
 ● Première séance plénière au titre de la 8^e législature mardi prochain
 ● Le FLN perd 3 sièges mais garde sa première position à l'APN
 ● Le PT appelle à la publication du rapport de la HIIE
 ● Touati : «Notre lutte se poursuivra en fonction des résultats qui seront proclamés par le Conseil constitutionnel»

Le Président Bouteflika met en avant le rôle de l'élite intellectuelle face aux nouveaux défis et à la crise induite par la chute des cours du pétrole

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis en avant hier le rôle de l'élite intellectuelle face aux nouveaux défis auxquels est confronté le pays et la crise induite par la chute des cours du pétrole sur les marchés internationaux.

Dans un message à l'occasion du 61^e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant (19 mai 1956), célébré sous le thème «L'étudiant, gloire d'hier, fierté d'aujourd'hui», lu en son nom à Oran par la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Houda Iman Feraoun, en présence du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique par intérim, Mohamed Mebarki et du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, ministre des Moudjahidines par intérim, Mohamed Aïssa, le président Bouteflika a affirmé que «l'Algérie, confrontée à la chute des prix des hydrocarbures, à ses retombées socio-économiques et à des défis nouveaux pour dépasser cette conjoncture, a besoin de son élite pour expliquer les raisons de la crise et réfléchir aux moyens et solutions de s'en sortir».

«La contribution de notre élite sous forme d'expertises auxquelles peuvent recourir le gouvernement et toutes les institutions en charge de la gestion du pays est une nécessité impérieuse», a estimé le chef de l'Etat, ajoutant que «la sensibilisation aux nouveaux défis et ce qu'ils impliquent en termes de détermination et d'adhésion de la part de la société constitue une entreprise importante dans la mobilisation de notre pays face à la conjoncture actuelle».

Il a soutenu que «le concours de l'élite nationale permettra incontestablement à élever le niveau de conscience au sein de la société et partant, barrer la route aux manœuvres, orchestrées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans le but de semer le doute et le désespoir».

Soulignant que l'explication de «l'impératif pour l'économie de notre pays de se libérer de la dépendance excessive aux hydrocarbures et de tirer avantage de ses nombreuses et énormes potentialités pour un processus de développement durable et la pérennité de nos choix sociaux et solidaires sont autant d'apports que notre élite de diplômés et d'étudiants peut promouvoir au sein de son milieu familial et social et partant dans l'ensemble du pays», le président de la République a estimé que «c'est ainsi que seront mobilisées les volontés et libérer les initiatives pour atteindre l'effort escompté et la détermination espérée pour venir à bout de nos difficultés financières actuelles».

Il a rappelé que «l'Algérie a déployé des efforts colossaux qui lui ont permis de se doter de millions de diplômés issus de ses établissements de formations. Des établissements qui comptent encore des dizaines de millions d'étudiants et d'élèves de notre système d'éducation ainsi que des stagiaires de notre dispositif de formation professionnelle».

Evoquant, par ailleurs, les dangers de la mondialisation qui sont de nature à oblitérer l'identité nationale et culturelle, saper leurs fondements linguistiques et religieux pour consacrer l'hégémonie économique, le chef de l'Etat a exhorté «les jeunes à s'inspirer des sacrifices de ceux qui ont porté l'étendard de la lutte, de la résistance pour la défense de notre chère patrie, et à préserver l'identité nationale et son héritage civilisationnel pour contrer tous les dangers qui planent sur notre pays».

Le 61^e anniversaire de la grève des étudiants et la Journée nationale de l'étudiant célébrés à Oran

Les festivités officielles marquant le 61^e anniversaire de la grève des étudiants (19 mai 1956) se sont déroulées, hier, à l'université Ahmed Ben Bella d'Oran 1 qui a abrité de nombreuses activités à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant.

Les festivités ont été présidées par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs et ministre des Moudjahidines par intérim, Mohamed Aïssa, en compagnie du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique par intérim, Mohamed Mebarki, et de la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la communication, Houda Imène Feraoun. A cette oc-



casation, une rencontre sur le thème «19 mai 1956, mobilisation des étudiants pour répondre à l'appel national» a été organisée, en présence de représentants des moudjahidines, de la communauté universitaire et de nombreux invités.

A l'ouverture de cette rencontre, Mme Houda Imène Feraoun a lu le message du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans

lequel il a mis en exergue l'importance de cette date historique dans le processus de la guerre de libération nationale et l'engagement des étudiants dans le combat libérateur.

Les festivités ont été marquées notamment par la baptisation de la résidence universitaire 1.000 lits d'Es-senia au nom du chahid Belaid Yekhllef.

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA : « Les étudiants ont apporté à la Révolution nationale une plus-value sur tous les plans »

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé hier que les étudiants avaient apporté à la Révolution nationale une plus-value tant en matière de stratégie de combat qu'aux plans de la diplomatie, de l'information, de la culture et de la sensibilisation.

«En 1956, les étudiants avaient apporté une plus-value à la Révolution sur tous les plans. Certains avaient rejoint les rangs des combattants pour mettre à disposition leur vision et perspicacité qui ont conféré à l'acte révolutionnaire une dimension stratégique en matière de combats», a déclaré le Président Bouteflika dans un message à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, lu en son nom à Oran par la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la communication, Houda Iman

Feraoun, en présence du ministre de la Formation et de l'Enseigne-

ment professionnels et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique par intérim, Mohamed Mebarki et du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, ministre des Moudjahidines par intérim, Mohamed Aïssa.

«La diplomatie, l'information, la culture et la sensibilisation avaient puisé dans des esprits qui sans cesse, proposaient des idées de modernisation et de discernement en mesure de déjouer les plans de l'occupant même si ce dernier se distinguait par sa technologie, sa planification scientifique et ses compétences avérées qu'il exploitait pour dénaturer les faits dans les fora internationaux et à travestir l'opinion publique internationale par la tromperie, la conspiration et autres manœuvres», a ajouté le chef de l'Etat.

Le président de la République a précisé que «grâce aux élites algériennes avant-gardistes parmi les

étudiants, les rapports de force se sont équilibrés ou presque, au niveau de la bataille diplomatique et politique dans les fora internationaux d'une part, conférant ainsi à la révolution un soutien mondial notamment auprès des peuples et pays arabes et musulmans». Il a ajouté que «dans cet élan combatif sous-tendu par la volonté de tout un peuple, la justice a jailli et le mal s'est replié. Le colonisateur était alors contraint de s'asseoir face à ceux qu'il appelait fellagas et hors-la-loi pour négocier, sur un même pied d'égalité, le processus d'autodétermination».

«Cette station a été le dernier chapitre d'une épopée qui a réveillé la conscience humaine et donné lieu à de nouveaux concepts et des relations modernes qui ont impacté de nombreux peuples à travers la décolonisation et l'accès à l'indépendance», a-t-il ajouté.



MOHAMED AÏSSA : « Traduire les livres d'histoire vers l'anglais pour faire connaître les faits héroïques et grandes épopées des Algériens »

cation, Houda Imène Feraoun, et du ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique par intérim, Mohamed Mebarki, a insisté lors de sa visite du stand du Centre national des études et de recherches sur le mouvement national et la révolution du 1^{er} novembre 1954, sur la nécessité de «développer la traduction de livres d'histoire vers l'anglais pour que le monde entier puisse prendre connaissance des faits héroïques et grandes épopées des enfants de ce peuple».

«Il est important de faire un effort pour assurer la traduction de livres d'histoire vers l'anglais, a-t-il indiqué avant de préciser que le Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la révolution du 1^{er} novembre 1954 «est en mesure de prendre contact avec les différentes universités et compétences universitaires à cet effet».

Il a souligné à ce propos, que «la traduction

des livres d'histoire vers l'anglais sera le programme des cinq prochaines années». D'autre part, le ministre des Affaires religieuses et du Waqf a affirmé l'importance de «créer un espace virtuel interactif ouvert sur le monde entier qui sera alimenté par certains grandes rubriques qui seront narrées en langue anglaise, les souffrances du peuple algérien et sa résistance face au colonialisme français ainsi que les faits héroïques de ses enfants».

«Chaque année, nous nous remettons lors des différentes dates commémoratives les faits et actes de nos aïeux mais le monde ignore tous des détails», a-t-il poursuivi.

«Il me paraît important de sélectionner quelques titres en anglais relatant globalement les souffrances des Algériens et de les mettre sur un site électronique pour que le monde sache la réalité des faits et que certains arrêtent de remettre en question la révolution», a souligné le ministre, arguant que «le monde entier est passé au virtuel et que les jeunes pas-

sent plus de temps dans cet espace qu'avec un livre».

La délégation ministérielle a visité une exposition de vieux manuscrits et ouvrages historiques, organisée à l'université d'Oran Ahmed Ben Bella qui a abrité les festivités officielles marquant la célébration du 61^e anniversaire de la Journée de l'étudiant.

Une conférence sur le thème «19 mai 1956, mobilisation des étudiants pour répondre à l'appel national», a été organisée. Un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la communauté estudiantine a été lu à l'ouverture de cette rencontre.

La résidence universitaire 1.000 lits d'Es-Senia a été baptisée, à cette occasion, du nom du chahid Belaid-Yekhllef. Des clubs sportifs universitaires qui ont participé aux manifestations organisées dans le cadre de cette journée nationale de l'étudiant ont été également honorés.

APS



Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé hier un message à l'occasion du 61e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant (19 mai 1956), commémorée cette année sous le slogan «L'étudiant, gloire d'hier, fierté d'aujourd'hui».

En voici la traduction APS:

«Mesdames, Messieurs,

La Journée nationale de l'étudiant ne constitue pas une simple date commémorative mais une prise de conscience permanente qui ne cesse d'animer les Algériens et les Algériennes et dont la symbolique dépasse la notion d'abandon, par les étudiants et les élèves, des bancs des écoles et universités pour rallier les rangs de la révolution de leur peuple face au colonisateur qui a spolié sa terre et confisqué sa souveraineté. Il s'agit là, d'une initiative inédite où la parole s'est majestueusement mêlée à l'acte et où l'altruisme a transcendé l'égoïsme et l'intérêt personnel pour s'élever au rang du sacrifice pour les valeurs nobles que l'histoire retiendra et, attester que les pionniers de la pensée et du savoir ont été aux premiers rangs pour défendre le droit et la liberté et enrayer les fléaux qui rongeaient les fondements de toute société.

Mesdames, Messieurs,

En ce jour mémorable de l'an 1956, le nombre des étudiants et des élèves dépassait à peine quelques milliers car l'occupant, et partant de sa vision colonialiste, avait des méthodes qu'il veillait à appliquer scrupuleusement dont la dislocation de la cohésion sociale, la destruction du système des valeurs et de tous les phares de la connaissance du pays convaincu en cela que ces derniers demeurent la source première pour illuminer les esprits, galvaniser les volontés, promouvoir la pensée et en-

Message du Président Bouteflika à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant

fin, extirper la conscience de la sphère d'inertie à celle de la révolution et de la libération.

Pour cela, le colonialisme s'était armé de tous ses moyens, institutions et systèmes ainsi que de son arsenal juridique et militaire pour entamer la refonte d'une société qui abdiquait face à son hégémonie et son autorité.

Il n'est guère surprenant de voir le niveau de scolarisation dans notre pays au lendemain de l'indépendance ne dépassant pas les 3% alors qu'en 1832, la veille de l'occupation, ce même taux avoisinait les 80%, selon les estimations des historiens colonisateurs.

En 1956, les étudiants avaient apporté une plus-value à la Révolution sur, tous les plans. Certains avaient rejoint les rangs des combattants pour mettre à disposition leur vision et perspicacité qui ont conféré à l'acte révolutionnaire une dimension stratégique en matière de combat. La diplomatie, l'information, la culture et la sensibilisation avaient puisé dans des esprits qui sans cesse, proposaient des idées de modernisation et de discernement en mesure de déjouer les plans de l'occupant même si ce dernier se distinguait par sa technologie, sa planification scientifique et ses compétences avérées qu'il exploitait pour dénaturer les faits dans les fora internationaux et à travers l'opinion publique internationale par la tromperie, la conspiration et autres manœuvres.

Grâce aux élites algériennes avant-gardistes parmi les étudiants, les rapports de force se sont équilibrés ou presque, au niveau de la bataille diplomatique et politique dans les fora internationaux d'une part, conférant ainsi à la révolution un soutien mondial notamment auprès des peuples et pays arabes et musulmans.

Dans cet élan combatif sous-tendu par la volonté de tout un peuple, la justice a jailli et le mal s'est replié. Le colonisateur était alors contraint de s'asseoir face à ceux qu'il appelait fellagas et hors-la-loi pour négocier, sur un même pied d'égalité, le processus d'autodétermination.

Cette station a été le dernier chapitre d'une épopée qui a réveillé la conscience humaine et donné lieu à de nouveaux concepts et des relations modernes qui ont impacté de nombreux peuples à travers la décolonisation et l'accès à l'indépendance.

Mesdames, Messieurs,

En 1956, les étudiants de l'Algérie ont, par leurs sacrifices, honoré le savoir et l'enseignement et sacralisé les valeurs humaines en

s'élevant au-dessus de l'égoïsme et des intérêts étroits

Malgré l'existence d'une crise économique mondiale accablante qui a eu des répercussions négatives notamment sur les économies des pays en développement dont le nôtre, l'Etat a néanmoins maintenu sa politique et sa vision de prise en charge du système éducatif et poursuivi ses choix stratégiques, conscient de cette vérité absolue qu'il n'y a pas d'Etat fort, ni de peuple développé ni une économie fructueuse en dehors des hydrocarbures, sans un investissement sérieux et efficace dans le savoir que les générations montantes doivent obligatoirement acquérir.

L'un de nos objectifs est que l'école doit rester un espace de réflexion et de dialogue, d'apprentissage de la culture de la démocratie et du respect de l'autre. Elle doit permettre de sortir de la répétition, de l'imitation et du simple apprentissage pour passer à la réflexion, l'argumentation et l'application. L'écologiste doit s'imprégner des valeurs de la République, de la modernité et de la tolérance, du respect des valeurs de la nation et de ses constantes, et s'inspirer du parcours de nos martyrs et de nos héros à travers le sacrifice pour les objectifs suprêmes.

«Mesdames, Messieurs

Les aspirations légitimes de nos jeunes et leur désir de contribuer à l'édification et à la défense de la patrie émanent de leur attachement et de leur amour pour cette terre sainte tout comme leurs prédécesseurs étaient déterminés à rester debout, forts et fidèles, balisant la voie aux générations futures pour une vie libre, digne et altière au sein des nations.

Au vu des dangers de la mondialisation qui sont de nature à oblitérer l'identité nationale et culturelle, saper leurs fondements linguistiques et religieux pour consacrer l'hégémonie économique, j'exhorte nos jeunes à s'inspirer des sacrifices de ceux qui ont porté l'étendard de la lutte, de la résistance pour la défense de notre chère patrie, et à préserver l'identité nationale et son héritage civilisationnel pour contrer tous les dangers qui planent sur notre pays et garantir son immunité.

Mesdames, Messieurs

La remémoration, en ce jour, de la gloire de notre Révolution et de la contribution de l'élite intellectuelle, étudiants et élèves, aux sacrifices consentis pour la liberté et l'indépendance nationale est une aubaine pour m'adres-

ser notre élite intellectuelle au moment où notre pays est confronté à des défis majeurs.

En effet, chaque pays a une élite formée de ses diplômés et de ses enfants, filles et garçons, excellant dans les écoles et les universités et l'Algérie a déployé des efforts colossaux qui ont lui permis de se doter de millions de diplômés issus de ses établissements de formations. Des établissements qui comptent encore des dizaines de millions d'étudiants et d'élèves de notre système d'éducation ainsi que des stagiaires de notre dispositif de formation professionnelle.

Confrontée à la chute des prix des hydrocarbures, à ses retombées socio-économiques et à des défis nouveaux pour dépasser cette conjoncture, l'Algérie a besoin de son élite pour expliquer les raisons de la crise et réfléchir aux moyens et solutions de s'en sortir.

La contribution de notre élite sous forme d'expertises auxquelles peuvent recourir le gouvernement et toutes les institutions en charge de la gestion du pays est une nécessité impérieuse.

Parallèlement, la sensibilisation aux nouveaux défis et ce qu'ils impliquent en termes de détermination et d'adhésion de la part de la société constitue une entreprise importante dans la mobilisation de notre pays face à la conjoncture actuelle. Le concours de l'élite nationale permettra incontestablement à élever le niveau de conscience au sein de la société et partant barrer la route aux manœuvres, orchestrées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans le but de semer le doute et le désespoir.

Expliquer l'impératif pour l'économie de notre pays de se libérer de la dépendance excessive aux hydrocarbures et de tirer avantage de ses nombreuses et énormes potentialités pour un processus de développement durable et la pérennité de nos choix sociaux et solidaires sont autant d'apports que notre élite de diplômés et d'étudiants peut promouvoir au sein de son milieu familial et social et partant dans l'ensemble du pays.

C'est ainsi que seront mobilisées les volontés et libérées les initiatives pour atteindre l'effort escompté et la détermination espérée pour venir à bout de nos difficultés financières actuelles.

Avant de clore, je souhaite m'incliner, avec ferveur et déférence, à la mémoire de nos vaillants Chouhada. Je prie le Tout Puissant de préserver nos valeureux Moudjahidines et de leur d'accorder la santé et de combler notre précieuse jeunesse des bienfaits du progrès et du développement. Gloire à nos martyrs».

ARMÉE

L'Ecole des cadets de la nation de Blida baptisée du nom du Chahid Zemit Hamoud

L'Ecole des cadets de la nation de Blida a été baptisée jeudi du nom du Chahid Zemit Hamoud, lors d'une cérémonie présidée par le commandant de la première région militaire, le général-major Habib Chentouf.

Cet événement est inscrit dans le cadre du programme de baptisation des bâtiments et sites relevant du ministère de la Défense nationale du nom de chouhada et moudjahidine de la guerre de Libération nationale.

La cérémonie coïncide également avec les festivités commémoratives du 61ème anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant (19 mai 1956). «La baptisation de cet établissement du nom d'un Chahid de la Révolution contribue à la perpétuation de la mémoire de nos valeureux chouhadas et moudjahidines, tout en préservant notre patrimoine culturel et en renforçant, en nous, notre fierté à l'égard de notre glorieuse Révolution», s'est félicité le directeur de l'Ecole, le colonel Moumene Said, dans son allocution.

Il s'est, également, réjoui que cette initiative ait coïncidé avec la célébration d'un événement aussi

particulier que celui de la Journée de l'étudiant, dont l'enseignement, a-t-il observé, est parfaitement en accord avec l'objectif de création de cette école.

Et de poursuivre : «La grève des étudiants le 19 mai 1956 et leur décision de rejoindre la Révolution furent un véritable catalyseur pour les moudjahidines, dont les rangs ont été, ainsi, renforcés par des compétences intellectuelles et scientifiques, qui ont booster leurs forces, tout en ayant permis de faire la promotion des objectifs de cette guerre de libération»

Le colonel Moumene Said a en outre souligné que «la création de cette Ecole des cadets de la Nation était le fruit d'une coopération suivie et acharnée entre différentes structures de la Première région militaire, dont la coordination avait permis l'inauguration de cet établissement en octobre 2013».

Outre des représentants des autorités civiles et militaires et de la famille révolutionnaire, des membres de la famille du chahid Zemit Hamoud ont pris part à cette cérémonie de baptisation, durant laquelle des cadeaux symboliques leurs ont été offerts.

Le chahid Zemit Hamoud est né le 19 février 1924 à Larbaâ (Est de Blida).

Il fit d'abord à l'école coranique, avant de suivre un enseignement conventionnel (école française) durant les années 40 jusqu'au début des années 50.

En contact permanent avec de nombreux militants du mouvement national, il contribua dès le début de la Révolution armée, dans la mobilisation politique des citoyens, en collaboration avec les militants du Front de libération national (FLN), de l'époque.

Une fois son activisme politique découvert par l'ennemi français, il rejoignit les rangs de l'Armée de libération nationale en 1955. Il mena de nombreuses opérations militaires jusqu'au début des années 60, lorsqu'il fut arrêté au lieu dit Ghar El Kef du Douar Zerouala de la commune de Meflah, à l'issue d'une bataille de 48h.

Emprisonné au camp de Tachet, il fut soumis à différentes formes de torture des mois durant avant d'être exécuté (par balles) en 1960. Ses restes furent ré-inhumés au cimetière des Martyrs de la commune de Larbaâ en 1984.

Le siège de la Direction générale de l'EHC de la 1^{ère} région militaire baptisé du nom du chahid Djillali Boudernane

Le commandant régional des forces de défense aérienne du territoire, de la 1ère Région Militaire, le général Arslan Ouertsi a présidé, jeudi, la cérémonie de dénomination du siège de la Direction générale de l'Etablissement d'habillement et de couchage (EHC) de la 1ère région militaire du nom du chahid Djillali Boudernane, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence d'officiers, de cadres de l'établissement, et de membres de la famille du chahid et de la famille révolutionnaire, ainsi que des représentants des autorités locales, intervient dans le cadre de «la concrétisation de l'initiative visant à baptiser les édifices et sites relevant du ministère de la défense nationale de nom de chouhada et moudjahidine de la Révolution du 1er novembre 1954, parallèlement aux festivités commémorant le 61ème anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant (19 mai 1956). Cette initiative traduit «l'attachement aux sacrifices de nos vaillants martyrs et moudjahidine, et vient en application de la décision du haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP)».

Né en 1934 à Theniet El Had (Tissemsilt), dans une famille moyenne d'agriculteurs et d'éleveurs, le défunt rejoignit les rangs de l'Armée de libération nationale en 1957, en compagnie de sa famille persécutée alors par l'ennemi colonial. Il a assumé plusieurs postes de responsabilité avant d'être nommé responsable militaire de la zone 3 de la wilaya IV historique. Djillali Boudernane fut arrêté par les forces coloniales qui avaient encerclé le village de Zaatra où il était en mission militaire, avant de tomber au champ d'honneur le 30 avril 1961 après avoir subi les affres de la torture.

APS

ALGÉRIE - BELGIQUE

Les perspectives de complémentarité entre l'économie algérienne et belge sont «intéressantes»

Les perspectives de complémentarité entre l'économie algérienne et belge sont «intéressantes», a affirmé jeudi à Bruxelles la Secrétaire d'Etat à la région de Bruxelles-Capitale, chargée du Commerce extérieur, Cécile Jodogne, qui a exhorté les entreprises algériennes et belges à saisir les opportunités de partenariat pour développer davantage la coopération économique entre les deux pays.

«Je pense que les complémentarités (entre l'économie belge et algérienne) sont intéressantes», a-t-elle déclaré lors du premier forum d'affaires algéro-belge, organisé par le club des entrepreneurs algériens et belges «Ain El Kheir».

La rencontre à laquelle ont pris part plus d'une trentaine de chefs d'entreprises algériennes et belges constitue, selon la secrétaire d'Etat belge, «l'occasion d'attirer l'attention sur ce marché en pleine mutation que représente l'Algérie». Mme Jodogne a salué, à l'occasion, les efforts des autorités algériennes visant à «diversifier l'économie qui ne sera plus portée uniquement sur les hydrocarbures», mettant en exergue leur volonté d'«impliquer plus le secteur privé» et les réformes engagées pour «offrir un cadre juridique stable» aux investisseurs étrangers. «Tous ces éléments sont très positifs pour la croissance des échanges économiques entre l'Algérie et la Belgique dans de nombreux secteurs où les entreprises belges ont pu démontrer leurs compétences», a-t-elle estimé, relevant que les opérateurs belges peuvent également «compter sur de nombreux atouts en Algérie».

L'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, a souligné, à ce titre, le «contexte favorable» dans lequel se tient cette rencontre. Un contexte marqué par «l'accélération des réformes dans tous les secteurs dont en ligne avec les objectifs tracés dans le cadre du nouveau modèle de croissance économique» axé sur «la diversification tous azimuts de l'économie algérienne», a-t-il affirmé. M. Belani a relevé, en outre, «l'intensité particulière» qui caractérise, ces derniers mois, la coopération algéro-belge, à la faveur de la visite à Alger du Premier ministre belge, Charles Michel, et de celles des ministres algériens, respectivement, des Affaires étrangères, des Travaux publics et des Transports, de l'Energie, MM. Rantane Lamama, Boudjemaâ Talai et Nouredine Boutarfa, à Bruxelles.

«Cette nouvelle dynamique constitue assurément un cadre politique propice, incitant à la proactivité des entreprises de nos deux pays et à un engagement plus soutenu en matière d'investissement, de partenariat et de co-localisation dans des secteurs devenus prioritaires dans nos espaces économiques», a-t-il estimé. Citant certains de ces secteurs prioritaires, notamment l'agriculture, l'agro-industrie, le portuaire et le tourisme, l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles a affirmé que le secteur des énergies renouvelables «revêt un intérêt particulier» pour l'Algérie qui ambitionne d'installer à l'horizon 2030, des capacités de production d'une énergie d'origine renouvelable à hauteur de 20.000 MW.

Il a exhorté, dans ce contexte, les chefs d'entreprises belges à «faire preuve d'audace» pour explorer de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement en Algérie.

De son côté, le directeur général de BNP Paribas El Djaïr, Pascal Fèvre, a affirmé que «jamais les conditions (d'investir en Algérie) n'ont été aussi favorables pour celui qui a quelque chose à proposer». Livrant l'analyse de sa banque par rapport à la situation en Algérie, M. Fèvre a soutenu que «le meilleur est à venir», exhortant les entreprises belges à explorer ce marché d'autant que la situation sécuritaire s'est nettement améliorée ces dix dernières années. «Beaucoup d'entreprises se félicitent d'avoir investi en Algérie. Mais ne comptez pas faire de l'Algérie un marché pour écouler vos marchandises. Ce pays a besoin, aujourd'hui, de savoir-faire», a-t-il précisé à l'adresse des chefs d'entreprises belges présents au forum. Pour sa part, le président du club «Ain El Kheir», Hamid Ait Abderrahim, a affirmé qu'«un effort particulier» est fait en direction des jeunes entrepreneurs belges notamment ceux d'origine algérienne qui ambitionnent de se développer à l'international et qui s'intéressent aux opportunités qu'offre l'Algérie. Selon M. Ait Abderrahim, le club compte développer des relations étroites avec le Forum des chefs d'entreprises (FCE) et la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI) pour aider les entreprises algériennes qui veulent établir des relations durables avec des partenaires belges.

ALGÉRIE - RUSSIE

Pétrole : l'Algérie et la Russie en faveur d'une reconduction de l'accord de réduction de la production

L'Algérie et la Russie soutiennent une prolongation de l'accord sur une réduction de la production de pétrole des pays Opep et non Opep pour une durée de 9 mois supplémentaires, a affirmé jeudi à Moscou le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa, à l'issue de sa rencontre avec son homologue russe Alexander Novak.

«Nous nous sommes prononcés, moi et M. Novak, en faveur d'une reconduction de l'accord en faveur de réduction de la production pétrolière jusqu'en mars 2018», a indiqué M. Boutarfa à l'APS, à l'issue de ses entretiens avec le ministre russe.

«Nous avons relevé, à ce propos, la nécessité de mettre en place une commission d'experts qui sera chargée de suivre les développements du marché mondial afin que nous puissions prendre les décisions idoines dans toutes les situations», a ajouté M. Boutarfa dont la visite à Moscou intervient à quelques jours de la réunion des pays de l'Opep prévue pour le 25 mai à Vienne. Outre la situation du marché pétrolier mondial, les discussions ont également porté sur la coopération bilatérale algéro-russe dans le secteur énergétique. «Une Commission de haut cadres algériens se déplacera à Moscou la semaine prochaine pour définir les voies et moyens de booster davantage la coopération algéro-russe dans le domaine de l'énergie», a précisé M. Boutarfa. Pour rappel, la Russie, pays non membre de l'Opep, s'était



déjà prononcée en faveur d'une prolongation de l'accord de réduction de la production: Lundi dernier, le président Vladimir Poutine s'est dit «optimiste» concernant une éventuelle reconduction de l'accord.

D'ailleurs, la Russie et l'Arabie Saoudite, grands producteurs de pétrole, étaient tombés d'accord lundi dernier sur la nécessité d'une prolongation de l'accord de réduction de la production pétrolière jusqu'en mars 2018. Cette mesure doit permettre «de réduire le niveau des stocks de pétrole à leur niveau moyen des cinq dernières années et de souligner la détermination des producteurs à assurer la stabilité, la prévisibilité et le développement durable du marché»,

avaient indiqué M. Novak et son homologue saoudien, Khaled Al-Faleh, dans un communiqué commun.

«Moscou et Ryad consulteront les autres pays producteurs de pétrole avant le 25 mai afin de parvenir à un consensus complet sur une prolongation pour 9 mois de l'accord de réduction de la production», avaient-ils avancé. Les pays membres de l'Opep et onze pays producteurs non membres vont discuter de la possibilité de prolonger l'accord de réduction de la production, à Vienne, les 24 et 25 mai, avait ajouté le ministre russe. Pour sa part, le ministre koweïtien du pétrole, Issam Elmerzoug, qui préside la commission chargée de vérifier les réductions, avait affirmé lundi dernier que

les pays producteurs de pétrole devraient renouveler un accord sur une extension de six mois de la réduction de la production de pétrole. «Il y a un consensus presque total sur l'importance d'étendre l'accord sur au moins six mois», avait-il soutenu. M. Boutarfa, dans le cadre de ces consultations, s'était entretenu le 11 mai courant à Bagdad, avec son homologue irakien, Jabbar al-Aluabi, sur les préparatifs de la prochaine conférence de Vienne. Les deux ministres se sont exprimés en faveur d'une prolongation de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays Opep et non Opep. Pour faire remonter les prix du pétrole, en décembre 2016, lors d'une réunion à Vienne, les pays de l'Opep et onze Etats non membres étaient convenus de réduire la production de pétrole de 1,8 million de barils par jour pendant le premier semestre 2017 à raison de 1,2 mbj par l'Opep et 600.000 bj par onze pays hors-Opep (Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Sud Soudan).

LE MINISTRE DE L'ENERGIE M.BOUTARFA : « L'élargissement de l'adhésion à l'accord Opep-non Opep sera discuté à Vienne »

Le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa, a indiqué jeudi à Moscou que les pays de l'Opep et non-Opep mettraient à profit leur réunion prévue le 25 mai à Vienne, pour élargir l'adhésion au principe de l'adoption d'une position commune vis-à-vis des tendances du marché mondial du pétrole.

«L'accord Opep-non Opep sur la réduction de la production de pétrole a déjà acquis un très large consensus. Mieux encore, d'autres pays dont certains du continent africain se sont engagés à soutenir, eux aussi, cet accord.

A Vienne, nous allons discuter de la manière d'affiner davantage ces prises de position communes», a souligné M. Boutarfa à la presse à l'issue de sa rencontre avec son homologue russe Alexander Novak, au cours de laquelle ils se sont exprimés en faveur d'une pro-

longation de l'accord sur une réduction de la production pour une durée de 9 mois supplémentaires.

«L'adhésion à l'accord de réduction de la production est totale avec 100% au niveau des pays de l'Opep, alors que le taux d'engagement chez les pays producteurs Non-Opep est tout aussi important, environ 95%», a ajouté le ministre.

Au cours de leurs entretiens, MM. Boutarfa et Novak ont relevé «la nécessité de mettre en place une commission d'experts qui sera chargée de suivre les développements du marché mondial afin de faciliter la prise de décisions idoines dans toutes les situations», selon M. Boutarfa.

Pour rappel, la Russie, pays non membre de l'Opep, s'était déjà prononcée en faveur d'une prolongation de l'accord de réduction de la production: Lundi dernier, le président Vladimir Poutine s'est dit «optimiste» concernant une éventuelle reconduction de l'accord en question. Les pays membres de l'Opep et onze pays producteurs non membres vont discuter de la possibilité de prolonger l'accord de réduction de la production, à Vienne, les 24 et 25 mai.

Pour faire remonter les prix du pétrole, en décembre 2016, lors d'une réunion à Vienne, les pays de l'Opep et onze Etats non membres étaient convenus de réduire la production de pétrole de 1,8 million de barils par jour pendant le premier semestre 2017 à raison de 1,2 mbj par l'Opep et 600.000 bj par onze pays hors-Opep (Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Sud Soudan).

ALGÉRIE - ITALIE

Le P-DG de Sonatrach et son homologue d'ENI examinent le partenariat bilatéral

Le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a reçu à Alger le P-dg du groupe pétrolier italien ENI, Claudio Descalzi, a indiqué jeudi un communiqué de Sonatrach.

Les discussions entre les deux parties ont porté sur l'état du partenariat entre Sonatrach et ENI, «caractérisé par une coopération de longue date qui lie les deux entreprises dans le domaine de l'industrie des hydrocarbures en Algérie», souligne le communiqué.

Lors de cette rencontre, M. Ould Kaddour a assuré son hôte de la disponibilité de Sonatrach à conforter le partenariat avec ENI notamment dans la pétrochimie, la Recherche et Développement et dans la commercialisation du gaz naturel et du GNL.

A ce titre, il a rappelé que Sonatrach restait «ouverte à

toute proposition de collaboration mutuellement bénéfique». Pour sa part, M. Descalzi s'est dit ravi de discuter avec son homologue de Sonatrach sur les dossiers qui intéressent les deux entreprises, indiquant qu'ENI avait de «grandes ambitions d'intensifier son partenariat avec Sonatrach dans de nouveaux projets, en Algérie et à l'international».

Pour rappel, Sonatrach et ENI avaient signé, en novembre 2016 à Rome, plusieurs accords de coopération dans le secteur énergétique.

Ces accords s'étendent à l'exploration ainsi qu'à d'autres domaines d'activités comme le développement des énergies renouvelables, le raffinage, la pétrochimie et la Recherche et Développement.

APS

ALGÉRIE - BAD

La BAD se dit «très satisfaite» des réformes économiques engagées par l'Algérie

La Banque africaine de développement (BAD) a exprimé jeudi sa «très grande satisfaction» quand à la concrétisation des réformes économiques en Algérie en s'engageant à renforcer ses financements au profit des programmes d'investissements pour aider le pays à concrétiser la mise en œuvre du nouveau modèle de croissance.

«Nous sommes très satisfaits des réformes sur le terrain.

Les mesures (de réformes) annoncées ont été effectivement engagées», a soutenu le Représentant résident de cette banque régionale à Alger, M. Boubacar Sidiki Traore, lors d'une conférence de presse.

Ces réformes, a-t-il affirmé, incitent la BAD à approfondir son partenariat stratégique avec l'Algérie.

La «parfaite cohérence» entre les projets algériens engagés et les cinq priorités de la BAD (électrification, nutrition, industrialisation, intégration et amélioration des conditions de vie en Afrique), l'adoption du nouveau modèle économique ainsi que la vision de l'Algérie pour 2035 sont des facteurs qui militent pour l'approfondissement d'un «partenariat de qualité» avec l'Algérie, a-t-il poursuivi.

Évoquant le prêt préférentiel de 900 millions d'euros accordé par la BAD à l'Algérie en 2016, M. Traore a fait valoir que ce crédit n'avait été octroyé qu'après que la cette institution financière africaine ait eu des «engagements fermes» du pays à poursuivre les réformes économiques. «Un appui budgétaire vise essentiellement à appuyer des réformes.

L'Algérie s'est engagée dans des réformes profondes pour diversifier son économie. Elle a pris des engagements fermes avec la BAD pour concrétiser cette diversification. Les 900 millions d'euros ont été mis à la disposition du gouvernement sur la base de ses engagements», a-t-il expliqué en précisant que ce prêt «n'est pas un chèque en blanc» puisque la BAD suit attentivement la mise en œuvre de ces réformes. A ce propos, il a fait savoir qu'une mission de la BAD, composée de 12 experts, a achevé jeudi une mission de supervision des réformes en Algérie. Ces experts ont consulté plusieurs administrations algériennes dont le ministère des Finances avec ses différentes structures, le Trésor public et la Banque d'Algérie essentiellement pour vérifier l'exécution sur le terrain d'une trentaine de réformes financières et économiques comme l'augmentation des ressources fiscales ordinaires, la rationalisation des dépenses budgétaires, le développement



de la compétitivité des entreprises, l'amélioration du climat des affaires et le soutien des PME. Selon lui, cette délégation de la BAD a été «très satisfaite de la mise en œuvre de ces réformes».

La BAD compte participer au financement des investissements de Sonelgaz

Dans ce sillage, il a indiqué que la BAD avait annoncé sa volonté de participer au financement des investissements de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) dès l'année en cours, en réponse «à une requête du gouvernement algérien». Sollicitée également par les autorités algériennes pour accompagner le plan d'investissements de la Sonatrach, l'institution financière africaine n'a cependant pas encore eu de rapport direct avec les responsables de la compagnie pétrolière nationale, a-t-il ajouté.

Pour rappel, la BAD avait décaissé en décembre 2016 un appui budgétaire de 900 millions d'euros pour financer le programme algérien d'appui à la compétitivité industrielle et énergétique.

Il s'agit d'un prêt accordé à des conditions «exceptionnellement avantageuses», selon M. Traore, à savoir un taux d'intérêt inférieur à 2% et un remboursement sur 20 ans avec un différé de cinq ans.

Pour M. Traore, ce prêt est autant bénéfique pour la BAD qu'il l'est pour l'Algérie. «Pour nous (BAD), c'est une marque de confiance inestimable.

Quand l'Algérie, un pays respecté par

le monde entier, emprunte auprès d'une banque comme la nôtre, nous sommes doublement gagnants, car cela prouve que la BAD est une institution régionale solide», s'est-il réjoui. Cela permettra à la Banque d'aller sur les places internationales pour lever des fonds à des conditions encore plus favorables, selon lui. Abordant les activités de la BAD, M. Traore a souligné que cette institution régionale allait tenir son Assemblée annuelle de 2017 à Ahmedabad (Inde) du 22 au 25 mai. Les travaux de ces Assemblées, qui regrouperont les Gouverneurs de cette Banque provenant de 54 pays membres africains et 26 pays non régionaux, s'articuleront cette année sur le thème «Transformer l'agriculture pour créer de la richesse en Afrique».

Évoquant le rôle important que joue le secteur agricole dans la sécurité alimentaire en Afrique, il a noté que le continent dépense près de 35 milliards de dollars/an en importations alimentaires, une facture qui pourrait atteindre 10 milliards de dollars en 2025, alors que l'Afrique, qui possède plus de 65% de terres arables encore disponibles dans le monde, a le potentiel de devenir une puissance agricole.

En 2016, la BAD a approuvé des opérations de financements pour 10,8 mds de dollars, (+25% par rapport à 2015) au profit de ses clients dont 1 milliard de dollars pour l'Algérie. Le portefeuille de la Banque pour l'Algérie comprend actuellement 12 opérations pour une enveloppe globale de 724 millions d'unités de compte (environ 1,07 milliard d'euros) comportant onze (11) opérations d'assistance technique pour un montant de 9,1 millions de dollars, et le prêt de 900 millions d'euros qui a été entièrement décaissé, et en une seule fois, en décembre 2016, selon M. Traore. La BAD, créée en 1964 pour contribuer au développement économique de des pays africains, compte 80 pays membres formés de 54 pays africains et 26 non africains. L'Algérie est parmi les pays fondateurs de cette institution dont la capital dépasse actuellement les 100 milliards de dollars. Détenant 4,2% des actions de cette banque, l'Algérie est la quatrième actionnaire parmi les pays africains et le septième dans le classement général des pays membres.

FRANCE - ALGÉRIE

L'Algérie à l'honneur du salon Made In Hainaut à Valenciennes

L'Algérie est l'invité d'honneur du salon professionnel Made In Hainaut, ouvert jeudi sur le site minier de Wallers Arenberg à Valenciennes, au nord de la France.

L'objectif de ce salon de deux jours est de faire rencontrer et travailler ensemble un maximum d'entreprises des Hauts de France, et ce, quel que soit leur secteur d'activité pour développer la dynamique économique régionale. C'est dans ce cadre que les organisateurs, avec le concours du consul général d'Algérie à Lille, ont voulu consacrer l'après-midi de jeudi deux tables-rondes à l'Algérie, avec au programme Un pays attractif : les raisons de s'intéresser à l'Algérie et L'Algérie en pratique : regards croisés sur les opportunités de partenariat et de co-production.

Par cette demi-journée algérienne, les organisateurs ont voulu ouvrir le salon vers l'international, en déroulant le tapis rouge aux entreprises du nord de la France en raison de la grande volonté des autorités algériennes pour la coopération.

Au cours de son intervention à l'ouverture de la rencontre, le consul général d'Algérie à Lille, Rachid Belbaki, a présenté un aperçu sur l'économie algérienne et les perspectives de développement, mettant en évidence les atouts économiques de l'Algérie, la politique de diversification, le nouveau modèle de croissance, sans omettre de dresser, aux nombreux participants, un tableau sur la situation économique et financière.

Au cours de la première table-ronde, plusieurs intervenants ont mis en relief les grandes tendances actuelles de l'économie algérienne et les orientations données par le programme de l'Etat algérien.

Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie-France (CACI-France), Kaci-Kacem Ait Yala, a souligné, chiffrés à l'appui, que les conjonctures économiques de l'Algérie et de la France, deux pays en transition, sont favorables pour les entreprises françaises.

Il a soutenu que c'est le moment pour un mariage économique entre les deux pays qu'il ne faut pas le rater, notamment pour la France, attirant l'attention sur la diaspora algérienne vivant en France.

Se basant sur l'Institut national des études économiques et statistiques (INSEE), il a rappelé que la population d'origine algérienne représente 11% de la population française.

Pour sa part, le directeur Business France Algérie, Dominique Bouter, a relevé que depuis la volonté de coopération stratégique exprimée par les deux chefs d'Etat algérien et français, Abdelaziz Bouteflika et François Hollande, il y a cinq ans, nous sommes en bonne période dans les relations de partenariat, appelant à faire mieux, notamment avec le nouveau président français, Emmanuel Macron. En raison de réelles opportunités offertes par l'Algérie, Dominique Bouter a estimé que c'est le bon moment pour venir en Algérie et porter des projets de partenariat, expliquant que le gouvernement algérien a consenti d'énormes efforts en matière d'investissements, notamment sur le plan des infrastructures.

En ce qui concerne les entrepreneurs algériens, il indiqué aux chefs d'entreprises français qu'il y a une nouvelle génération en Algérie qui a de l'argent et elle est porteuse de projets concrets.

Au cours de la deuxième table-ronde, le nombreux public a pris connaissance d'exemples de partenariat franco-algérien qui ont réussi.

C'est le cas de Jorge Hernandez, directeur général du groupe APRC, spécialisé dans la logistique, a expliqué comment il a réussi à implanter en Algérie une entreprise pionnière dans la logistique, un secteur inexistant en Algérie et méconnu également en France, en parvenant à drainer avec lui un grand distributeur dans l'agroalimentaire et l'alimentaire qui va s'installer prochainement en Algérie et dont il n'a pas voulu dévoiler son nom. Il projette même de passer, après sa réussite en Algérie, au marché africain, soulignant que l'avenir de l'Europe, c'est l'Afrique. La Ruhr se trouve dans les pays du sud de la Méditerranée, a-t-il dit, relevant qu'au départ de son partenariat il a rencontré des difficultés en raison des lourdeurs administratives. De son côté, Pascal Durrenberger, directeur général de Hiole Industries Algérie, qui développe des services à l'industrie, a souligné que le choix du partenaire local est déterminant dans la réussite des projets, faisant observer que son groupe a réussi son challenge de co-production. Maintenant, nous accompagnons notre partenaire algérien sur le marché extérieur, a-t-il ajouté. Hervé Marchand, directeur France et pays francophones de NRF France, l'un des leaders de marché dans les pièces de climatisation, refroidissement et chauffage pour les voitures de tourisme et les camions légers, a indiqué que malgré l'appréciation négative de la Coface, nous avons décidé d'investir en Algérie, nous avons trouvé de vrais partenaires et nous voulons aller très loin. Estimant que le marché européen dans ce secteur est saturé, son groupe veut faire de l'Algérie, a-t-il précisé, une base, une plateforme pour l'Afrique.

APS

SELON LE CONSUL GÉNÉRAL D'ALGÉRIE À LILLE, RACHID BELBAKI «Le secteur privé, un atout essentiel dans la diversification de l'économie algérienne»

Le secteur privé constitue un atout essentiel dans la diversification de l'économie algérienne, a affirmé jeudi à Valenciennes le consul général d'Algérie à Lille, Rachid Belbaki soulignant que l'entreprise privée est le principal pourvoyeur d'emplois en Algérie.

Le secteur privé constitue un atout essentiel pour la diversification de l'économie algérienne.

Grâce à ses capacités dynamiques d'entraînement, il participe désormais à la recomposition du champ économique et social et de l'environnement administratif et partenarial, a expliqué le consul général dans son intervention introductive à deux tables-rondes sur l'Algérie, organisées en marge du salon multisectoriel Made In Hainaut, ouvert jeudi sur le site minier de Wallers Arenberg à Valenciennes, au nord de la France, au cours duquel l'Algérie est à l'honneur. Il a indiqué que l'entreprise privée dyna-

mique, en expansion rapide, est le principal pourvoyeur d'emplois et est, a-t-il précisé, à l'origine de 85% de la valeur ajoutée dans les branches hors hydrocarbures.

Elle joue un rôle décisif dans la conjoncture actuelle grâce à son dynamisme et sa capacité d'adaptation, a-t-il affirmé dans son intervention sur l'économie algérienne et les perspectives de développement.

D'emblée, il a énuméré les atouts économiques de l'Algérie, en insistant sur son positionnement géographique, son grand potentiel agricole, sa base industrielle large et diversifiée jouissant d'un important patrimoine foncier sous forme de zones industrielles et de zones d'activités mises à la disposition des investisseurs étrangers et locaux.

Rachid Belbaki a explicité brièvement la politique de diversification économique menée par le gouvernement. Afin de diversifier son écono-

mie, le gouvernement algérien entend développer les énergies renouvelables et lancer massivement 18 filières industrielles, relancer l'industrie et stimuler l'emploi, a-t-il soutenu, précisant aux nombreux chefs d'entreprises françaises présents à la rencontre, que cette politique de diversification concerne également les secteurs à forte valeur ajoutée, tels que l'agro-industrie, les services ainsi que l'économie numérique et celle du savoir. En parallèle, a-t-il fait constater, l'Algérie poursuit également une politique de développement territorial dans une perspective d'intégration africaine en s'appuyant sur l'amélioration de l'infrastructure et le développement des capacités d'innovation et d'attractivité des territoires, évoquant dans ce sens les importants investissements publics dans les infrastructures, notamment dans les secteurs du transport (routier, ferroviaire, aérien et

maritime), de l'eau et de l'électricité.

Il a considéré que les grands chantiers d'infrastructure, réalisés ou programmés, ouvrent des perspectives nouvelles pour les entreprises algériennes avec celles de tout le continent africain qui doivent contribuer substantiellement au mouvement d'intégration régionale en Afrique.

Par ailleurs, le consul général a indiqué que parmi les perspectives de développement de l'économie algérienne figurent l'institutionnalisation du changement en révisant le statut et la composition du comité Doing Business, l'accélération de la création d'entreprises en simplifiant la charge administrative afin de réduire au maximum les coûts de transaction, le développement des start-ups et la réforme du système bancaire avec l'élimination des anomalies et le développement des marchés de capitaux.

Education : M^{ME} BENGHEBRIT : «Mise en application d'un système informatique dans le secteur de l'éducation avant la fin du mois de juin 2017»

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, a annoncé, hier à Tlemcen, la mise en application d'un système informatique au niveau des établissements scolaires avant la fin du mois de juin 2017.

À l'ouverture d'une rencontre nationale sur le système informatique dans le secteur de l'éducation, Mme Benghebrat a expliqué que ces applications concerneront, entre autres, la ressource humaine, les infrastructures pédagogiques et permettront l'amélioration de la gestion administrative, la rationalisation des dépenses et la satisfaction des doléances des usagers. Ce système, a ajouté la ministre, permettra une équité, une transparence et une crédibilité des procédures administratives et un traitement sécurisé des affaires administratives.

Evoquant cette rencontre nationale, Mme Benghebrat a précisé que celle-ci permettra d'évaluer la phase expérimentale de ce système, mis en œuvre le 16 avril dernier.

Elle a indiqué qu'un guide d'utilisation de ce système a été élaboré et que des stages de formation seront initiés au profit des utilisateurs afin que ces derniers soient prêts à la prochaine rentrée scolaire. Dans une déclaration à la presse, la ministre a assuré que toutes les dispositions ont été prises pour protéger ce système contre toute tentative de piratage grâce au travail entrepris par les ingénieurs et les informaticiens qui l'ont conçu depuis 2015. Elle a également insisté sur une coordination des efforts de tous les personnels du secteur afin que celui-ci retrouve la confiance de la société toute entière. Le rétablissement de cette confiance se fera, selon la ministre, en trois étapes, celles de la pédagogie, la bonne gouvernance du secteur par l'informatisation et la formation.

Les directeurs des établissements scolaires de diverses régions du pays ont pris part à cette rencontre d'un jour.

BAC 2017 : Le ministère est prêt à faire face à toute tentative de fraude

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, a assuré, hier à Tlemcen, que son département est prêt à faire face à toute tentative de fraude lors de la session du baccalauréat de juin.

Dans une déclaration à la presse, en marge du séminaire national sur l'informatisation du secteur de l'éducation, la ministre a indiqué que des instructions ont été données pour interdire l'introduction des téléphones et des appareils numériques dans les salles d'examen et les candidats pris en possession de ces équipements seront sanctionnés conformément à la loi. Mme Benghebrat a également précisé que les différents partenaires seront associés à la sécurisation de ces examens comme il sera fait appel aux imams et aux membres de la famille pour participer à ces actions d'information et de sensibilisation pour ancrer la valeur de l'honnêteté chez les jeunes.

Dans ce contexte, la ministre a souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour mettre fin à ces pratiques et crédibiliser ces examens.

Par ailleurs, la ministre a annoncé que les élèves non concernés par les examens et qui ont obtenu une moyenne entre 9 et 9,99, auront la possibilité de subir des examens de rattrapage à compter du 21 juin prochain afin de leur donner une nouvelle chance pour être admis à la classe supérieure.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : Début du Salon national de la recherche scientifique au Palais des expositions

Le Salon national de la recherche scientifique a débuté jeudi à Alger avec la participation de 400 exposants et placé sous le slogan de «La recherche scientifique au service du pays».

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique par intérim, M. Mohamed Mebarki, qui était accompagné de plusieurs membres du Gouvernement.

Organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sous le haut parrainage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la manifestation est dédiée à la présentation des derniers produits et inventions scientifiques tout en constituant une opportunité d'échange d'expériences et de connaissances entre chercheurs et étudiants.

Lors de ce salon qui durera jusqu'au 21 mai courant, est prévue également la présentation de produits réalisés dans le domaine de la technologie comme la fabrication de puces électroniques, les satellites, les avions sans pilote et autres modèles d'applications pionnières dans les secteurs des énergies renouvelables, la santé, l'agriculture, les technologies de l'information et de la communication (TIC), la biotechnologie, la nanotechnologie (procédés de fabrication et manipulation des structures), les changements climatiques et les sciences humaines.

Par ailleurs, plusieurs concours intellectuels et activités scientifiques seront aussi organisés en direction des étudiants et visiteurs. En Algérie, la carte de la recherche scien-



tifique compte plus de 1400 laboratoires de recherche et 25 centres de recherche entre les agences de la recherche spécialisée sous la supervision de 30 000 chercheurs environ.

M. MEBARKI :

«Exploiter le produit de la recherche scientifique dans le développement de l'économie nationale »

Le ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique par intérim, Mohamed Mebarki, a affirmé jeudi à Alger la nécessité d'exploiter le produit de la recherche scientifique dans le développement de l'économie nationale et de faire confiance aux compétences scientifiques nationales.

Dans une déclaration à la presse après avoir présidé, en compagnie de membres du gouvernement, l'ouverture du salon national des produits de la recherche scientifique, M. Mebarki a précisé que la conjoncture économique actuelle «nécessite une coordination entre l'Université et l'entre-

prise économique et industrielle». «Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique doit prendre conscience de l'importance de son rôle dans l'accompagnement des secteurs productifs pour répondre aux préoccupations des opérateurs dans différents domaines afin de réduire la facture d'importation», a-t-il ajouté.

Dans le même contexte, il a relevé la nécessité «d'établir des relations durables entre les établissements de recherche et l'environnement économique et social en vue de transférer les recherches, les expériences et l'innovation technologique au secteur de la production».

M. Mebarki a souligné «le soutien constant du prési-

dent de la République pour la relance du secteur de la recherche scientifique et le développement technologique afin de réaliser le développement global du pays et lui permettre de se mettre au diapason des pays développés». Rappelant les résultats «importants» réalisés par les chercheurs algériens, le ministre a mis en exergue la symbolique de la date d'organisation de ce salon qui coïncide avec la commémoration de la journée de l'Étudiant (19 mai), rappelant à ce propos, les sacrifices consentis par les étudiants lors de la glorieuse révolution pour le recouvrement de la souveraineté nationale. À l'occasion de cette manifestation scientifique, plusieurs produits scientifiques y seront

présentés, à savoir la première puce électronique, le premier satellite, le premier drone, ainsi que la découverte du chercheur Saïd Bouhellal, faite sous formes de nouvelles technologies dans le domaine de la préservation de l'environnement et de la lutte contre la pollution plastique.

Organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sous le haut parrainage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la manifestation est dédiée à la présentation des derniers produits et inventions scientifiques tout en constituant une opportunité d'échange d'expériences et de connaissances entre chercheurs et étudiants.

SELON L'ARAV :

Les chaînes TV appelées à observer les «principes d'intérêt général» et éviter les «dérives» des années précédentes

L'Autorité de régulation de audiovisuel (ARAV) a exhorté, jeudi dans un communiqué, les chaînes de télévision algériennes à observer les «principes d'intérêt général» afin d'éviter les «dérives» constatées les années précédentes, tout en élaborant des programmes spéciaux pour le Ramadhan «qui soient un espace d'éveil à la fois spirituel et rationnel, conciliant authenticité et modernité».

«À l'approche du mois de Ramadhan, l'ARAV souhaite saisir cette opportunité pour faire valoir auprès des chaînes de télévision des principes d'intérêt général, afin d'éviter les dérives constatées les années précédentes», précise la même source, faisant observer que «le mois de Ramadhan doit nous offrir une nouvelle opportunité pour nous réapproprier, et ce de manière ferme, notre tradition religieuse immémoriale, menacée par les assauts de la mondial-

sation et de ses nouvelles formes d'hégémonie médiatique». Dans ce sens, l'Autorité de régulation que préside Zouaoui Benhamadi, exhorte l'ensemble de ses partenaires du champ audiovisuel à «souscrire volontairement à une forme d'autorégulation éthique et esthétique, en élaborant des programmes spéciaux qui soient pendant la période du ramadhan un espace d'éveil à la fois spirituel et rationnel, conciliant authenticité et modernité».

«Des émissions, comme par exemple celles de caméra cachée, doivent faire l'objet d'un examen attentif», a averti l'ARAV, faisant observer qu'«il arrive souvent que ce genre d'émissions livre, sous couvert de divertissement, des séquences dont la brutalité et la vulgarité sont une insulte à la dignité humaine».

À ce propos, l'ARAV indique qu'elle a déjà reçu de la part de citoyens des «plaintes contre certaines chaînes qui

les ont filmés à leur insu dans une situation plus dévalorisante qu'humoristique», appelant par cette occasion «ces chaînes, qui se reconnaissent, à respecter le droit à l'image de chaque individu». «Durant ce mois sacré, la spiritualité devrait prévaloir sur toute autre considération, notamment en veillant au dosage et à la programmation de certaines publicités qui pous- sent à une surconsommation préjudiciable à la santé, qui proposent des produits inappropriés au moment de la rupture du jeûne, sans oublier la publicité mensongère», déplore l'Autorité de régulation, soulignant que «ces principes expriment la volonté de l'ARAV d'apporter sa contribution à une amélioration des programmes, spécialement durant la période du ramadhan qui mérite un traitement à la mesure des valeurs partagées par tout un peuple spirituellement uni et solidaire».

APS

18^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES (SITEV)

M.Nouri : «Réception de 100 nouveaux établissements hôteliers en 2017 afin de combler le déficit en matière d'hébergement»

Le ministre de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, Abdelwahab Nouri a annoncé jeudi à Alger que son secteur «devrait réceptionner 100 nouveaux établissements hôteliers en 2017, en vue de combler le déficit en matière d'hébergement».

Le ministre a indiqué, lors d'un point de presse animé à l'issue de l'ouverture officielle de la 18^{ème} édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), aux Palais des expositions (Pins maritimes) que le secteur accordait «une importance particulière à l'investissement touristique, en vue de combler le déficit en matière d'hébergement», rappelant que «584 projets touristiques sont en cours de réalisation, sur un total de plus de 1.670 projets accrédités jusqu'à présent, par le secteur». A cet effet, «un programme ambitieux a été élaboré dans le but de relancer le secteur du tourisme et lui permettre de contribuer au développement économique», a précisé M. Nouri, mettant l'accent sur l'importance de «la garantie d'infra-

structures hôtelières et touristiques à travers tout le pays, répondant aux normes internationales et à même de satisfaire la demande des clients».

Il a insisté, par ailleurs, sur la nécessité de «consentir davantage d'efforts afin de promouvoir la destination Algérie, en permettant aux touristes étrangers de découvrir les richesses naturelles et touristique de notre pays», rappelant «des initiatives du secteur visant à transformer la destination Algérie à moyen terme en centre touristique pour les visiteurs étrangers».

Le ministre a appelé «à l'amélioration des prestations touristiques, à travers la formation d'une main d'œuvre qualifiée dans tous les créneaux de l'activité touristique», insistant sur la prise en charge de l'artisanat qui «recèle d'importants atouts et potentialités qui la qualifient à être un sérieux concurrent pour les grands pays touristiques». Il a cité, à cet effet, «le fonds de soutien aux artisans, qui existe toujours, d'autant que le secteur de l'artisanat contribue, avec plus de 270 milliards de dinars/an, dans le PIB national». Concernant la



réhabilitation des hôtels publics, M. Nouri a fait part de plus d'un milliard de dollars destiné à moderniser plus de 65 hôtels publics au niveau national. Pour ce qui est de la facilitation des mesures d'octroi du visa pour les touristes étrangers, M. Nouri a rappelé «qu'un groupe de travail installé au niveau du Premier ministère et qui compte le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, les ministres de l'intérieur et des collectivités locales et du tourisme, était en passe de chercher les moyens à même de faciliter les procédures d'entrée en Algérie, aux touristes étrangers, au niveau des consulats et ambassades algériennes à l'étran-

ger». Par ailleurs, M. Nouri a salué les efforts consentis par son département afin de réformer et de mettre à jour le système juridique, rappelant dans ce cadre la récente signature d'un décret exécutif portant procédures de création d'agences de voyages afin de mettre fin à toutes les entraves auxquelles font face ces agences.

La cérémonie d'ouverture du 18^{ème} SITEV qui étalera jusqu'au 22 mai, a été marquée par la présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Ameur et de la ministre tunisienne du Tourisme et de l'Artisanat tunisienne, Selma Eloumi-Rekik.

SELON LE MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE ET DE LA MODERNISATION DES SYSTÈMES FINANCIERS, M. BOUDIAF : «Création prochaine d'une entreprise chargée de l'extension du réseau du paiement électronique»

Le système monétique algérien sera renforcé par la création, en juin 2017, d'une entreprise interbancaire chargée de l'extension et du développement du réseau du e-paiement en Algérie, a annoncé jeudi à Alger le ministre délégué chargé de l'Economie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Mouatasssem Boudiaf.

Baptisée «filiale interbancaire monétique», cette nouvelle entité aura pour principale mission de commercialiser et d'installer les terminaux de paiement électronique (TPE) au niveau des commerces et des entreprises économiques et d'assurer les prestations nécessaires à ce service, a précisé M. Boudiaf à la presse en marge du lancement d'une formation monétique à distance au profit du personnel des banques et d'Algérie Poste.

Dans une deuxième phase, cette entreprise s'occupera aussi de la conception de logiciels et de plateformes d'information au profit de la communauté bancaire, a-t-il ajouté.

La création de cette entreprise interbancaire, qui s'ajoute au Groupement d'intérêt économique de monétique (GIE monétique) et la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim), intervient dans le cadre des efforts du secteur financier pour élargir l'utilisation des outils de paiement électronique en Algérie.

«Le système interbancaire sera complet avec trois entreprises interbancaires à savoir le GIE Monétique chargé de la régulation, la Satim chargée des aspects technologiques et techniques et cette nouvelle entité qui s'occupera de l'aspect commercial», selon M. Boudiaf.

Concernant le lancement d'une plateforme de formation électronique au profit des employés des banques et d'Algérie Poste, il est à relever que cette formation a été initiée par le GIE Monétique et l'Institut de la formation bancaire (IFB) en collaboration avec le bureau français «HTS Expert consulting/Paris», spécialisé dans la sécurisation des systèmes informatiques et les systèmes de paiement électronique.

Ce bureau français a développé pour le compte de l'IFB une plateforme de formation à distance, «e-learning», composée d'environ 50 modules relatifs à la monétique. Pour rappel, un protocole d'accord a été signé en mars 2016 entre la GIE Monétique et l'IFB pour la prise en charge de cette formation, et ce, en partenariat avec HTS.

En effet, expliquent les organisateurs de cette formation, le plan de développement du paiement par carte interbancaire établi par le GIE Monétique relève l'importance du capital humain dans la réussite de ce projet. Les banques et Algérie Poste ont manifesté une forte adhésion pour la réussite de cette formation à travers l'inscription de plus de 6.000 de leurs collaborateurs à former sur une durée de trois (3) ans.

Créé en juin 2014 par les banques commerciales, actives en Algérie, et Algérie Poste, le GIE Monétique assure la diffusion, la formation ainsi que la normalisation du système monétique.

LE P-DG DE NAFTAL M.HOCINE RIZOU À PARTIR DE MÉDÉA :

«L'autonomie de stockage en carburants passera à 30 jours à l'horizon 2030»

L'entreprise Naftal table sur une autonomie nationale de stockage en carburants de 30 jours, soit un volume de 2,2 millions de mètres cubes à l'horizon 2030, contre à peine 10 jours d'autonomie pour un volume de 600 mille mètres cubes actuellement, a indiqué jeudi à Médéa le Président directeur général de l'entreprise, Hocine Rizou.

La Société nationale de transport des produits pétroliers (Naftal) a entamé, depuis peu, un ambitieux programme de développement et de modernisation de ses infrastructures, destiné, d'une part, à assurer une plus grande autonomie en matière de stockage de carburant, mais également d'optimiser son réseau de distribution et d'augmenter sa consommation de gaz propane liquéfié, a déclaré à l'APS le PDG de l'entreprise Naftal, en marge d'une visite d'inspection des structures de la wilaya relevant

de son entreprise.

Selon M. Rizou, ce programme s'articule essentiellement autour du développement et de la modernisation des infrastructures de stockage et du réseau de transport par canalisation des carburants et du GPL, devant permettre de tripler les capacités de stockage de l'entreprise, passant ainsi de 600 mille mètres cubes à hauteur de 2,2 millions de mètres cubes à l'horizon 2030, soit une autonomie de 30 jours, a-t-il précisé.

L'autre volet important de ce programme de développement consiste en la modernisation et l'extension du réseau de distribution de Naftal entamé par la rénovation, en cours, de plus de 700 stations service et la réalisation de 160 méga-stations services, à travers le territoire national, à l'échéance fixée, a ajouté le même responsable.

La promotion des carburants pro-

pres, en l'occurrence le GPL, figure également parmi les créneaux que compte investir, avec force, l'entreprise Naftal, à travers l'augmentation de la consommation du gaz propane liquéfié qui devrait se situer, à la faveur de ce plan de développement, aux alentours de 30% d'ici à 2030, contre 5 à 6 % de la consommation aujourd'hui, a affirmé M. Rizou.

Pour atteindre cet objectif, Naftal prévoit la réalisation de stations vertes et de centres de conversion au niveau de l'ensemble du territoire national, a-t-il fait observer, révélant que d'autres projets seront lancés incessamment qui concernent la production d'huile de moteurs, de montage de kits GPL et d'unités de récupération de produits déjà fabriqués par l'entreprise.

Sonelgaz va lancer une vaste opération de recouvrement de plus de 62 milliards DA de créances

La Société nationale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) lancera, à partir d'aujourd'hui, une vaste campagne pour le recouvrement de ses créances auprès de ses clients, qui s'élèvent à 62,5 milliards DA, apprend-on auprès de ce groupe.

«Afin de garantir la pérennité du service public auquel est tenue notre société, nos directions de distribution lancent, à partir du 20 mai en cours, une vaste opération de recouvrement des créances baptisée "Tahsil", et ce, à travers 355 agences

commerciales au niveau national», souligne Sonelgaz.

Des moyens humains et matériels "conséquents" seront mobilisés pour faire aboutir cette opération qui touchera les clients ayant plus d'une facture impayée, a souligné la même source.

Ces créances, qui sont en constante croissance, engendrent des "difficultés financières" à la trésorerie de la société, explique ce groupe qui relève que cette situation "affecte son fonctionnement et étouffe les différents projets de dévelop-

pement des réseaux électriques et gaziers nécessaires à la garantie de la continuité et la qualité de service».

La part la plus importante des créances de Sonelgaz est détenue sur la clientèle privée et représente 46% du portefeuille, tandis que 40% sont détenues sur les administrations, les entreprises publiques et les opérateurs économiques, fait-elle savoir.

S'inscrivant dans l'approche prônée par ce groupe qui vise l'amélioration de la relation clientèle et étant donné que le

souci reste celui d'assurer la continuité du service et le confort des clients, "les coupures de courant électrique pour le gaz constituent un ultime recours pour redresser la situation", avise Sonelgaz.

A cet effet, elle invite sa clientèle à se rapprocher de ses structures commerciales où toutes les facilités leur seront offertes afin de s'acquitter de leurs redevances énergétiques dans les meilleurs délais, et ce "pour éviter les désagréments liés aux coupures".

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Quatre abris pour terroristes et 6 bombes de confection artisanale détruits à Boumerdes et à Skikda

Quatre (04) abris pour terroristes et 6 bombes de confection artisanale ont été détruits mercredi à Boumerdes et à Skikda, a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit, le 17 mai 2017 à Boumerdes/1 RM et Skikda/5 RM, quatre (04) abris pour terroristes et (06) bombes de confection artisanale, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté un (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Oran/2 RM », a précisé la même source.

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé à Ouargla/4 RM et Tlemcen/2 RM, quatre (04) narcotrafiquants en possession de 9,5 kilogrammes de kif traité, a ajouté la même source.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté à Tlemcen/2 RM, Béchar et Adrar/3 RM, 18 immigrants clandestins de différentes nationalités, tandis que des unités des gardes-côtes de Annaba et de Skikda/5 RM ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 66 personnes, à bord d'embarcations de construction artisanale, a relevé le communiqué du MDN.

Une cache d'armes et des munitions découvertes à Tinzaouatine

Une cache d'armes et des munitions ont été découvertes jeudi à Tinzaouatine (Bordj Badji Mokhtar) par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières et lors d'une patrouille près de la bande frontalière sud, un détachement de l'ANP a découvert, ce matin du 18 mai 2017 à Tinzaouatine, secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar/6 RM, une cache d'armes et de

munitions », a précisé la même source. Il s'agit de 9 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, trois (03) fusils semi-automatiques de type Simonov, un fusil à répétition, ainsi qu'une importante quantité de munitions de différents calibres, a ajouté la même source.

« Ces opérations menées par des unités de l'ANP au niveau de la bande frontalière, dénotent de la ferme détermination à préserver la sécurité de notre pays et la protection des frontières nationales », a souligné le MDN.

TISSEMSILT

Le wali insiste sur l'achèvement des projets de logements

L'évaluation périodique de l'état d'avancement des chantiers relatifs aux programmes de logements, a été au centre de la visite de travail et d'inspection du wali de Tissemsilt, Abdelkader Benmessaoud, à travers la commune de Theniet El Had, chef-lieu de daïra.

Abed Meghit

Des Logements seront attribués aux familles résidant dans du vieux bâti dans la ville de Theniet El Had, tels que, les habitants des cités "Hakem" et "Hellal Benghalem" seront relogés "avant l'Aid El Fitr", a indiqué hier le wali Abdelkader Benmessaoud. En inspectant les projets de réalisation de 50 logements (RHP) à Hai Chouhadas reste unique les travaux d'aménagement externe et de raccordements des réseaux au projet. Le premier chef de l'exécutif a également inspecté les travaux de 400 logements socio-localitifs, au lieu-dit Sidi Ben Djelloul dont 120 logements achevés reste uniquement son branchement à l'énergie électrique. Le wali a ordonné les services de la SDO d'entamer les travaux dans les plus brefs délais. A Amrouna (village Agricole), le wali a inspecté le projet de 250 logements (LPL) dont 80



unités au taux d'avancement de 87%, 60 unités à l'arrêt et 100 logements non lancés. M. le chef de daïra de Theniet El Had a également confirmé l'attribution, avant le 5 juillet prochain, d'un quota de 160 logements (LPL). En effet, sur le terrain, le wali a mis l'accent sur deux points négatifs à savoir: le retard dans la réalisation et le manque de suivi du bureau d'études à cause du manque de concentration et le manque de contrôle. A ce sujet, le wali a insisté sur le respect des délais tout en concédant ces projets à des entrepreneurs qualifiés et des bureaux d'études spécialisés, sans oublier la main-d'œuvre afin d'achever le projet dans son délai limité. En ce qui concerne la réalisation des réseaux d'eau potable, l'assainissement, le raccordement en réseau d'électricité et l'aménagement extérieurs des logements, en cours de réalisation, le wali a donné des instructions fermes aux directeurs exécutifs concernés afin d'achever

les travaux et ce parallèlement avec l'opération de construction de logements pour gagner du temps et assurer la réception complète des logements à 100%, et ce, pour les distribuer aux citoyens. Le chef de l'exécutif a insisté sur la réalisation de "tout le projet et non pas partiellement" et "sa livraison dans les délais impartis". "Nous avons des engagements à tenir envers les citoyens", a-t-il rappelé. Le chef de l'exécutif a réitéré la nécessité d'accélérer la cadence des travaux de réalisation de logements afin de les distribuer aux familles nécessiteuses qui attendent depuis longtemps. Espérons que le nouveau Directeur général de l'OPGI, entame une nouvelle vision stratégique et mette le train sur les rails. Pour rappel, la commune de Theniet El Had dispose de 13 sites d'habitations précaires, soit l'équivalent de 1.110 habitations recensées en 2007 aux quartiers « El Hakem », « Hellal Benghalem » et « Louz », selon notre source.

CHLEF :

Distribution des clés de plus de 500 logements publics locatifs

Les clés de quelque 545 logements publics locatifs (LPL) ont été distribuées jeudi à Chlef à leurs bénéficiaires des communes de Sidi Okacha, Ouled Abbas, Tadjena, Sobha et Benaria.

Lors de l'octroi des clés à leurs bénéficiaires, dans la commune de Sidi Okacha, à la faveur d'une cérémonie à laquelle ont pris part les autorités locales civiles et militaires, le wali de Chlef Faouzi Ben Hocine a affirmé la poursuite de réalisation des différents programmes de logements dans la wilaya, signalant des préparatifs pour la distribution de près d'un millier d'autres unités LPL vers la fin du mois de

juillet prochain. A son tour, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya, Lakhdar Bouchnine, a indiqué que la distribution de ces 545 LPL se fera par étapes, en commençant par ce lot de 115 unités à Sidi Okacha, qui sera suivi en juillet prochain par 300 autres unités dans la même région, après examen des recours relatifs aux listes des bénéficiaires.

Ce total de logements à attribuer concerne également 80 unités dans la commune de Benaria, 40 à Ouled Abbas, et une centaine dans chacune des communes de Tadjena et Sobha, selon le même responsable, qui a également

signalé l'attribution programmée, sur instruction du wali, de 800 logements en juillet prochain. Ali, un bénéficiaire de cette opération s'est dit profondément heureux d'avoir reçu les clés de son logement qui lui permettront de mettre fin à des années de location qui ont grevé son budget, a-t-il déploré, non sans exprimer le souhait que le reste de ses concitoyens bénéficient de la même chance d'avoir un logement.

Dans un autre sillage, près de 400 foyers du village Bouhlou, dans la commune de Sidi Okacha, ont été raccordés jeudi au réseau de distribution de gaz naturel, pour une enveloppe de réalisation esti-

mée à plus de 37 millions de dinars, au titre du quinquennat 2010-2014, selon les explications fournies sur place. Selon les mêmes données fournies par la directrice de l'énergie de la wilaya, Chahrazed Bouzid, le taux de couverture en gaz naturel à Chlef est de 60%, avec la prévision d'être porté à 87% en 2018, après parachèvement des opérations de raccordement inscrites au titre du même quinquennat. Les habitants du village Bouhlou n'ont pas caché leur joie à l'égard de l'introduction de cette énergie vitale dans leurs foyers, à quelques jours du mois sacré.

ILLIZI:

Formation de gestionnaires de micro-entreprises de jeunes spécialisées dans les TIC

Au total 28 jeunes gestionnaires de micro-entreprises versées dans les TIC, à travers la wilaya d'Illizi, bénéficient d'une session de formation dans l'installation des réseaux de télécommunications, a-t-on appris jeudi de la direction locale des postes et des technologies de l'information et de la communication (P-

TIC). Ces jeunes, gestionnaires de 15 micro-entreprises montées par le biais des dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), ont bénéficié, lors de cette session de trois semaines au centre de formation professionnelle Ahmed Zabana,

de cours théoriques et pratiques encadrés par un formateur du centre régional de formation des postes et des télécommunications d'Ouargla, a indiqué le directeur du secteur, Slimane Aouali.

Cette formation donnera également lieu à la sélection d'entités performantes en vue de leur confier, sur la base de conven-

tions, des marchés relevant du secteur des TIC et portant notamment sur l'installation des réseaux de télécommunications, a-t-il ajouté. Favorablement accueillie par les stagiaires, cette session devra améliorer la rentabilité et la performance de ces entités et leur permettre de se mettre au diapason des développements

techniques qu'a connus le secteur, notamment en matière d'installation des réseaux, selon les organisateurs. La session servira également de cadre d'échange d'expériences techniques dans le domaine et permettra de créer un espace de compétitivité entre jeunes opérateurs, selon la même source.

APS

SOLIDARITÉ NATIONALE:

Intégration d'un module de formation pour une meilleure prise en charge des femmes victimes de violences

Un module relatif à l'écoute, l'accompagnement et la prise en charge des femmes victimes de violences et de leurs enfants, a été intégré dans les programmes de formation dans le domaine des métiers de l'action sociale au niveau des centres nationaux de formation des personnels spécialisés, a indiqué jeudi à Alger, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem.



«Ce module est destiné aux professionnels de l'action sociale dans le cadre de la formation continue et aux étudiants dans des filières de l'assistance et de la médiation sociale, bénéficiaires des cycles de formation initiale au niveau des centres de formation spécialisés», a précisé Mme Meslem dans son allocution lors d'une journée d'information sur cette initiative. Le module en question permettra de développer les connaissances et les outils utilisés en matière d'écoute, d'accompagnement et de prise en charge des femmes en difficulté sociale, particulièrement, les femmes victimes de violences, a expliqué la ministre ajoutant que son élaboration tendent également à améliorer «les services de l'action sociale, et permettre

aux étudiants des centres spécialisés de la solidarité nationale, l'acquisition d'une pratique professionnelle adaptée au phénomène. Cet outil qui fournira aux personnels spécialisés des connaissances adéquates et des moyens de prise en charge opérationnels s'inscrit dans le cadre d'un programme de coopération mené en partenariat avec l'ONU Femmes et la Belgique.

Elle a fait savoir à cette occasion, que «8.094 de femmes en situation difficile ont été prises en charge en 2016 par des équipes multidisciplinaires au niveau des centres nationaux d'accueil destinés aux femmes victimes de violences».

«Le ministère a persévéré dans son action continue en matière de protection et promotion de la femme, à travers la

mise en place des stratégies, la mise en œuvre de programmes et l'ouverture d'établissements de prise en charge, l'encouragement des associations actives dans le domaine favorisant le travail scientifique et académique tout en soutenant les initiatives et les activités innovantes», a-t-elle dit. Dans ce contexte, Mme Meslem a appelé tous les acteurs à intensifier leurs actions et conjuguer leurs efforts pour promouvoir la femme afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle dans le développement, rappelant à ce propos que les législations nationales ont veillé à réglementer les relations entre les membres de la société pour assurer sa cohésion en criminalisant tout phénomène de violence en particulier celle à l'égard des femmes.

JUSTICE

670 détenus inscrits à l'examen d'entrée à l'UFC

Six cent soixante dix détenus (670) participeront à l'examen d'entrée à l'Université de la formation continue (UFC) prévu les 19 et 20 mai 2017, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Justice.

Les épreuves se dérouleront au niveau des établissements pénitentiaires sous l'encadrement et la supervision de l'UFC. Selon la même source, 42 433 détenus sont inscrits à l'enseignement général dont 34 037 suivent un enseignement à distance, 1 150 poursuivent leurs études universitaires et 7 246 sont inscrits en classes d'alphabétisation.

3 710 prisonniers sont inscrits à l'examen du baccalauréat 2017 et 7 680 au Brevet d'enseignement moyen (BEM). Pour les filières de la formation professionnelle, l'on recense 39 380 inscrits pour l'année 2016-2017, les élèves inscrits pour la session de février 2017 compris.

SELON UN BILAN DE LA DGSN

Arrestation de 54 individus impliqués dans des affaires d'homicide volontaire et de coups et blessures ayant entraîné la mort en avril 2017

Les brigades criminelles de la Sûreté nationale ont procédé durant le mois d'avril à l'arrestation de 54 individus présentés aux juridictions compétentes pour implication dans 24 affaires d'homicide volontaire et de coups et blessures ayant entraîné la mort, révèle mercredi un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). S'appuyant sur les dernières technologies en matière de recherche et d'investigation, les brigades criminelles des forces de police ont élucidé durant le mois d'avril 24 affaires d'homicides volontaires et de coups et blessures ayant entraîné la mort, a indiqué le bilan qui précise que tous ces crimes «ont été commis à l'arme blanche à l'exception d'une seul perpétré avec une arme à feu». Les enquêtes et investigations ont permis l'arrestation de 54 individus, dont 24 auteurs principaux et 30 complices, et leur présentation devant les juridictions compétentes, a ajouté la même

source. Selon la même, «les forces de police soutenues par les éléments de la police scientifique et technique ont élucidé 15 affaires d'homicide impliquant 38 individus et traité 9 affaires de coups et blessures ayant entraîné la mort impliquant 16 individus». Selon l'étude concernant le mois d'avril, «les bagarres et les provocations sont parmi les principales causes des homicides volontaires avec 11 cas (45,83%), suivis des affaires de meurs (25%), l'alcool et les drogues (8,33%) et en fin les conflits familiaux (4,17%)». La DGSN a fait savoir que les analyses faites par son Bureau d'investigations criminelles ont montré que la majorité des affaires traitées étaient signalées par les citoyens en composant «les numéros verts 48-15 et 17 ou en se présentant directement à la police», ajoutant que le citoyen est devenu un acteur principal dans les actions visant à la préservation de la sécurité.

SELON LA PROTECTION CIVILE
Près de 1500 accidents de la route enregistrés à Alger au cours du 1^{er} trimestre 2017

Près de 1500 accidents de la route ont été enregistrés à Alger au cours du 1^{er} trimestre 2017, a-t-on appris jeudi auprès des services de la Direction de la Protection civile d'Alger.

Les services de la Direction de la Protection civile d'Alger ont enregistré 1472 accidents de la route ayant fait 16 morts et pas moins de 1297 blessés durant le premier trimestre 2017, a indiqué à l'APS, le sous-lieutenant Safi Djamel, de la cellule de communication de la Protection Civile, en marge des journées de sensibilisation sur «les dangers de la mer et la prévention des feux de forêts et des accidents de la route».

Rappelant le bilan de 2016 où 7200 accidents de la route ayant fait 68 morts et plus de 6700 blessés ont été enregistrés, le même responsable a affirmé que ces journées visent à sensibiliser les citoyens aux dangers qu'ils encourent du fait du non respect du code de la route et des différentes consignes de sécurité routière.

Dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2017, la protection civile, de concert avec les différents services de sécurité (Gendarmerie et sûreté nationale), directions de la pêche, santé, tourisme et Conservation des forêts, tend à travers ces journées de sensibilisation à rappeler aux citoyens l'importance de respecter les consignes de sécurité fournies par les différents organismes.

Pour sa part, Saïdi Imène, conservatrice des forêts, a indiqué que son organisme rappelle les citoyens à chaque occasion l'impératif de protéger les espaces verts à Alger rappelant le bilan de 2016 où 161 feux de forêts ayant ravagé 4 hectares ont été enregistrés.

La directrice de l'Etablissement Hygiène Urbaine d'Alger (HURBAL), Chabla Linda a fait savoir, de son côté, que les campagnes de nettoyage des plages de la capitale se font de manière régulière et tout au long de l'année, relevant que le concours du citoyen demeure toutefois indispensable notamment après le lancement de la saison estivale pour des plages propres et un environnement sain.

Il est à noter que l'organisation de ces journées s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur la prévention des dangers qui sera lancée par la Direction générale de la protection civile la semaine prochaine.

Compte tenu de l'importance de cette opération, «un programme riche et diversifié» a été mis œuvre au niveau de toutes les unités à travers le territoire national en vue d'ancrer la culture de prévention chez les citoyens.

Le programme comprend des caravanes de prévention et de sensibilisation qui sillonnent la plupart des régions connues pour ces risques et se poursuivront tout au long de la saison estivale notamment au niveau des plages autorisées à la baignade et des régions limitrophes des forêts.

Concernant le phénomène de la baignade dans les retenues collinaires, la Direction générale de la protection civile a mis au point un programme visant à sensibiliser les citoyens aux dangers de la baignade dans les barrages et les retenues collinaires en associant les responsables des collectivités locales.

Dans ce cadre, la Direction générale de la protection civile appelle les citoyens à respecter les consignes de sécurité et de prévention pour une saison estivale sans dangers.

APS

PROGRAMME PAJE À ORAN :

Un projet pour l'insertion socioprofessionnelle de 50 toxicomanes

L'association de lutte contre la toxicomanie (ALT) a lancé, jeudi à Oran, son programme pour l'insertion socioprofessionnelle d'une cinquantaine de toxicomanes au titre d'un projet initié dans le cadre du Programme d'appui jeunesse-emploi (PAJE), a-t-on appris de la présidente de l'association.

Il s'agit d'un programme d'une année qui vise à accompagner cette catégorie fragile à retrouver sa place dans la société, explique Mme Hassana Dahane en marge de l'inauguration d'un nouvel espace à Hai El Yasmine, dans la daïra de Bir El Djir, intitulé «Jeunesse sans drogue», devant accueillir les jeunes bénéficiaires de ce programme d'insertion. Il s'agit d'une action initiée dans le cadre du projet NA-

SIJE (Nouvelle action solidaire pour l'insertion des jeunes exclus) mise en œuvre par Handicap international, dans le cadre du programme PAJE, sous l'égide du ministère de la Solidarité nationale, a-t-elle précisé.

«Notre but est de présenter le toxicomane comme une victime plus qu'un délinquant, notamment aux yeux du public», a-t-elle souligné, expliquant que le projet compte des ateliers, un groupe de parole et des activités. «Toutes ces actions visent à renforcer l'estime de soi et la stimulation du potentiel de ces jeunes afin qu'ils puissent se fixer de nouveaux objectifs et dépasser leur addiction», a ajouté Mme Dahane. Le projet a ciblé des jeunes, âgés entre 16 et 36 ans, toxico-

manes et ex-toxicomanes, notamment ceux qui ont des démêlées avec la justice. Les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle locaux seront impliqués pour la prise en charge de ces jeunes, a expliqué la même responsable.

L'association ALT active depuis 2013 pour sensibiliser et orienter des jeunes sur les dangers de la toxicomanie et les moyens disponibles pour la prise en charge. Ses membres ambitionnent de pérenniser l'espace «Jeunesse sans drogue» après la fin du programme PAJE en 2018, afin de pouvoir accompagner le plus grand nombre de jeunes et moins jeunes dans leur lutte contre leur addiction.

LE RUNNING AUGMENTE L'ESPÉRANCE DE VIE

La pratique du jogging plusieurs fois par semaine serait une véritable fontaine de jouvence, d'après une étude danoise intitulée Copenhagen City Heart et permettrait de prolonger votre espérance de vie.

Selon les chercheurs, les hommes qui pratiquent fréquemment le running ajoutent en moyenne 6,2 années à leur espérance de vie, contre 5,6 pour les femmes.

Les résultats préliminaires de ces recherches ont été présentés récemment à un colloque sur la santé du cœur qui s'est déroulé à Dublin. Les chercheurs ont suivi plus de 19.000 hommes et femmes depuis 1976 pour étoffer les connaissances des scientifiques autour de la prévention des maladies cardiaques et des accidents vasculaires cardiaques. Le Dr Peter Schnohr a eu l'idée de se pencher sur les effets du jogging pour savoir s'ils étaient positifs ou négatifs. Certains détracteurs de cette pratique sportive pensaient qu'elle était trop dure pour les quinquas et les quinquas de constitution normale, et qu'elle pouvait avoir un impact sur le cœur qui pouvait être évité.

"Les résultats de l'étude permettent enfin de répondre à cette question", explique le cardiologue: "Nous pouvons affirmer avec certitude que la pratique fréquente du jogging prolonge l'espérance de vie. La bonne nouvelle c'est que vous n'êtes pas obligés de fournir un énorme effort pour en récolter les fruits."

Une à deux heures de running par semaine suffisent

Les chercheurs ont découvert en effet qu'une à deux heures et demie par semaine suffisent, réparties sur deux ou trois séances, pour en tirer le maximum d'effets positifs, surtout en adoptant une foulée lente ou moyenne. La foulée idéale, selon le docteur Schnohr, est décrite en ces termes: "Essayez



de vous sentir un peu à bout de souffle, mais pas trop." Les activités physiques favorisant l'oxygénation des poumons et la santé cardio-vasculaire ("aérobiques") comme la course à pied se sont également avérées plus

efficaces pour réduire son taux de graisse abdominale que les exercices de résistance, qui peuvent avoir de graves conséquences sur la santé, d'après les chercheurs. Les personnes qui parviennent à préserver leur santé "aéro-

bique" en vieillissant peuvent retarder leur horloge biologique de douze ans et rester autonomes à un âge avancé, d'après une étude publiée il y a quelques années dans la revue British Journal of Sports Medicine.

Les femmes s'essouffent plus vite que les hommes

Selon des scientifiques canadiens, les poumons des femmes sont plus petits que ceux des hommes, ce qui les oblige à faire plus d'efforts pour s'oxygéner et les essouffle plus rapidement. Êtes-vous essoufflée après un jogging alors que votre partenaire masculin est en pleine forme? C'est normal. D'après des chercheurs canadiens, les muscles des poumons des femmes doivent travailler plus que ceux des hommes, ce qui cause un essoufflement plus rapide après l'exercice. Dans une étude publiée par la revue Experimental Physiology, les scientifiques de l'université McGill expliquent avoir analysé l'activité du diaphragme,

le muscle qui définit la fréquence respiratoire, chez 25 hommes et 25 femmes âgés de 20 à 40 ans, non-fumeurs et en bonne santé. Les participants ont fait de l'exercice sur un vélo de salle pendant que leurs réponses cardiovasculaires, métaboliques et respiratoires étaient surveillées. "Les femmes ont des poumons plus petits et doivent activer leurs muscles respiratoires plus souvent pour déplacer une certaine quantité d'air", souligne le docteur Dennis Jensen, principal auteur de l'étude. L'essoufflement peut également se manifester en tant que symptôme de certaines maladies, comme

la bronchite. Mais "dans les deux cas, en bonne santé ou malades, les femmes sont plus susceptibles de montrer des signes d'essoufflement après une activité physique que les hommes", rappelle le docteur. D'après les chercheurs, cette analyse apporte des indications importantes sur les raisons pour lesquelles les femmes souffrant d'asthme et d'insuffisance cardiaque présentent des symptômes respiratoires plus graves que les hommes. Des études complémentaires devront examiner l'impact de l'obésité sur l'essoufflement, ajoute le site BBC news.

Le manque d'exercice nous rend moins performant

Ne pas bouger suffisamment et avoir une mauvaise alimentation ne nuisent pas seulement à notre santé. Cela affecterait également notre productivité au boulot, selon une étude américaine. On nous rebat les oreilles sur les risques pour notre santé de la sédentarité et d'une alimentation pas équilibrée. Mais on sait moins que lorsque l'on mange mal on augmente notre risque de 66% d'être moins productive au travail. Le manque d'exercice, lui, augmenterait le risque de 50%. Des chercheurs de la Brigham Young University ont enquêté auprès de 19 803 salariés de trois grandes entreprises. Leurs résultats sont parus dans la

revue Population Health Management. On apprend également que fumer augmente le risque de 28% de perdre de la productivité. Les plus concernés par cette potentielle baisse de performance seraient les personnes âgées entre 30 et 39 ans, constatent les chercheurs. Les plus de 60 ans étant les plus à l'abri de ce risque.

Plus intéressant encore, l'étude cite des secteurs d'activité qui seraient le plus affectés par cette potentielle baisse de productivité: les services, les transports, la pêche, la construction et l'agriculture. Le mode de vie influe sur notre bien-être en général et cela se ressent au travail. La

solution? S'habituer à manger équilibré au boulot. Par exemple, on peut miser sur le frais et le bio plutôt que la cuisine industrielle. On essaie de consommer des aliments riches en oméga3 et on limite les aliments gras. Autant de conseils nutritifs qui nous aident à carburer au boulot. Et si on a du mal à se motiver pour faire du sport, on pense à écouter de la musique, cela nous permet de dépasser nos limites. L'alimentation mais aussi le sommeil jouent sur notre forme au travail. Une récente étude a montré que les troubles du sommeil diminuent les capacités intellectuelles et les performances quotidiennes.

Sport : plus on en fait plus on vit longtemps

Les personnes ayant une activité physique régulière vivent plus longtemps que les sédentaires, quel que soit leur poids, selon une étude dirigée par des chercheurs américains et suédois. « Ces résultats pourraient aider à convaincre les personnes inactives à suivre un petit programme d'activité physique pour les bienfaits sur leur santé, même s'il ne débouche pas forcément sur un contrôle du poids », a rappelé le chercheur en chef Steven Moore, du National Cancer Institute de Bethesda (Maryland, États-Unis). L'équipe de chercheurs suédois et américains a travaillé pendant 6 ans sur des données concernant plus de 650.000 personnes sur quarante années. Leurs résultats ont montré que faire de l'exercice même peu intensément, continue de la marche rapide pendant 75 minutes par semaine, pouvait ajouter en moyenne 1,8 ans d'espérance de vie, par rapport à celle des personnes inactives. Et plus on fait de sport, plus on prolonge sa vie. Par exemple, 150 minutes de marche rapide étaient liées à une espérance de vie de 2,4 à 4,5 ans de plus en moyenne que chez les personnes ne faisant aucun sport. Les personnes actives de poids normal (IMC entre 18,5 et 24,9) gagnaient en moyenne 7,2 ans sur les personnes inactives extrêmement obèses (IMC de 35 ou plus). Cette étude a été publiée dans la revue PLoS Medicine.

Les femmes évitent le sport pour préserver leur coiffure

40 % des femmes ne pratiqueraient pas de sport afin de ne pas nuire à leur brushing. Une étude américaine étonnante le démontre. Trop fatiguée, des courses à faire... Les excuses ne manquent pas pour ne pas aller faire du sport. Des chercheurs américains viennent de découvrir une nouvelle raison assez étonnante qu'ont les femmes de ne pas chausser leurs baskets. Selon eux, deux femmes sur cinq évitent les salles de gym pour ne pas abîmer leur coiffure !

Sport et cheveux incompatibles ?

C'est en se basant sur sa propre expérience que le Dr Amy McMichael, de l'Université Wake Forest, a eu l'idée de mener cette étude. L'enquête a porté sur 103 femmes de Caroline du Nord, aux États-Unis. D'après les données, plus de la moitié des femmes faisaient moins de 1 h 15 de sport par semaine et une sur quatre a admis ne jamais en faire. 40 % ont expliqué éviter de faire de l'exercice pour ne pas abîmer leur coiffure. La transpiration, le vent etc., mettraient tout à mal leurs cheveux disciplinés et sublimes par des soins à la maison ou chez le coiffeur. L'enquête n'a porté que sur des femmes afro-américaines. Reste à vérifier si ces résultats sont valables quel que soit la nature de cheveux des femmes !

Illustration: J. L.

10 astuces pour manger à sa faim

Facile d'identifier la faim et de céder à la gourmandise. Beaucoup moins facile d'arrêter de manger une fois l'appétit repu. Heureusement, grâce à quelques bons réflexes, cela peut s'apprendre. La preuve par dix.

Reconnaître les signes de la satiété

Reposer ses couverts toutes les deux ou trois bouchées, ne pas regarder la télévision en mangeant, ressentir la faim avant d'avaler quoi que ce soit... Autant de conseils qu'on a déjà entendus mille fois et qu'on a tenté d'adopter. Mais dans les faits, on ne parvient pas toujours à résister à une énième envie de se resservir, ou à du chocolat après être sortie de table. Résultat, on se sent lourde, et (souvent), on culpabilise. Et si on en finissait une bonne fois pour toutes, avec ces yeux plus grands que le ventre ?

Si vous sortez de table avec un poids sur l'estomac en vous plaignant d'avoir trop mangé, c'est que vous avez dépassé votre seuil de satiété. Pour vous arrêter à temps, entraînez-vous à repérer le moment où le plaisir de manger commence à décliner (mécanisme de l'allostérisation). Ceci indique que la satiété n'est pas loin.

On mange ce qu'on aime

Choisir des haricots verts alors que l'on rêve d'un plat de lasagnes, sous prétexte que c'est « mieux pour la ligne » ? Pas forcément une bonne idée. « La satiété n'est aussi de l'adaptation entre ce que l'on mange et notre état psychologique », assure le Dr Aline Requin Corcelle, médecin nutritionniste. Le meilleur compromis consiste donc à prendre juste une part de lasagnes, qui satisferont vraiment notre envie, plutôt que d'avaler des haricots verts et compenser sa frustration avec la corbelle de pain, un énorme dessert, ou encore en grignotant toute l'après-midi.

On n'attend pas la dernière minute

Vous sentez que vous avez très faim mais vous voulez terminer le dossier en cours avant d'aller déjeuner ? Mauvaise idée, vous risquez de vous précipiter sur la nourriture, de faire les choix les plus robotisés et de dépasser votre seuil de satiété. Un conseil également valable lorsque vous êtes invitée. « Il suffit d'anticiper en mangeant un yaourt ou une tranche de jambon deux heures avant. Vous limiterez ainsi les excès, notamment à l'apéritif, et serez plus vite rassasiée », préconise Raphaël Gruman, diététicien nutritionniste.

On utilise une petite assiette

« Mieux vaut une petite assiette bien pleine plutôt qu'une grande assiette à moitié vide, avance Aline Requin Corcelle. Il est prouvé que cette illusion d'optique vous aidera à atteindre plus vite votre seuil de satiété. Mais qui dit petite ne veut pas dire triste. Préparez-vous une belle assiette, bien colorée, appétissante, sur une jolie table. « Tous les sens participent au rassasiement », assure la nutritionniste.

On ne grignote pas toute la journée

« Les personnes qui mangent tout le temps finissent par perturber leurs sensations de faim mais aussi de rassasiement », prévient Raphaël Gruman. En l'absence de repères fixes, ici, les horaires des repas, difficile de ressentir ou de contrôler quoi que ce soit. « Sans compter que le risque de stocker n'est pas négligeable, l'or-



ganisme étant obligé de fabriquer de l'insuline à chaque fois », poursuit notre spécialiste.

On mange assis, à table

Avaler un sandwich sur un coin de bureau, dîner devant la télé, lire un journal pendant le déjeuner... Rien de tel pour ingurgiter plus de nourriture que nécessaire. « Lorsque le cerveau est absorbé par une tâche autre que celle de manger, il ne lui est pas possible d'envoyer le message de satiété pour arrêter de s'alimenter », explique Raphaël Gruman.

On ne mange pas au lance-pierre

Ce conseil semble battu et rebattu, pourtant il est bien crucial. Plus vous mangez vite, plus vous mangez en quantité. « La satiété est basée sur des phénomènes physiologiques incontrôlables », rappelle Aline Requin Corcelle. Il faut 20 minutes environ pour que les messages neuroendocriniens émis lors de l'arrivée des aliments dans l'estomac arrivent jusqu'au cerveau. Or, 20 minutes peuvent sembler longues, surtout quand l'on mange seul. « Diminuez alors par deux la taille de vos bouchées et prenez le temps d'observer votre assiette, d'identifier les ingrédients », suggère la nutritionniste. Au besoin, n'hésitez pas à faire une pause au milieu du repas.

On boit entre les plats

Boire de l'eau à table n'a jamais fait grossir personne. Au contraire. « L'hydratation procure une belle sensation de satiété », assure Raphaël Gruman. Un à deux verres d'eau pendant le repas augmentent le volume dans l'estomac, sans supplément calorique, et procurent une sensation de satiété plus rapide ». Note bene : avec les boissons chaudes comme le thé et les eaux gazeuses, ça marche encore mieux.

On joue la carte de la diversité

Une salade-repas à midi, un plat de pâtes le soir... La formule « plat unique » n'est pas

forcément satisfaisante pour notre cerveau. « Normal, commente Raphaël Gruman. Plus il y a de nutriments différents lors d'un même repas, plus la sensation de satiété va être durable. L'organisme met en effet davantage de temps à assimiler un mélange d'aliments ». On compose donc ses menus avec une entrée de crudités, même en petite portion, une viande ou un poisson (les protéines ont un effet prouvé sur la satiété), on compose la garniture avec un mélange de légumes et un féculent, et on finit avec une salade de fruits. Et dès que c'est possible, on ajoute un maximum d'herbes fraîches, quelques éclats d'oléagineux, de dés de fruits ou de légumes crus sur le plat...

On n'écarte pas les féculents

Ne confondez pas satiété et frugalité. « Il ne s'agit pas sortir de table en ayant encore un peu faim. Le risque, c'est de craquer une heure après pour un produit dense et généralement calorique », prévient Raphaël Gruman. Même si vous êtes au régime, ne délaissiez pas les féculents (ils doivent représenter le tiers de votre assiette, les deux autres tiers étant représentés par une protéine et des légumes verts), au lieu de vous servir une immense une plâtrée de crudités qui vous laissera de toute façon sur votre faim.

On termine par une note sucrée

« Le salé ouvre l'appétit tandis que le sucré le coupe », explique Raphaël Gruman. Le sel rehausse le goût des aliments, on a tendance à se resservir. Le sucre quant à lui provoque une sécrétion d'insuline qui augmente le taux de leptine, l'hormone de la satiété. Que cela ne soit pas un prétexte pour vous offrir une part de St-Honoré à la fin de chaque repas. Mais terminer sur un fruit, au lieu de vous arrêter après le plat principal, c'est une bonne technique pour quitter la table l'estomac tranquille.

SOUDAN

Le président soudanais n'assistera pas au sommet avec Trump à Ryadh

Le président soudanais Omar el-Béchir a décidé de ne pas se rendre au sommet des dirigeants arabes et musulmans à Ryadh avec le président américain Donald Trump, a annoncé hier l'agence soudanaise Suna. «Le président Omar el-Béchir s'est excusé auprès du roi Salmane d'Arabie de ne pas pouvoir assister au sommet de Ryadh», a indiqué l'agence en citant un communiqué de la présidence. Il a décliné cette invitation pour des «raisons personnelles», a-t-elle précisé. Le ministre des Affaires étrangères Ibrahim Ghandour avait annoncé mercredi que M. Béchir se rendrait bien dans la capitale saoudienne, première étape de la première tournée à l'étranger du président américain depuis son entrée en fonction en janvier. Mais les Etats-Unis ont affirmé le même jour leur opposition à sa présence. «Nous sommes opposés à l'invitation ou la facilitation du voyage de toute personne visée par des mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale, y compris le président Béchir», avait indiqué leur ambassade dans un communiqué.

M. Trump est attendu aujourd'hui à Ryadh, où il doit prononcer demain un discours sur «une vision pacifique» de l'islam.

M. Béchir, au pouvoir depuis 1989 au Soudan, est sous le coup de deux mandats d'arrêt émis en 2009 et 2010 par la Cour pénale internationale (CPI) pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis au Darfour.

Cette province de l'ouest du Soudan est en proie depuis près de quinze ans à un conflit qui a fait plus de 300.000 morts, selon l'ONU. Le dirigeant soudanais ne fermement ces accusations. Il se rend fréquemment en Arabie saoudite, d'autant que son pays est l'un des principaux membres de la coalition militaire arabe sous commandement saoudien impliquée dans la guerre au Yémen. Le royaume saoudien n'a pas signé le Statut de Rome, traité fondateur de la CPI.

GABON

Le président gabonais participera au Sommet d'Etat arabes et islamiques à Ryadh

Le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a donné son accord pour prendre part du 20 au 21 mai prochain en Arabie Saoudite au Sommet d'Etats arabes et islamiques, selon une source proche de la présidence gabonaise.

Au cours de cette rencontre, plus de 40 dirigeants dont la plupart proviennent des pays islamiques vont échanger leurs points de vue sur les menaces liées à l'extrémisme et au terrorisme, de même que les moyens de répandre les valeurs de tolérance et de coexistence pacifique entre les peuples.

Ce déplacement d'Ali Bongo Ondimba en Arabie Saoudite permettra aussi de renforcer la coopération économique entre Ryadh et Libreville. Le Gabon qui s'est lancé dans la diversification de son économie est à la recherche d'investissements directs étrangers, selon la même source. Le Gabon et l'Arabie Saoudite entretiennent des relations d'amitié et d'entente diplomatique depuis plus de quatre décennies.

ONU-CÔTEIVOIRE

L'ONU, l'UA et la CEDEAO appellent la Côte d'Ivoire à résoudre les différends par les voies légales et le dialogue

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA) et les Nations Unies ont appelé la Côte d'Ivoire à résoudre les différends par les voies légales et le dialogue.

«La Côte d'Ivoire est un pays majeur de la région qui doit continuer à servir de modèle de stabilité et de développement économiques», ont déclaré dans un communiqué les trois organisations après avoir effectué une mission conjointe à Abidjan mercredi. Alors que les mutineries menaçaient d'aggraver les tensions sociales et de ternir l'image de la relance économique réussie de la Côte d'Ivoire, la CEDEAO, l'UA et l'ONU ont réitéré leur attachement au recours exclusif au dialogue et aux voies légales pour résoudre les différends.

La mission conjointe a rencontré le Président ivoirien, Alassane Ouattara, à qui elle a manifesté tout son soutien ainsi qu'au gouvernement et au peuple ivoirien dans ces moments difficiles traversés par le pays.

Les trois organisations se réjouissent de l'accord qui a été trouvé et qui démontre la volonté des autorités ivoiriennes de trouver des solutions à travers le dialogue pour garantir les droits de tous, en vue de sauvegarder la stabilité du pays.

«Il importe que le chemin de la paix soit toujours privilégié pour faire face à de telles tensions qui pourraient compromettre les fondements de l'expansion économique et l'émergence de la Côte d'Ivoire», ont souligné les trois organisations dans le communiqué.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Arraisionnement du navire transportant du phosphate du Sahara occidental : Le Front Polisario optimiste quant au respect du droit international

Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario ont fait part jeudi de leur optimisme après l'arraisionnement à Panama d'un deuxième navire transportant une cargaison de phosphate illégalement extraite au Sahara occidental occupé, et destinée à l'exportation, soulignant qu'"il était temps de recourir à la loi et au droit international" pour protéger les richesses naturelles du peuple sahraoui.

En réaction à l'interception du navire, Mohamed Khaddad, membre du secrétariat général du Front Polisario, a souligné : «Nous sommes optimistes pour ce deuxième recours à l'application de la loi pour mettre un terme au flagrant vol d'une ressource appartenant à un peuple sous occupation, ce qui favorisera notre détermination».

L'interdiction de passage, le 1er mai, d'une cargaison passant par l'Afrique du Sud et l'étape d'aujourd'hui au Panama font partie, a dit M. Khaddad, «des mesures en cours visant à lutter contre l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental et à améliorer la règle de droit dans l'avancement de l'autodétermination du peuple sahraoui».

«Depuis le début des expéditions de l'entreprise vers le port de Vancouver au cours du deuxième semestre de 2013, le gouvernement sahraoui a tenté de prendre attache avec Agrium, protestant systématiquement contre l'envoi des navires (au Sahara occidental) de façon continue», a déclaré M. Khaddad.

Le point de référence, a soutenu M. Khaddad, «est la décision de la Cour internationale de Justice en 1975 qui avait conclu que le Maroc n'a pas de droit territorial ou de prétention au Sahara occidental», en plus de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies qui stipule que «le territoire est occupé».

«Après des années de lutte pour la fin de ce commerce illégal et notre quête de création par les Nations Unies d'une instance de surveillance afin de veiller sur nos ressources jusqu'à l'organisation d'un référendum autodétermination du peuple sahraoui. Il était temps de recourir à la loi et au droit international», a ajouté le responsable sahraoui.



ble sahraoui. L'affaire de l'arraisionnement du navire danois, et de celui retenu en Afrique du Sud le 1er mai et destiné à l'importateur néo-zélandais Ballance Agri-Nutrients (54 000 tonnes, 7 millions de dollars), fait suite à une affaire portée par les Sahraouis auprès de la Cour de justice de l'Union européenne.

La Cour avait conclu en appel que le Maroc n'avait aucun droit ou revendication territoriale au Sahara occidental et que l'accord sur la pêche entre l'Union européenne et le Maroc ne pouvait s'étendre sur le territoire.

Le tribunal a particulièrement noté que le consentement du peuple sahraoui était nécessaire pour le commerce ou des accords concernant des ressources naturelles.

Les autorités judiciaires sahraouies s'engagent contre le commerce illégal

M. Khaddad a expliqué que «les Sahraouis voulaient que leur gouvernement agisse. Nous ne pouvions plus tolérer le mythe selon lequel l'exploitation minière et l'exportation de la roche de phosphate constituaient en quelque sorte un avantage pour la partie de notre population occupée à l'intérieur du Sahara occidental».

Et notre peuple dans les camps de réfugiés n'a rien vu du commerce».

«Considérez ceci: une pierre de phosphate de haute qualité pour engrais agricole est vendue à profit et profite à la nutrition des enfants dans des pays comme le Canada et la Nouvelle-Zélande», a-t-il fait remarquer.

«En attendant, les propriétaires légitimes de la ressource, y compris les enfants sahraouis, sont confrontés à une mauvaise sécurité alimentaire».

L'injustice de cette situation ne pourrait pas être plus évidente», a-t-il enchaîné.

M. Khaddad dit s'attendre à ce que les autorités judiciaires sahraouies s'engagent contre tous les conspirateurs dans le commerce illégal des ressources du Sahara occidental et poursuivent des propriétaires de navires pour des cargaisons futures, y compris des réclamations civiles ultérieures contre eux dans des pays spécifiques où les appels au port sont faits.

La détention de la cargaison à bord du navire ultra Innovation survient la veille du rendez-vous donné par la Haute Cour de l'Afrique du Sud pour l'examen du cas du navire arrêté le 1er mai pour l'interdiction de la cargaison liée à la Nouvelle-Zélande.

Le navire de la société danoise «Ultra Innovation» a été intercepté la nuit dernière à Panama en vertu d'une ordonnance de la Cour panaméenne en transitant à travers le canal de Panama en route vers le Canada, ont précisé le gouvernement sahraoui et le Front Polisario.

Le navire qui transportait une cargaison de phosphate estimée à 55 000 tonnes et évaluée à environ 6 millions de dollars, avait été suivi avant son arrivée vers la fin du mois dernier à El Aayoun sur la côte du Sahara occidental.

L'arraisionnement du transporteur danois, fait suite à une affaire portée par les Sahraouis auprès de la Cour de justice de l'Union européenne.

Elle s'ajoute à l'affaire du navire retenu en Afrique du Sud le 1er mai et qui était destiné à l'importateur néo-zélandais Ballance Agri-Nutrients. La cargaison du navire en question était de 54 000 tonnes d'une valeur de 7 millions de dollars.

CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LES TERRITOIRES OCCUPÉS: La participation du front Polisario permet de corriger les mensonges marocains sur la question sahraouie

La participation du représentant du front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari, à la conférence annuelle du comité spécial de décolonisation, aux îles Caraïbes, a permis de clarifier les vues, de corriger les mensonges et de réaffirmer la position internationale vis-à-vis de la cause sahraouie et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, ont indiqué des sources sahraouies.

La participation de Ahmed Boukhari à cette conférence présidée par la Russie qui remplace le Venezuela, en présence de tous les pays membres, outre des pays en qualité d'observateurs comme la

France, intervient à l'invitation du comité spécial de décolonisation de l'ONU.

Lors des délibérations de ce comité, la confrontation entre M. Boukhari et le représentant du régime marocain a permis de clarifier les vues, de corriger les mensonges et de mettre en avant la position internationale vis-à-vis de la question du Sahara Occidental et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La rencontre a été une occasion pour réaffirmer que la cause sahraouie figurait en tête des priorités de la liste de l'ONU.

Les délibérations ont contribué à la mise en échec des manœuvres de

l'occupation marocaine et au rejet par le comité de toutes calomnies ou tentative de remettre en cause la nature juridique et légale de la question sahraouie, en tant que question de décolonisation ou de porter atteinte au front Polisario, représentant légal et unique du peuple sahraoui et son porte-parole.

Les travaux du comité devraient être sanctionnés par plusieurs recommandations soumises à l'Assemblée générale de l'ONU sur les 17 territoires occupés inscrits auprès de l'ONU, dont le Sahara occidental et la Palestine.

69^E ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA :

Le peuple palestinien attaché au droit au retour

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine, Louai Aïssa, a mis en exergue, à l'occasion du 69^e anniversaire de la Nakba, l'attachement du peuple palestinien au droit au retour à leur pays qu'il ont dû quitter en 1948 en raison des politiques de répression de l'occupation israélienne.

Dans une allocution jeudi au siège de l'ambassade palestinienne à Alger, M. Louai a appelé à l'unité palestinienne et à la cohésion pour concrétiser les droits légitimes du peuple palestinien spoliés par l'occupation israélienne.

Le diplomate palestinien a mis en avant la lutte constante des Palestiniens pour le droit au retour, précisant que les réfugiés et les forces vives de la société palestinienne adressent en ce jour un message à la communauté internationale et aux organisations onusiennes dans lequel il expriment la forte volonté du peuple palestinien à lutter pour son droit au retour et ses droits légitimes de manière à recouvrer la place qui lui sied parmi les nations.

«Cette triste commémoration qui se renouvelle chaque année dans un contexte marqué par des événements tragiques, coïncide cette année avec la grève de la faim de nos vaillants prisonniers», (31e jours) pour la défense des droits légitimes garantis par les chartes humanitaires», a déclaré l'ambassadeur palestinien. Il a appelé dans ce sens à une prise de conscience internationale à l'effet d'appliquer la légalité internationale en exerçant des pressions sur l'occupation israélienne qui n'a montré jusqu'à présent aucune volonté de satisfaire les moindres revendications des détenus en grève de la faim qui vivent des conditions difficiles dans les geôles israéliennes. Sur 6.500 détenus palestiniens, 1.800 ont rejoint le mouvement



de grève, dont l'une des figures de la lutte dans les prisons israéliennes, Merouane Al Berghouti.

M. Louai Aïssa a salué le rôle de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne au sein des fora internationaux, soulignant qu'elle a toujours soutenu la Palestine à travers sa politique et sa diplomatie.

L'ambassadeur palestinien s'est félicité du rôle pionnier de l'Algérie dans son soutien à la cause palestinienne dans les foras internationales, soulignant que l'Algérie «a toujours soutenu la Palestine grâce à ces engagements constants tant politiques que diplomatiques».

Lors de son allocution à l'occasion de la commémoration de la Nakba, le vice-ambassadeur palestinien, bachir Abou Hatab a déclaré que «69 ans après le Nakba, six millions de Palestiniens sont des réfugiés et figurent sur les registres de l'ONU et les agences de l'UNRWA... c'est la Nakba qui a frappé tout un peuple vulnérable, mais nous combattons et luttons, résistants nous sommes, attachés à nos droits légaux ... notre droit pour l'indépendance et l'édification d'un Etat palestinien avec El Qods pour capitale».

Les statistiques de 2008 tablent sur 1,78 millions de réfugiés palestiniens résidents dans les pays arabes, soit 16,3 % de l'ensemble des Palestiniens dans le monde dont la majorité établie au Liban, en Syrie, en Egypte et dans les pays du Golfe.

Quant aux résidents à l'étranger, ils représentent environ 618.000 réfugiés, soit 5,7 % de l'ensemble des Palestiniens dans le monde, dont la majorité vive aux Etats Unies, en Amérique latine et dans les pays de l'UE. Vers la fin 2009, le nombre de réfugiés palestiniens en Cisjordanie est estimé à environ 749.000 réfugiés, soit 30,2 % de l'ensemble de la population en Cisjordanie estimée à 2,48 millions d'habitants, tandis que le nombre de réfugiés ayant rejoint la bande de Gaza en 1948 avait atteint 200.000 réfugiés et 1,1 millions fin 2009, soit 69,5 % de l'ensemble de la population de la bande, estimée à environ 1,51 millions d'habitants.

Selon les estimations du Bureau central palestinien de statistiques (PCBS), sur un total de 10,9 millions de Palestiniens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, il y a 7,5 millions de réfugiés, soit 57 % de l'ensemble de la population palestinienne.

PALESTINE-ISRAËL

Heurts en Cisjordanie, un Palestinien tué par un colon israélien

Les Palestiniens se sont de nouveau mobilisés jeudi en solidarité avec les centaines de détenus en grève de la faim dans les prisons israéliennes, plusieurs manifestations dégénérant en heurts, tandis qu'un Palestinien était tué par un colon israélien, ont rapporté des médias.

La journée a débuté avec une manifestation dans le nord de la

Cisjordanie, territoire palestinien occupé depuis un demi-siècle par l'armée d'occupation israélienne, au cours de laquelle un colon israélien a tué d'une balle dans la tête un jeune Palestinien, identifié comme Moataz Bani Chemsheh, 23 ans, par le ministère de la Santé palestinien.

Des centaines de manifestants protestaient devant le check-point militaire israélien de Hawara, au

sud de Naplouse, quand un véhicule israélien s'est engouffré dans la foule. Encerclé et pris à parti, le conducteur, un colon israélien, a tiré sur la foule et tué un jeune Palestinien, a rapporté un photographe de l'AFP.

Un photographe de l'agence de presse américaine Associated Press a également été blessé à la main, ont indiqué des médecins.

BOMBARDEMENT EN SYRIE PAR LA COALITION AMÉRICAINE : «Inacceptable», selon Moscou

La Russie condamne le bombardement «inacceptable» par la coalition menée par les Etats-Unis d'un convoi lié au gouvernement syrien près de la frontière jordanienne, a déclaré hier un haut responsable de la diplomatie russe cité à Genève par les agences de presse russes. «Toute action militaire aggravant la situation en Syrie influe de fait sur le processus politique. D'autant plus quand il s'agit d'actions (militaires) menées contre les forces armées syriennes», a souligné le vice-ministre russe des Affaires étrangères Guennadi Gatilov, cité par Ria Novosti. «C'est absolument inacceptable et cela constitue une violation de la souveraineté de la Syrie», a ajouté le diplomate.

Ce bombardement a visé un convoi de «forces» soutenant le gouvernement syrien, selon un porte-parole militaire de la coalition anti-

terroriste, le colonel américain Ryan Dillon. Un autre responsable américain a dit qu'il s'agissait «probablement» de milices chiites, sans être plus précis. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme, huit personnes «pour la plupart non-syriennes» ont été tuées dans cette frappe. Ces événements interviennent sur fond de déroulement depuis mardi à Genève de nouveaux pourparlers de paix sous l'égide de l'ONU entre représentants de Damas et de l'opposition. Pour Guennadi Gatilov, ces négociations doivent se concentrer sur «la mise en place des zones de désescalade», prévues par un accord signé à Astana le 4 mai et qui a déjà permis une réduction relative des combats dans plusieurs régions du pays.

«C'est cela qui peut vraiment permettre l'avancée du processus politique», a souligné le diplomate russe.

«Il y a eu des difficultés liées à des visions différentes», a-t-il admis, soulignant cependant «la volonté d'aller vers l'avant» dont ont fait preuve les participants aux négociations de Genève. Les représentants du gouvernement et de l'opposition - représentée par le Haut comité de négociations (HCN) - avaient accepté de former un comité d'experts pour discuter des «questions constitutionnelles», selon l'ONU.

«Bien entendu, nous soutenons» cette initiative, a déclaré un autre vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhail Bogdanov, à l'agence de presse TASS, parlant d'une «avancée» dans le processus de règlement politique du conflit. En six ans, la guerre a causé la mort de plus de 320.000 personnes, chassé plus de la moitié des Syriens de leur foyer et détruit l'économie et les infrastructures de la Syrie.

GRANDE-BRETAGNE

La police britannique se dit «obligée» d'arrêter Assange

La police britannique s'est dite «obligée» hier d'arrêter Julian Assange s'il sort de l'ambassade de l'Equateur à Londres où il est réfugié depuis près de 5 ans, suite à l'abandon des poursuites pour viol à son encontre en Suède, mais pour un «délit bien mineur».

Assange reste recherché pour un délit bien moins sérieux, selon l'AFP.

La police londonienne fournira des moyens proportionnés à ce délit», indique un communiqué. Assange avait violé en 2012 les conditions de sa liberté sous caution au Royaume-Uni. Le fondateur de Wikileaks risque une peine allant de la simple amende jusqu'à un an de prison pour ces faits. Visé par un mandat d'arrêt européen, Julian Assange avait trouvé refuge à l'ambassade d'Equateur à Londres le 19 juin 2012 et n'en est plus ressorti depuis.

Au départ, des policiers britanniques étaient postés en permanence devant l'ambassade. En octobre 2015, Scotland Yard a arrêté la surveillance physique 24h/24, critiquée pour son coût, pour la remplacer par d'autres mesures de contrôle.

L'affaire Assange a connu vendredi un rebondissement spectaculaire avec l'abandon en Suède des poursuites pour viol contre lui. L'Australien, qui s'est toujours défendu des accusations de viol, dénonçait une manœuvre pour le faire extraditer vers les Etats-Unis, où il risque d'être poursuivi pour la publication de documents militaires et diplomatiques confidentiels.

Un porte-parole du Crown Prosecution Service britannique s'est à déclarer que «le gouvernement britannique ne confirme ni ne dément une demande d'extradition jusqu'à une éventuelle arrestation ait lieu».

NAUFRAGE DU SEWOL

EN CORÉE DU SUD:

Des os d'une lycéenne disparue retrouvés

Des os découverts dans l'épave renflouée du ferry Sewol, dont le naufrage en 2014 avait fait 304 morts, ont été identifiés comme étant ceux d'une lycéenne dont le corps n'avait pas été retrouvé, ont annoncé hier les autorités.

Il s'agit de la deuxième identification de ce genre depuis le titanesque et périlleux renflouement du bâtiment en mars, qui avait coûté plus de 82 millions de dollars et été une des plus importantes opérations de récupération d'une épave entière. Le navire de 6.825 tonnes et de 145 mètres de long avait coulé le 16 avril 2014 au large de l'île de Jindo (sud-ouest). La majorité des victimes étaient des élèves du lycée Danwon d'Ansan, près de Séoul, qui étaient en voyage scolaire.

Les corps de neuf victimes n'avaient jamais été retrouvés et le renflouement de l'épave était une revendication majeure des familles des victimes, qui pensaient que les dépouilles de leurs proches étaient peut-être toujours dans le navire, selon l'AFP.

Des recherches ont été lancées à bord de l'épave ramenée au port de Mokpo, dans le sud-ouest du pays, tandis que des plongeurs passent également au peigne fin le site du naufrage. Des os découverts mardi sur le troisième pont du navire ont été identifiés grâce aux radios et aux relevés dentaires comme appartenant à Huh Da-Yun, une des quatre lycéennes dont le corps n'avait pas été retrouvé, a annoncé vendredi dans un communiqué le ministère des Affaires maritimes.

Le ministère avait annoncé mercredi l'identification d'un os d'un des deux enseignants disparus. Sept autres dépouilles sont désormais recherchées, celles d'un enseignant, de trois lycéens et de trois autres personnes. Le naufrage avait réjailli sur la présidence de Park Geun-Hye, destituée depuis et placée en détention provisoire dans un retentissant scandale de corruption, selon la même source.

Le drame, principalement causé par des erreurs humaines - un espace de chargement illégalement redessiné et en surcharge, un équipage inexpérimenté et des relations troubles entre l'opérateur et les autorités de régulation -, avait choqué le pays. Le ferry avait mis trois heures à couler mais ceux qui étaient à bord n'ont jamais reçu d'ordre d'évacuation.

Le capitaine du ferry Lee Jun-Seok a été condamné à la prison à perpétuité pour «homicide par négligence» et 14 membres de l'équipage se sont vu infliger des peines de deux à 12 ans d'emprisonnement.

APF

LA PIÈCE DE THÉÂTRE «KEDDAB.COM» PRÉSENTÉE À ALGER : Lorsque la technologie devient un moyen à des pratiques malveillantes



La générale de la pièce de théâtre «Keddab.com», une mise en garde contre les méfaits de la technologie lorsqu'elle devient un moyen à des pratiques malveillantes, a été présentée en tamazight jeudi soir à Alger, puisant ses formes du genre comique, devant un public peu nombreux.

Mis en scène par Linda Sellam sur un texte de Mourad Snoussi, traduit en tamazight par Mohamed Yergui, le spectacle déroulé en 60 mn à la salle El Mouggarr, aborde dans le rire et la dérision, une relation conjugale en souffrance, rendue par une femme, «Habboubba», qui a cédé au doute et à la suspicion, car son mari irresponsable et infidèle, entretient plusieurs relations extra-conjugales à travers les réseaux sociaux et les nombreux appels téléphoniques qu'il reçoit régulièrement.

Croyant échapper à la vigilance de son épouse, campée par Nassima Adnane, le mari, rendu par Mohamed Ferchouli, a oublié que «Habboubba» était universitaire et diplômée en informatique...

Dans une scénographie minimaliste, œuvre de Habbel Boukhari, où l'intérieur d'une maison est représenté par une table, deux chaises et une simple façade de mur sur laquelle étaient accrochés les portraits du couple en costumes de cérémonie et ceux de leurs mères respectives, les comédiens ont bien exploité les espaces et porté le texte écrit dans des dialogues directs, entretenant la dualité et l'intrigue dans un rythme ascendant et soutenu.

La bande son, faite d'ambiances festives et de quelques bruitages d'identifiants sonores de messagerie et de sonneries téléphoniques, a judicieusement permis la mise en situation du spectacle qui devait également être bien servi par un éclairage travaillé, si ce n'est une malencontreuse interruption subite de courant qui a plongé la salle dans le noir durant une vingtaine de minutes, incitant les spectateurs présents à éclairer la scène avec leurs téléphones portables. «Merci au public qui nous a vraiment encouragé à poursuivre le spectacle !», a réagi le duo de comédiens à l'issue de la représentation. Rappelant la nécessité de l'entente dans le couple, Nassima Adnane et Mohamed Ferchouli, à la modeste expérience issue essentiellement du théâtre pour enfants, ont brillamment servi le spectacle, se donnant mutuellement la réplique dans des échanges contradictoires aux humeurs colériques, appuyés par des déplacements énergiques aux pas décidés.

Par son professionnalisme que le monde du 4e art lui reconnaît, Linda Sellam a su traduire la densité du texte, aux exigences multiples, par une conception taillée sur mesure et une direction d'acteur des plus concluantes, au plaisir d'un public conquis qui a savouré chaque instant du spectacle dans la délectation, applaudissant longtemps les comédiens.

Produite par la Coopérative culturelle et artistique «Les Nomades», en collaboration avec le Théâtre régional Malek-Bouguerrouh de Bejaia, la pièce de théâtre «Keddab.com», a été programmée pour une représentation unique.

Adrar: le ksar d'Ighezer, un vestige témoin du génie architectural dans le Gourara

Le vieux ksar d'Ighezer, dans la commune d'Ouled Saïd, dans le Gourara (Adrar), figure parmi d'anciens sites archéologiques encore témoin, à travers son cachet urbanistique et architectural, du génie de l'homme saharien dans la réalisation de son bâti.

Situé à une douzaine de kilomètres de la capitale de l'oasis rouge, Timimoune, le vieux ksar d'Ighezer, puise ses spécificités patrimoniales et culturelles de sa position géographique, surplombant le lac de Timimoune, entouré de verdoyantes palmeraies, sources économiques et vivrières pour la population du Gourara.

Constituant une des anciennes concentrations d'habitants ayant peuplé cette vaste étendue du désert, ce site ancestral a été érigé somptueusement, avec des matériaux locaux adaptés aux conditions climatiques de la région, sur un monticule au centre de cette agglomération et de ses jardins, donnant l'impression d'une tour d'observation des mouvements et dangers engendrés par les conjonctures sociales de l'époque, a expliqué un membre de l'association «Ighezer» pour la préservation des sites archéologiques et touristiques de la commune de d'Ouled Saïd.

Constituant un des vestiges témoignant de la longue histoire de la région de Timimoune, Ighezer, fondé selon des locales, par les tribus Zénètes installées dans la région depuis de longues dates, constituait un noyau urbanistique jonché sur un site rocheux appelé «Dar El-Hassi», l'eau étant source de stabilité pour la population.

Cette dernière s'est dès lors attelée, pour parer à toute incursion étrangère, à ériger des remparts soutenus par des piliers de consolidation pour résister aux rudes aléas climatiques, a précisé le président de l'association précitée, Berachid Hachemi.

Ksar Ighezer, un site très admiré

Ce vieux Ksar, un des sites touristiques très admirés, est surplombé d'une tour d'observation permettant la surveillance, sur de longues distances, d'éventuelles invasions ennemies sur cette Casbah, dont l'accès est très sinueux et labyrinthique.

La Casbah d'Ighezer, scindée en îlots séparés par des voies d'accès, à savoir ses flancs Est et Ouest et Dar El-Hassi, a connu, avec l'avènement d'une ère de stabilité et de paix régnante, une extension de ses issues et venelles et de ses structures, avant d'être étoffée d'une mosquée, d'une maison-hôte manifestant harmonieusement le cachet urbanistique et architectural du Ksar.

Ces opérations d'aménagement et d'extension ont également porté sur la restructuration de l'espace habitable, en plus de la correction de certaines autres structures, dont les barricades, le rempart, la tranchée, le minaret et la consolidation des palme-



raies à la faveur du rallongement des séjours d'irrigation.

Avec une conception architecturale épousant le milieu saharien et construit principalement en matériaux locaux, dont le gypse, les troncs de palmiers et la pierre, le ksar est composé d'habitations et de venelles recouvertes de toitures en troncs de palmiers, permettant d'atténuer la rigueur du climat, aussi bien en hiver qu'en été, et au flanc Est la mosquée, de forme carrée, embellie d'arcades comme soutènement pour pouvoir accueillir plus de fidèles.

Ce legs ancestral renferme, entre-autres structures, «Dar El-Cadi» (tribunal), édifié près du marché, pour hâter le dénouement des conflits engendrés par les activités commerciales, en plus de la «Rahba» (esplanade) donnant vers la mosquée, ainsi que le «Makam» (sépulture), d'un des saints patrons de la région, dont le siège visible avec sa forme conique, teinté en blanc, au milieu de la palmeraie et le Ksar, constituant une partie de la mémoire populaire collective de la région.

Ce vieux Ksar est aussi composé de bâtisses accrochées les unes aux autres, dont les entrées sont pratiquement caractérisées de «Ataba», le seuil de la porte, placé à contre-courant du sable et des vents et offrant l'accès à la «Skifa», un espace rectangulaire, trait d'union entre l'extérieur et l'intérieur de la bâtisse.

L'ossature de toute ancienne bâtisse ne peut négliger la cuisine, cet endroit exigu servant de lieu de préparation de repas sur feu de bois, et la salle d'accueil des visiteurs appelée «El-Kaous» (arcade), dérivant son appellation des arcades formant sa toiture, lieu de regroupement de la famille et d'accueil des visiteurs, en plus du grenier installé sur la terrasse.

Cette dernière sert de «dortoir» à la belle étoile durant les nuits estivales.

Des matériaux résistants aux vicissitudes du temps et au climat rude

Construite principalement en Toub (pisé), en argile, sable et pierres, troncs et feuilles de palmiers, la Casbah d'Ighezer reflète le génie architectural des anciens habitants de la région qui n'ont ménagé aucun effort pour la consolidation des socles des bâtisses en pierre dures, d'argile mélangée à la chaux et au sable pour soutenir les habitations, entrelacées de ruelles et de venelles, et dont les couches d'étalement des terrasses sont faites à partir d'un mélange de chaux et de sable.

Cette composition de prévention contre les aléas climatiques permet de cimenter le toit et de le prémunir contre les infiltrations des eaux pluviales, toute en renforçant la toiture de «Kadous», des chéneaux devant conduire les eaux hors des bâtisses pour éviter les infiltrations et la fissuration des habitations. Ces anciennes méthodes de construction et d'architecture à travers le territoire de la wilaya d'Adrar montrent l'ingéniosité des anciens habitants de la région, à travers ces réalisations et leurs impacts, à dompter la rigueur du climat, contribuant ainsi à perpétuer la vie dans ces zones arides et désertiques, a fait savoir le membre de l'association Ighezer.

L'association s'emploie à mettre en valeur ce legs ancestral par le lancement d'actions associatives pour la restauration de pans d'habitations en pisé proches de la Casbah, en vue de sauvegarder ses spécificités urbanistiques et architecturales, à la satisfaction aussi bien des archéologues, anthropologues et des touristes en quête de découverte des anciens modes de vie dans le Gourara.

MUSIQUE

Le rock chaoui revient dans un nouvel album du groupe «Ithrane»

Une immersion dans un univers musical fait de rock et de pop, revisitant de manière singulière les musiques traditionnelles de la région des Aurès est proposée par le groupe «Ithrane» (étoiles) dans son dernier album sorti récemment sous le titre «El Mahfel» (la fête).

«El Mahfel», troisième album du groupe, présente une fusion harmonieuse entre le chant chaoui ses rythmes et sa tonalité de voix typique et une instrumentation pop-rock ponctuée d'arrangement jazz et de bendir.

En neuf pistes, entièrement chantées en tamazight dans sa variante chaoui, l'album passe de ses propres compositions, au répertoire, revu, de Aïssa El Djarmouni en passant par des berceuses et des chants traditionnels de la région.

Mené par le guitariste Moh-

sen Ferrah, le groupe restitue l'ambiance des grandes fêtes populaires de manière contemporaine dans des morceaux comme «El Mahfel» ou «Acha Bouya» (Que s'est-il passé mon père?), des compositions, sur rythmes chaoui, revêtant une mélodie pop rock enrichie de distorsions et d'arrangements jazzy et portées par la voix typique du chanteur Laïb Rahbah.

Le band explore réellement le chant des rahaba dans son expression la plus authentique dans «Adhrer Loures» (Les montagnes des Aurès) où les musiciens ont réussi à trouver un point de fusion entre le bendir et un habillage contemporain au saxophone et à la guitare sans toucher à la tradition.

Dans «El Mahfel», les musiciens proposent une ballade, chantant un amour impossible,

avec des influences pop intitulée «Idhalli» (hier), ou encore du rock énergique des années 1980 dans le titre «Dorth Fellam» (la roue tourne) où le guitariste Mohsen Ferrah fait preuve d'une grande dextérité et d'une remarquable fluidité dans le jeu. Une touche jazz très prononcée, par des phrases de saxophone, caractérise le morceau «El Fouchi» (Le fusil) qui garde le rythme chaoui et le son du bendir pour chanter la fierté des chaouis, la gloire des Aguelid de la Numidie et la soif de liberté des ancêtres Massinissa, Jugurtha ou encore la Kahina.

Cette importante empreinte jazzy se retrouve également dans «Ouchen» (Le loup), un jazz de composition pour basse et batterie.

En plus des trois frères Fer-

rah (Mohcen, Yazid et Rahab) et du chanteur du groupe, le batteur Hassen Khoullef et le saxophoniste Mehdi Djama ont également participé à l'enregistrement de cet opus qui s'inscrit dans la vague des groupes et musiciens pop-rock d'expression amazigh des années 1980 et 1990 comme que «Les Abrahims», Djamel Sabri, «Chen-wiyen» et autre Ali Amrane.

Si le contenu musical reste captivant et la fusion conçue intéressante, la jaquette de l'album manque cependant de créativité, se limitant à une simple photo du groupe.

Fondé en 1992 le groupe «Ithrane», qui ambitionne de donner un habillage contemporain à une musique traditionnelle par un grand enrichissement instrumental, a déjà édité «Imazighen» en 1993 et «New Tind» en 2011, en hommage au monument de la musique targuie Othmane Bali disparu en 2005.

APS

DOCUMENTAIRES SUR L'HISTOIRE DU MALG :

Ould Kablia : «Un message pour la jeunesse appelée à s'imprégner de l'esprit de sacrifice»

Le président de l'Association nationale des anciens membres du Ministère de l'armement et des liaisons générales (MALG), Dahou Ould Kablia a souligné, mercredi soir à Oran, que la série de documentaires sur les activités et réalisations du MALG «constitue un message pour la jeunesse appelée à s'imprégner de l'esprit de sacrifice».

«Je crois et j'espère que ce travail documentaire sur le MALG constituera un message d'espoir pour notre jeunesse, afin qu'elle s'imprègne de l'esprit de sacrifice qui a prévalu chez leurs aînés de la génération de novembre 1954», a estimé M. Ould Kablia lors de la projection de la première partie de la série de documentaires sur le MALG, intitulée «Sur les chemins de la liberté».

Le président de cette organisation a soutenu, dans ce sens, que «l'histoire a prouvé qu'avec l'engagement et la foi on peut transformer les rêves en réalité», ajoutant que la réalisation de ces documentaires vise à soumettre aux générations futures les valeurs patriotiques et du sacrifice.

Dans une introduction précédant la projection du premier documentaire, «L'histoire des transmissions nationales», l'ex membre du gouvernement a passé en revue les circonstances et les conditions de réalisation de cette série de documentaires.

A ce titre, M. Ould Kablia a déclaré «ce travail qui nous a mobilisés pendant trois longues années a été fait



avec des moyens limités», ajoutant «il va être probablement enrichi et mis à la portée de tous les Algériens d'ici et d'ailleurs grâce aux moyens modernes de communication».

Cette série permet de mettre en exergue des gestes de militants anonymes ainsi que des faits avérés accompagnés de documents inédits, a-t-il poursuivi. Organisée sous le haut

patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, cette œuvre présentée en avant-première à Oran après Alger, a été une occasion pour faire connaître davantage le contexte et les circonstances de la création et de l'évolution du MALG durant la guerre de la libération nationale. Parmi les cinq (05) documentaires de cette série réalisée par l'Algérien Amine Kais, deux documentaires ont été projetés cette soirée, à savoir «L'histoire des transmissions nationales» de 62 minutes et «Les immortels du MALG» (60 minutes).

La deuxième et dernière journée verra la projection, jeudi à Oran, des documentaires intitulés «L'histoire de l'armement» (73 minutes), «L'histoire de l'aviation algérienne» (60 minutes) et «Les services de renseignement et les négociations d'Evian» (148 minutes).

Marquée par la présence d'anciens membres du MALG et de la famille révolutionnaire et d'universitaires, la présentation de cette série de documentaires sera clôturée par un débat.

SECON LE SG DE L'ONM, SAÏD ABADOU : Le parcours révolutionnaire et diplomatique du regretté Mohamed Seddik Benyahia, un legs historique



Le parcours révolutionnaire et diplomatique du regretté Mohamed Seddik Benyahia (1932-1982) constitue «un legs historique méritant l'intérêt et l'étude», ont considéré jeudi à Jijel des personnalités nationales.

Seddik Benyahia était parmi les «nobles et fidèles» diplomates de l'Algérie, a déclaré le Secrétaire général de l'organisation nationale des moudjahidines (ONM), Saïd Abadou, lors d'une journée d'étude consacrée au rôle de l'homme politique dans l'histoire de l'Algérie, tenue au pôle universitaire Tassoust de Jijel. Il a relevé qu'en perdant cet homme, décédé lors d'une mission médiation pour la paix entre l'Irak et l'Iran, «l'Algérie avait perdu un homme de la paix». De son côté, l'ex-chef du Gouvernement, M. Réda Malek, camarade du défunt lors de la Guerre de libération nationale, a affirmé que le parcours de Seddik Benyahia était plein de réalisations qui ont contribué au développement de l'histoire de l'Algérie contemporaine.

Dans son témoignage, M. Malek a indiqué que le défunt privilégiait la prudence, évoquant les positions de Mohamed Seddik Benyahia, un des fondateurs de l'Union nationale des étudiants musulmans, lors des divergences idéologiques entre des membres de cet organisme. Il a également rappelé son rôle dans les négociations d'Evian.

M. Réda Malek a ainsi relaté et analysé les compétences tactiques du défunt moudjahid et son intelligence diplomatique le long des négociations entre le Front de libération nationale (FLN) et la délégation française.

«L'homme, hors norme, a marqué de son empreinte les négociations d'Evian», a-t-il soutenu.

De son côté, l'ex ministre, conseiller et journaliste, M. Mahieddine Amimour a dénombré les qualités du défunt Mohamed-Seddik Benyahia, notant «qu'il était exceptionnel dans les domaines de la culture et la politique, savait se comporter en un homme d'Etat dans toute circonstance et œuvrer à véhiculer un message de paix à travers une diplomatie active et avisée». L'intervenant a proposé l'introduction dans le cursus universitaire pour certaines filières, les parcours des personnalités nationales du rang de Mohamed-Seddik Benyahia «pour mémoriser et transmettre l'œuvre des grands de la nation aux jeunes générations».

Pour sa part, Bilal El Aissani, de l'université de Jijel, a évoqué dans son intervention à l'occasion de la célébration du 35ème anniversaire de la mort de l'homme de la diplomatie algérienne, les différentes phases de la vie de cette personnalité nationale, ses tendances et œuvres notamment lors de la grève de 1956 et la création de l'Union générale des étudiants musulmans algériens en France.

La commémoration de l'anniversaire de la mort de Mohamed-Seddik Benyahia a été placée sous le slogan «L'étudiant révolutionnaire, le ministre symbole».

Elle coïncide avec les festivités de la Journée nationale de l'Etudiant a été marquée par des cérémonies en l'honneur de la famille du défunt, des moudjahidines et des étudiants lauréats ayant bénéficié de bourses d'études à l'étranger.

SÉRIE DE DOCUMENTAIRES SUR LE MALG À ORAN : Affluence nombreuse des jeunes

La deuxième et dernière journée de présentation de la série des films documentaires sur le parcours révolutionnaire et héroïque du Ministère de l'Armement et des Liaisons Générales (MALG) a été marquée, mercredi à Oran, par une affluence nombreuse de jeunes qui ont exprimé leur engouement pour la connaissance de la glorieuse Guerre de libération nationale et les parcours militants de ses hommes.

Organisée sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, la présentation, pour la première fois à Oran, d'une série de cinq films documentaires intitulée «Sur les chemins de la liberté», a enregistré une forte présence de citoyens dont des étudiants, des lycéens et des membres d'associations intéressées par l'histoire de l'Algérie, notamment celle de la glorieuse Révolution.

«Cette initiative de l'Association nationale des anciens membres du MALG est très importante.

Elle nous a fait découvrir

des pans importants de l'histoire de notre Révolution héroïque», a déclaré Meriem, une étudiante en 2ème année de sociologie à l'université d'Oran, ajoutant : «notre glorieuse histoire est une source de fierté pour la génération à laquelle j'appartiens».

Yacine, étudiant en 1ère année master de sciences de gestion dans la même université portant le nom d'un artisan de la Révolution de novembre 1954, le Président défunt «Ahmed Benbella» a estimé que «ce legs historique aux générations dont est fière notre nation constitue un repère civilisationnel pour lancer notre pays vers le progrès et la prospérité».

Et d'ajouter «les valeurs pour lesquelles ont lutté et milité nos ancêtres que nous revisitons sont les mêmes qui nous poussent aujourd'hui à construire un avenir radieux basé sur le patriotisme, le sacrifice et la fidélité».

Pour l'étudiant Mohamed de l'Institut de traduction d'Oran, «les jeunes sont at-

tachés à l'histoire de la glorieuse Révolution et éprouvent un grand intérêt à connaître davantage son parcours et ses événements», se déclarant ému par le contenu de ces films documentaires qui abordent les conditions de création et d'évolution du MALG, surtout en présence de moudjahidine, d'anciens membres de cet appareil historique et du président de son association nationale, Dahou Ould Kablia. Cette manifestation, qui a enregistré l'affluence d'élèves du lycée «Chahid Hamou Boutlélis» d'Oran, a été marquée par un échange de points de vue entre jeunes et moudjahidine et la présence d'anciens chefs d'unités du MALG représentant l'appareil des renseignements de l'Armée de libération nationale (ALN).

La série documentaire, présentée deux jours durant à Oran à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant, a constitué une occasion de s'intéresser de plus près à la genèse de l'arme des renseignements de l'ALN qui avait réussi à bri-

ser le blackout imposé à la question algérienne par le colonisateur français et à faire entendre sa voix dans le monde. Adoptant un style artistique basé sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le réalisateur de cette série, Amine Kais, a séduit le public, à travers un contenu riche fait de témoignages vivants de gloires du MALG dont des compagnons de l'un des fondateurs de cet appareil, le regretté Abdelmalek Boussof et d'archives présentés pour la première fois. Le programme de la première journée de présentation de ces films, dont la réalisation a pris plus de trois années de travail, a comporté la projection mercredi soir des documentaires intitulés «L'histoire des transmissions nationales» (arme de transmission) et «Les immortels du MALG».

La journée du jeudi a vu la projection des documentaires «L'histoire de l'armement», «L'histoire de l'aviation algérienne» et «Les services de renseignement et les négociations d'Evian».

CÉLÉBRATION DU 61^E ANNIVERSAIRE DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ETUDIANT L'introduction du qualificatif «musulman» à l'Union générale des étudiants algériens mettait en avant l'identité nationale

L'insistance des étudiants algériens à intégrer le qualificatif «musulman» à leur Union générale, du temps du colonisateur, avait pour objectif «de mettre en avant leur identité nationale», a estimé jeudi à Guelma Abdallah Boukhekhail. «Les fondateurs de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA), considérée comme un prolongement à l'association des étudiants musulmans Nord-Africains, ont tenu à souligner leur particularité par rapport aux étudiants chrétiens et juifs en France à l'époque», a précisé M. Boukhekhail, ancien recteur de l'université des sciences islamiques «Emir Ab-

delkader» de Constantine, dans une intervention à l'occasion de la célébration du 61ème anniversaire de la Journée nationale de l'Etudiant. Le conférencier a invité les étudiants et les spécialistes en histoire à lire le livre «L'Union générale des étudiants musulmans algériens 1955-1962 : témoignages» de l'universitaire américain Clement Moore Henry qui a collecté, dans les 800 pages de son ouvrage, les interviews accordés à d'anciens membres de cette union dont certains étaient ses camarades lorsqu'il était étudiant en France, à l'instar de Ahmed Taleb El Ibrahim, Belaid Abdesslem et Réda Malek.

Les étudiants algériens étaient, à travers leur appui scientifique, intellectuel, politique et diplomatique «le moteur principal» de la guerre de libération nationale, a considéré l'intervenant, rappelant que le colonisateur français refusait à l'époque de reconnaître cette organisation et l'a qualifié «d'organisation terroriste». «La volonté des étudiants algériens, fondateurs et adhérents à l'UGEMA, les a poussés à défier la France et à partir poursuivre leurs études dans plusieurs pays du monde après avoir arraché une reconnaissance internationale», a souligné M. Boukhekhail. «La célébration de ce genre

d'événement doit constituer une occasion pour dénoncer les crimes du colonisateur», a ajouté le même intervenant, appelant les jeunes générations à s'imprégner de l'histoire de leur pays et des sacrifices consentis par leurs ancêtres. La célébration de cette date anniversaire a été marquée par la signature d'une convention de partenariat entre l'université du 8 mai 1945 de Guelma et la direction de la jeunesse et sports, en plus de l'organisation de plusieurs festivités sportives, culturelles et littéraires animées au théâtre de la ville.

Programme de la soirée

TF1 20:00

The Voice, la plus belle voix

DIVERTISSEMENT - 6 saisons / 93 épisodes



Après les auditions, les battles et l'épreuve ultime, place aux grands shows en direct ! Les coaches Zazie, Florent Pagny, Mika et Matt Pokora sont chacun à la tête d'une équipe de quatre talents. Accompagnés d'un orchestre, les seize chanteurs se produisent sur la scène circulaire. Chaque semaine, ils devront à la fois convaincre leur coach, le public sur place mais aussi les téléspectateurs, qui ont désormais la possibilité de voter pour sauver leur chanteur préféré. Et lors de la finale, seul le public désignera le vainqueur qui remportera un contrat chez une grande maison de disques pour enregistrer un album. Quel coach verra l'un de ses talents récompensé ?

france 2 19:55

Le grand show de l'humour

AURENT GERRA IMITE CÉLINE DION..



A la fin de l'année, l'imitateur Laurent Gerra célèbre ses 50 ans sur scène. Invité d'honneur de Michel Drucker, il partage une grande soirée de rire autour de ses meilleures imitations. Quelques jours après les résultats de l'élection présidentielle, Laurent Gerra porte un regard plein d'humour sur la France d'aujourd'hui dans des sketches en solo ou en duo. Il invite également de nombreux humoristes à interpréter leurs meilleurs sketches : Anne Roumanoff, Olivier de Benoist, Roland Magdane, les Bodin's, Raphaël Mezrahi, Philippe Chevallier, Bernard Mabillet, Régis Mailhot et beaucoup d'autres. L'émission propose également de revoir de nombreuses séquences hilarantes de Laurent Gerra.

france 3 19:55

Crime en Lozère

Réalisateur : Claude Michel Rome
Avec : Florence Pernel, Vincent Winterhalter



Le corps sans vie de Jérôme Sennac, exploitant agricole et guide touristique bénévole, est retrouvé dans une grotte du Larzac. L'homme a été poignardé en plein cœur. La vice-procureure Elisabeth Richard et le commandant de gendarmerie Paul Jansac se rendent sur les lieux du crime. Leurs soupçons se portent sur Julien Cazagnes, un jeune berger qui avait eu une altercation avec Jérôme peu de temps avant le drame.

CANAL+ 20:00

Football / Championnat de France Ligue 1 38e journée.



Dernière journée du championnat, où Monaco, emmené par Radamel Falcao, a toutes les cartes en main pour être sacré champion de France en se déplaçant à Rennes. Le PSG emmené par Lucas compte profiter d'une éventuelle brèche en recevant Caen. Les autres affiches qui scelleront le sort de la course à l'Europe : Marseille / Bastia, Lyon / Nice, Lorient / Bordeaux. Sans oublier, la bataille pour le maintien, où Nancy, Bastia, Dijon ou encore Caen sont fortement menacés à l'heure où nous écrivons ces lignes.

6 20:00

Hawaii 5-0

Saison 7 épisode 15 - Série TV / Etats-Unis 2017

Réalisateur : Brian Spicer
Avec : Alex O'Loughlin, Scott Caan



Alors qu'ils échangent des messages, Will et Grace découvrent la photo d'un homme mort suspendu par les pieds, posté sur les réseaux sociaux. Bientôt, un second corps est retrouvé en mer, flottant au large des côtes. Tout porte à croire que la victime, une femme, a été victime d'un homicide. Les enquêteurs pensent que les deux meurtres ne sont pas liés. Parallèlement, Kamekona doit faire face à une grève de ses employés.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1582

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

1	4		9		7	6
2			1	7		8
	1				5	
6			1		7	
	8			2		
7		3	4		5	
9	5		6		4	2

1	3		9		4	6
6			3	1		7
		4			1	
8			2		3	
	2				7	
4			8	2		9
3	9		6		5	2

1	2		9		8	7
7		6	2		4	
	6			1		
4		2		9		
	5			3		
2		8	3		5	
3	1		5		9	6

1	5		8		2	9
	2		4	5		6
	4				6	
8			3		1	
	3				8	
3		9	6		5	
4	2		5		7	3

Citation



"Le prix pour faire que les autres respectent vos droits humains est la mort."

De Malcolm X

Mots croisés n°1582

Verticalement :

- Place sous le contrôle d'une commune
- Ecole nationale d'administration - Passées sous silence
- Produire des sons aigus - Conjonction
- Groupe ethnique islamisé - Loge
- Molybdène - Chante à la manière des tyroliens - Emnence
- Relatif à l'orgasme

Horizontalement :

- Changement d'une forme en une autre
- Pareil - Très court
- Jeune fille - Jeunes hommes entretenus
- Choisit - Obtenue
- Pour ouvrir une serrure - Charpente du corps - Table pour débiter la viande
- Affection qui produit la toux - De la famille des équidés (plur.)

7. Revenu minimum d'insertion - Eprouver une joie très intense

- Milieu des escrocs, des voleurs - Victoire de Napoléon
- Petits bâtiments
- Poète français - Région
- Qui est ivre (fém.) - Epaula du cheval
- Crochet en forme de S - Matière carbonée noire - Coutumes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Terreurs



Grille géante n°282

liaisons à distance militaires gradés	matériel de gymnase alimenter	effrontées oeuvre-nies	renard arctique	garçons d'écurie degré musical	coup de poing fraîcheur	suffisamment jeune ballerine
grasses de porc imagine-rons			donneras la main enquin de pêche			
				escorte arille rouge		
fiqnois				théâtre japonais précisément		pesai l'emballage
vase		tracent grands fourmi-ers				adjoint de juge
gardiens du milieu fibres minérales			chemins de halage abstinent		eau de St Omer égaliser	
				empe-reurs slaves ouïet		
appareil volant			choisirais			
patiente		il suit l'élan	coup de karatéka		ça fait mal! état de satellite	
						ami-donné
victoire d'Empire effron-drée			travaillas dur frivole			
				armes de duel atome charné		
personne très en vue	en outre être specta-teur			démuni d'aiguillon corromp-ent		
		ouisses d'agneau vieux indiens			été autorisé	
porte de sortie			quatre saisons donner son avis		repère marin	propulsé
arrière				fin d'intestin grande galère	chanson	
		allure de cheval provo-qua				lieu de déclama-tion
ville de carnaval			disparut			
abattrez			disperse			en ma-tière de vraiment nul
						groupe de denrées
d'abord supposé	mot pour intimes siqle français		posa un œil c'est aussi do		rivière d'Afrique c'est l'aluminium	
				briqand		
affec-tueux					extirpe	

Solution

C'est arrivé un 18 mai

Sudoku n°1581

5	3	1	4	2	8	6	7	9
8	7	2	1	6	9	5	4	3
6	9	4	7	5	3	1	8	2
3	6	7	2	1	5	8	9	4
1	4	9	6	8	7	3	2	5
2	8	5	9	3	4	7	6	1
9	5	3	8	4	6	2	1	7
7	1	6	3	9	2	4	5	8
4	2	8	5	7	1	9	3	6
3	8	2	4	6	1	5	9	7
1	7	9	2	5	4	3	6	8
6	4	5	9	7	3	8	1	2
7	2	1	4	5	6	8	9	3
8	4	6	7	3	9	5	2	1
3	9	5	2	8	1	7	6	4
6	5	4	9	7	2	1	3	8
9	3	2	1	4	8	6	5	7
1	7	8	6	3	9	4	2	5
5	8	9	3	1	4	2	7	6
4	1	7	6	2	5	3	8	9
2	6	3	8	9	7	4	1	5

Mots Croisés n°1581

DISCONTINUER
INO■MOERIS■O
SOURIRE■ETAU
TUCARD■BLEDS
III■E■AULNES
LESINER■ASPE
L■PT■MUGIT■
ELFE■REVELER
RA■CRIME■ESE
IRMA■CEINS■V
EMU■TINTE■TE
SERPENTE■DUR

Grille géante n°281

• T • A • I • L • L • H • A
• S • E • R • G • E • N • T • S • M • A • J • O • R • S
• L • A • R • D • S • A • I • D • E • R • A • S
• R • E • V • E • R • O • N • T • S • U • I • T • E
• C • I • S • E • L • A • I • S • N • O • Z
• P • O • T • D • E • S • S • I • N • E • N • T
• M • A • T • O • N • S • L • E • S • A • A
• A • M • I • A • N • T • E • S • T • S • A • R • S
• U • L • M • E • O • P • T • E • R • A • S
• I • N • L • A • S • S • A • B • L • E • A • I • E
• I • E • N • A • T • R • I • M • A • S
• E • C • R • O • U • L • E • E • P • E • E • S
• A • I • T • E • M • I • N • E • R • M • E
• S • T • A • R • G • I • G • O • T • S • P • U
• I • S • S • U • E • A • N • A • M • E • R
• D • O • S • T • R • O • T • A • N • U • S
• N • I • C • E • P • E • R • I • T • E • S
• A • S • S • A • S • S • I • N • E • R • E • Z • C
• P • R • E • S • U • M • E • L • A • R • R • O • N
• F • R • A • T • E • R • N • E • L • O • T • E

2010 - Le cycliste Floyd Landis admet s'être dopé de manière systématique pendant plusieurs années et accuse Lance Armstrong d'être impliqué dans ces pratiques.
2009 - General Motors Canada annonce la fermeture de 245 concessionnaires avant la fin de l'année, dont 70 au Québec.
2006 - La Chine achève, dans la région des Trois Gorges, la construction du plus grand barrage du monde: un mur de plus de 2,3 km de long pour 185 m de haut.
2004 - Air Canada s'entend avec le dernier de ses syndicats de salariés, les TCA, quant à un plan de relance du transporteur.
2003 - La confirmation d'un cas de maladie de la vache folle en Alberta entraîne un embargo américain sur l'importation de boeuf canadien.
2002 - Après un quart de siècle d'occupation indonésienne, le petit territoire du Timor-Oriental accède à son indépendance.

CONSTANTINE : Mise en service de deux bassins du complexe Sidi M'cid

Les deux bassins du complexe nautique Sidi M'cid, de Constantine, objet d'une vaste opération de réhabilitation, ont été mis en service hier, dans le cadre des festivités commémoratives du 61e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant.

Appelés communément «Primo» et «la Petite», les travaux de réhabilitation de ces deux bassins ont concerné la reprise du système de régénération d'eau et la mise en place d'un système de filtration performant a indiqué à l'APS, le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Yacine Sifi.

Le même responsable a ajouté que ce vaste chantier de réhabilitation des deux piscines de 18 et 33 mètres, réservées aux enfants et aux apprentis nageurs, alimentées depuis une source naturelle ont ciblé les travaux de réfection au niveau des bassins, des douches et des vestiaires, affirmant que ces deux structures «sont très fonctionnelles avec une disponibilité d'eau et un entretien rigoureux».

Il a, à ce propos, souligné que ces bassins, aux côtés des structures similaires, la piscine de la commune d'Ain Abid et celles des 25 et 30 mètres du complexe sportif chahid Hamlaoui seront «une réelle bouffée d'oxygène» pour les jeunes au cours de la saison estivale.

La fonctionnalité «complète» du complexe Sidi M'cid, fortement marqué par l'usure du temps, reste tributaire de la réfection du troisième bassin, «L'olympique» de 50 m de long et de 8 m de large sur une profondeur de plus de 2 m, ainsi que de l'auberge, a-t-on noté.

Planté au cœur d'un décor somptueux, creusé en aval de la corniche



surplombant les célèbres gorges du Rhummel, le site de Sidi M'cid, connu aussi sous le nom de complexe Palmarium, a été construit en 1877 et avait vu émerger des générations de champions de natation de renommée mondiale.

Appartenant à la commune de Constantine, la gestion du complexe de Sidi M'cid a été confiée à l'Office des établissements des jeunes (ODEJ), placé sous la coupe de la direction de la jeunesse et des sports.

La commémoration de la Journée nationale de l'Etudiant, débutée jeudi à Constantine, a été marquée vendredi par une cérémonie de recueillement à la mémoire des chouchous, organisée au cimetière du 7e kilomètre, sur la route d'Ain Smara, où, en présence des autorités locales civiles et militaires, des moudjahidine et des représentants des organisations étudiantes, il a été procédé à la levée des couleurs nationales et au dépôt d'une gerbe de fleurs au carré des Martyrs.

ÉLECTIONS DU COA : Bouarifi : «La commission des candidatures se réunira aujourd'hui pour statuer sur les dossiers des candidats»

Les membres de la commission de candidatures des élections du Comité olympique et sportif algérien (COA), prévues le 27 mai à Alger, se réuniront aujourd'hui pour étudier les dossiers des candidats pour le poste de président du COA, a appris l'APS jeudi auprès du président de cette commission, Rabah Bouarifi. «Le dernier délais de dépôt des dossiers de candidatures est fixé au jeudi 18 mai à 17h00. La commis-

sion se réunira samedi pour statuer sur les candidats retenus pour les élections qui se dérouleront le 27 mai», a déclaré Bouarifi à l'APS.

Trois candidats ont déposé leurs dossiers pour le poste de président du COA. Il s'agit du président sortant, Mustapha Berraf, du président de la Fédération algérienne d'athlétisme Abdelhakim Dib et de l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports Sid Ali Lebib.



CHAMPIONNAT NATIONAL DE TIR AU PISTOLET INTER-SERVICES DE POLICE:

La région de Blida remporte le titre par équipes

La région de Blida a remporté le championnat national de tir au pistolet inter-services de police 2016-2017 par équipes messieurs et dames, qui a pris fin jeudi à la salle omnisports «Djamel Bouhras» de Mostaganem.

La deuxième et la troisième places sont revenues respectivement chez les messieurs aux régions d'Oran et de Béchar et chez les dames aux régions de Constantine et de Ouargla.

En individuel messieurs, la première place est revenue au brigadier de police Mahli Tayeb (Oran) suivi du brigadier de police Bali Abdellah (région de Béchar) et du commissaire Bensouna Abdelkader (Oran) en 2ème et 3ème places respectivement.

En individuel dames, la brigadier de police Ahdoud Hasna (région de Béchar) a décroché la première place et le commissaire Boudjemaa Rekia (Blida) et le lieutenant de police Mi-

houb Samiha (région de Constantine) se sont classées 2ème et 3ème respectivement. Seize (16) tireurs (messieurs et dames) se sont qualifiés pour la coupe du Directeur général de la sûreté nationale prévue en juillet prochain en attendant la désignation du lieu de déroulement.

La cérémonie de clôture du championnat national de tir au pistolet inter-services de la police de la saison sportive 2016-2017 s'est déroulée en présence du chef de service protection et sûreté à la DGSN, le contrôleur de police M'hidi Mehdi, de l'inspecteur régional ouest de police d'Oran, le commissaire divisionnaire M'hamed Mohamed Si Mohand, des autorités locales et de représentants de la société civile.

Dans allocution de clôture, le contrôleur de police M'hidi Mehdi a souligné que cette manifestation a l'instar des différentes compétitions

sportives est devenue une tradition conformément à la politique de la DGSN visant à promouvoir les capacités du fonctionnaire de police à travers des activités l'aidant dans l'accomplissement de ses missions.

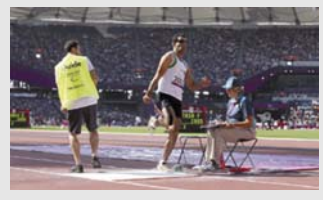
Il a ajouté que l'objectif de ce championnat n'est pas seulement de récolter des titres sportifs mais la formation continue des éléments de la police à travers la politique adoptée par le commandement de ce corps visant à former un policier jouissant de toutes ses facultés mentales et physiques et de professionnalisme dans le domaine du tir. Cette manifestation de quatre jours a regroupé 131 athlètes représentant les régions de Ouargla, Béchar, Tamanrasset, Constantine, Oran et Blida.

Ce championnat national de tir au pistolet inter-services de police a été organisé par la DGSN en collaboration avec la sûreté de wilaya de Mostaganem.

HANDISPORT - ATHLÉTISME / CHAMPIONNAT NATIONAL (2È JOURNÉE):

Domination des athlètes du Groupement Sportif Pétrolier (GSP)

Les athlètes du Groupement Sportif Pétrolier (GSP) ont surclassé, jeudi, la seconde journée



du Championnat d'Algérie d'athlétisme handisport (hommes et dames), saison 2016-2017, en remportant la majorité des médailles de la compétition qui se déroule au stade annexe du complexe Mohamed-Boudiaf (Alger).

Le GSP, avec ses athlètes internationaux et autres jeunes talents ont porté le club à la première place provisoire, avec un total de 58 médailles (37or, 16 argent et 45 bronze), devant Aurès Ettahadi handicapés Batna (13or, 1 argent et 3 bronze) et Mechaal Abtal Bir Mourad Rais (10 or, 4 argent et 2 bronze), selon le classement officiel de la fédération algérienne handisport (FAH).

Cinquante-et-une (51) associations figurent au tableau des médailles, en attendant le reste des épreuves, jeudi soir et hier sur toute la journée.

En plus des 131 épreuves (courses et concours) de mercredi (1re journée) pour les différentes classes et types de handicap, plus de 220 autres ont été organisées jeudi (seconde journée), et 95 sont au programme de la dernière journée du championnat (vendredi toute la journée). C'est démentiel, mais c'est l'athlétisme handisport.

Normalement, on devrait réserver une semaine pour le championnat national d'athlétisme handisport, de part ses spécificités. C'est fatigant, mais on doit améliorer les choses sur tout les plans à l'avenir», a expliqué le coordinateur de la compétition, Tahar Salhi.

Plusieurs concours et courses ont retenu l'attention des présents, surtout le 800m et le 1500m (T46) et le lancer du poids, disque, Club et javelot, entre autres. La concurrence était visible et a permis "la réalisation de bonnes performances", selon les techniciens présents sur place. Le programme de la dernière journée, prévue vendredi, prévoit des finales de concours (différentes spécialités et classes) et des courses, notamment celle des moteurs (1500m) et le 5000m. Le championnat d'Algérie d'athlétisme handisport (hommes et dames), saison 2016-2017, enregistre une participation total de plus de 530 athlètes, un record absolu, représentant les tous les clubs algériens.

EL-TARF : Plus de 150 athlètes au championnat national de Yoseikan Budo

Plus de 150 athlètes issus de dix (10) wilayas du pays prennent part au championnat national de Yoseikan Budo, ouvert, jeudi en fin d'après midi, à Dréan, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on constaté. Première du genre à l'échelle nationale, cette rencontre sportive regroupant en plus d'El Tarf, les wilayas d'Alger, Bouira, Béjaia, Tizi Ouzou, Boussaâda, Boumerdes, Médéa, Ain Defla, Ghardaïa et Djelfa, a indiqué Abderezak Ressa, président de la ligue de wilaya des arts martiaux, région Est. Il a ajouté que la compétition s'inscrit dans le cadre de la préparation de la coupe du monde dans cette discipline qui a lieu, les 21 et 22 octobre 2017, en Tunisie. Cette rencontre de trois jours vise également, selon la même source, à vulgariser cette discipline qui reste encore méconnue dans la région Est du pays ainsi que sa promotion et la formation de ses athlètes. En plus des compétitions mettant en relief les performances (travail des armes, Kata, Atml.) des athlètes (juniors et seniors), des ateliers dédiés à ce sport de self-défense sont organisés au profit des participants représentant 21 associations sportives versées dans cette discipline sportive dont deux issues de la wilaya d'El Tarf qui compte également une école de Yoseikan Budo, a-t-on ajouté. Pas moins de 215 athlètes, toutes catégories confondues, évoluent au sein des deux sections dédiées au Yoseikan Budo, ouvertes à Dréan et El Tarf centre, a rappelé la même responsable, signalant que cette rencontre sportive, qui est organisée par la ligue de wilaya des arts martiaux en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports, sera sanctionnée, aujourd'hui, par des récompenses et des diplômes de participation.

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE

FOOTBALL (1/2 FINALES) :

Défaite de l'Algérie face à l'Azerbaïdjan (2-0)

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans a été éliminée jeudi en demi-finales du tournoi des jeux de la solidarité islamique face à la sélection du pays hôte, l'Azerbaïdjan, à Bakou sur le score de deux buts à zéro (2-0).

Les buts de la partie ont été inscrits par Ruslan Abishov (39e) et Isayav Masgad (57e). Les protégés d'Ameur Chafik joueront ainsi le match de classement pour la troisième place face au perdant de la deuxième demi-finale

qui oppose jeudi le Cameroun et Oman.

Lors du premier tour, l'Algérie a gagné deux rencontres dans le groupe B face à la Turquie (2-1) et la Palestine (1-0), contre un nul face à Oman (1-1).



FINALE DE BRONZE :

L'Algérie affronte le Cameroun demain

La sélection algérienne des moins de 23 ans affrontera le Cameroun dimanche à 14h00 locale (11h00 algérienne) en finale de bronze du tournoi de football des 4es jeux de la so-

lidarité islamique (JSI-2017) qui se poursuivent à Bakou en Azerbaïdjan.

Les Verts ont été battus jeudi en demi-finale par l'équipe du Pays hôte l'Azerbaïdjan (2-0) à Dalga

Arena, alors qu'Oman a éliminé le Cameroun après la séance de tirs au but.

L'Azerbaïdjan et Oman disputeront ainsi la finale des JSI-2017 également demain à 20h00 locale.

ATHLÉTISME (7E JOURNÉE) :

L'Algérie remonte à la 5^e place grâce à la médaille d'or de Belabiod

L'Algérie a remonté à la cinquième place du classement général grâce à la médaille d'or remportée par Belabiod Romaïssa (saut en longueur), jeudi à l'issue de la 7e journée des Jeux de la solidarité islamique de Bakou (Azerbaïdjan).

La septième médaille d'or de Belabiod a permis à l'Algérie de prendre seule la cinquième place du classement général des JSI-2017, devant l'Indonésie qui en compte six en or, en attendant la suite de la compétition.

A l'issue de la deuxième des épreuves de l'athlétisme qui se déroulent au mytique stade Olympique de Bakou, Yousra Arrar (saut en hauteur) et Mohamed El Amine Belferar

(800m) ont décroché, respectivement, les médailles d'argent et de bronze.

Le demi-fondiste algérien, Mohamed El Amine Belferar, demi-finalistes du 800 m aux Jeux olympiques de 2016 à Rio (Brésil), a remporté la médaille de bronze avec un temps de 1'46.44.

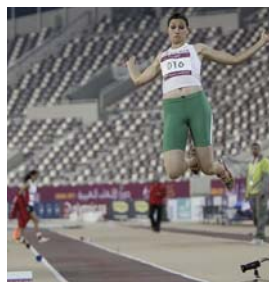
Après avoir passé les hauteurs de 1m60 et 1m70 sans aucune difficulté, l'athlète algérienne, Arrar Yousra, a sorti un saut de 1m77 dans la troisième tentative, obtenant ainsi la médaille d'argent de l'épreuve.

Cette septième journée a été marquée également par la médaille de bronze décrochée par l'athlète Adem Boudjemline (gréco-romaine), la deuxième

après celle obtenue par son coéquipier Sid Azara Bachir dans le même style.

Boudjemline n'a trouvé aucune difficulté pour s'imposer devant l'Irakien, AL AAYEDI Adil Ghazi Faris (6-0), méritant ainsi la médaille de bronze, alors que l'or est revenu à l'Azeri Abbasov Islam, champion du monde et d'Europe juniors.

Les épreuves de la lutte se poursuivront vendredi avec l'entrée en lice Chaima Yahiaoui, la seule représentante féminine dans ce tournoi des JSI-2017.



Les Jeux de la solidarité islamique de Bakou se poursuivront vendredi avec la participation des Algériens aux finales du 1500m (dames), les qualifications du 1500m (messieurs) ainsi que le saut en longueur messieurs (finales).

Belabiod : « Je pouvais faire mieux »

L'athlète algérienne du saut en longueur Tahani Belabiod Romaïssa médaillée d'or jeudi à Bakou, a assuré qu'elle était capable de réaliser une meilleure performance que 1m77 aux Jeux de la solidarité islamique qui se poursuivent en Azerbaïdjan.

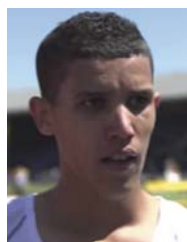
«Je pense que j'ai déçué un peu mes adversaires en réalisant un bond à 6,33m dès le début du concours.

La blessure contractée m'a empêché d'aller chercher un meilleur ré-

sultat», a déclaré à l'APS Belabiod.

Après avoir senti des douleurs au niveau de la cheville, l'Algérienne a été contrainte de s'arrêter au 4e essai. «La médaille d'or m'a fait oublier tout. C'est le fruit de mes efforts et de mon entraîneur. Je suis heureuse d'ajouter une nouvelle d'or à la moisson algérienne dans ces jeux», a-t-elle ajouté. De son côté, Yousra Araar, engagée dans l'épreuve de la hauteur et qui a réussi à décrocher une médaille d'argent, a révélé qu'elle continuera

sur cette lancée pour réaliser les minima des Mondiaux-2017 de Londres en août prochain. «La concurrence était rude. Ma performance de 1m77 ne me permet pas d'assurer la participation au championnat du monde, les minima étant fixés à 1m84», a dit Yousra Araar. L'entraîneur national Sid Ali Sabour a qualifié les résultats réalisés d'encourageant «souhaitant remporter une autre médaille lors des deux derniers jours de compétition.



1500M MESSIEURS :

L'Algérien Messaoudi en finale

L'Algérien Ali Messaoudi s'est qualifié vendredi à Bakou en finale du 1500m (messieurs) lors des épreuves d'athlétisme des Jeux de la solidarité islamique qui se poursuivent en Azerbaïdjan.

Messaoudi a terminé 4e

de la première série avec un temps de 3:47.43 derrière le Bahreïni Mikhou Sadik (3:45.11), le Marocain Brahim Kaazouzi (3:46.68) et l'Ougandais Salim Mayanja (3:47.30).

La finale du 1500m hommes est prévue sa-

medi à 17h25 locales (14h25 algériennes). Ali Messaoudi et Hicham Cherabi (perche) clôtureront samedi la participation algérienne en athlétisme qui a remporté jusqu'à maintenant 4 médailles (1 or, 2 argent, 1 bronze).

LUTTE :

Deux médailles de bronze, un bilan plus que positif

Le directeur technique national (DTN), Arzeki Ait-Hocine, s'est dit très satisfait de la prestation des lutteurs algériens qui ont glané deux médailles de bronze lors des jeux de la solidarité islamique qui se poursuivent à Azarbaïdjan, un bilan «très positif», selon lui, pour une compétition d'un niveau «très relevé».

Les deux médailles de bronze ont été l'œuvre de Sid Azara Bachir (80 kg) et Adem Boudjemline (85 Kg), tous deux engagés dans les épreuves de la lutte gréco-romaine.

«Je remercie les deux athlètes qui ont fait montre de courage et de concentration dans une compétition d'un niveau très relevé. Il y avait de la place pour faire mieux, mais c'est très positif pour la lutte algérienne», a déclaré à l'APS, Arzeki Ait-Hocine.

La direction technique nationale (DTN) des luttes associées a engagé une sélection composée de quatre athlètes, dont une dame, aux Jeux de la Solidarité Islamique de Bakou. Avant le début de la compétition, le DTN de la lutte s'est montré très prudent à avancer des pronostics, ce qui est, pour lui, logique par rapport aux lutteurs présents au tournoi. C'est vrai, au départ je ne voulais pas m'avancer sur les chances de nos athlètes par rapport aux lutteurs qui sont présents ici et aussi aux résultats du tirage au sort.

Finalement, les lutteurs ont répondu présents et ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes devant les leurs homologues azéris et ouzbeks», a-t-il martelé.

Le staff technique conduit par l'entraîneur Bendjedaa Maazouz a choisi une sélection composée de quatre cadres de la catégorie des seniors dont une dame, ayant une expérience avérée dans ce genre de compétitions.

En prévision de ces jeux, les quatre éléments sélectionnés ont pris part à de nombreux stages en Algérie et à l'étranger, ponctués par une participation aux championnats d'Afrique, organisés du 26 avril au 1 mai à Marrakech au Maroc.

«Les joutes de Bakou constituaient une préparation pour les prochaines échéances. Les athlètes ont profité de cette occasion pour se frotter aux lutteurs d'un niveau mondial voir olympique», a conclu le DTN de la lutte.

VOLLEY-BALL (4E JOURNÉE) :

Défaite de l'Algérie devant l'Iran (1-3)

La sélection algérienne masculine de volley-ball s'est inclinée devant son homologue iranienne sur le score de 3 sets à 1 (18-25, 28-26, 31-29, 25-22), jeudi pour le compte de la quatrième journée de la compétition des 4es jeux de la solidarité islamique de Bakou en Azerbaïdjan (12-22 mai).

Après deux succès de rang contre le Qatar et le Maroc, les volleyeurs algériens conduits par l'excellent Hosni Sofiane, ont chuté pour la première fois dans ce tournoi devant l'Iran qui compose son billet pour les demi-finales.

Pour leur troisième match, les Algériens ont entamé la partie tambour battant, ne laissant aucune chance à leurs homologues iraniens, notamment avec un bloc défensif composé de Soualem Billel et Benyoucef Sofiane.

Avec un service défaillant de la part des Iraniens, les Algériens ont su gérer ce premier set, grâce à la force de frappe d'Hosni Sofiane, meilleur marqueur algérien dans ce tournoi avec 47% de réussite et 41 points au compteur.

Les Iraniens dont c'est le quatrième match de poule avec trois victoires, contrairement à l'Algérie qui en compte trois, ont fait une rentrée tonitruante dans le 2e set, avec une présence beaucoup plus remarquée au filet et une défense en place.

Au fil du temps, le jeu se resserre et les Algériens ont réussi à trouver les ressources nécessaires pour revenir à égalité (25-25), avant de laisser la victoire à leurs adversaires (28-26).

La pression s'empare alors des deux camps dans le 3e set où chaque point est disputé comme s'il s'agissait d'une balle de match entre les deux meilleures équipes du groupe B.

Les Algériens ont pris les choses en main devant un public acquis à leur cause, mais sans pour autant prendre le large devant une excellente formation iranienne.

Les deux équipes ont eu du mal à se détacher dans un troisième set digne des grands tournois internationaux (21-21, 28-28, 29-29 et enfin 31-29 pour les Iraniens).

Le mano a mano des deux sélections a continué dans le 4e set avec un bon début des Algériens qui voulaient revenir dans la partie, mais ils se sont retrouvés devant un bloc très solide des Iraniens, vainqueurs de ce set 25-22.

C'est la quatrième victoire de la sélection iranienne qui compose son billet pour la demi-finale avec un total de 12 points, alors que l'Algérie devait affronter hier (16h30 algériennes) l'Arabie saoudite pour une place dans le dernier carré.

APS

COUPE DE LA CAF
(GR. B) :**Le CS Sfax bat l'Ittihad Benguerdane avant d'affronter le MC Alger**

Le CS Sfax a battu l'Ittihad Benguerdane (2-0), pour son dernier match de la saison en championnat de Tunisie jeudi soir, cinq jours avant sa rencontre en déplacement face au MC Alger, mardi au stade du 5-Juillet dans le cadre de la deuxième journée de la phase de poules de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Cette victoire a permis à la formation du sud tunisien de terminer à la quatrième place des play-offs du championnat tunisien remporté par l'ES Tunis. En coupe de la CAF, le CS Sfax est leader du groupe B après sa victoire à domicile lors de la première journée contre Mbabane Swallows (Swaziland) sur le score d'un but à zéro. Le MCA, lui, occupe la deuxième place suite au nul ramené du terrain des Sud-Africains de Platinum Stars (1-1).

Décès de l'ancien gardien international Mohamed Rahmani

L'ancien gardien de but international de l'ES Sétif, Mohamed Rahmani, est décédé jeudi à Sétif à l'âge de 59 ans des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de son entourage. Le défunt a été inhumé hier après la prière d'Al Asr au niveau du cimetière de Sidi Messaoud (Sétif), précise la même source. Rahmani avait porté les couleurs de la sélection algérienne à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Il avait notamment participé au Mondial-1979 des juniors à Tokyo lorsque l'équipe nationale avait été éliminée en quarts de finale par l'Argentine de Diego Maradona et aux Jeux olympiques de Moscou en 1980.

LIGUE 1 (27E JOURNÉE) :

L'ES Sétif pour rectifier le tir, matchs à 6 points à Tizi Ouzou et Batna

L'ES Sétif, qui reste sur deux contre-performances, espère renouer avec la victoire et consolider son poste de leader, lors de la réception de la JS Saoura, aujourd'hui dans le cadre de la 27e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football qui sera amputée de trois rencontres.

Les Sétifiens, qui voient leur avance sur le dauphin, le MC Alger, fondre comme neige au soleil, devront ainsi s'imposer pour leur deuxième sortie de rang à domicile, même si l'adversaire risque de leur poser beaucoup de problèmes.

Les gars du Sud-Ouest algérien (Ses) gardent toujours espoir de terminer sur le podium, eux qui accusent un retard de quatre points seulement sur le troisième, l'USM Alger.

Dans le haut du tableau toujours, et en l'absence du MCA, qui voit son match contre le CR Belouizdad reporté au 27 mai, tout comme celui de l'USM Alger face au NA Hussein Dey au 29 mai, l'occasion est propice à l'USM Bel-Abbès (4e) pour remonter sur le podium.

Seulement, les Vert et Rouge de la "Mekerra", qui viennent de vivre une semaine mouvementée ayant conduit à la "cassure" entre les joueurs et le président du club, Abdelghani El Hennani, sont dans l'obligation de battre l'O Médéa (7e) pour se relancer dans la course à une place qualificative à une compétition continentale la saison prochaine.

Deux autres affiches marquent également cette 27e journée, mais qui concernent le bas du tableau, avec



ces deux empoignades à six points chacune, JS Kabylie-RC Relizane et CA Batna-DRB Tadjenanet, étant donné que le faux pas est interdit pour les quatre formations, au risque de compliquer davantage leurs chances dans la lutte pour le maintien.

Le dernier match de samedi, opposant le MC Oran au MO Béjaïa, est sans enjeu, puisque le club local a perdu tout espoir de figurer sur le podium, alors que son adversaire du jour a déjà mis les deux pieds en Ligue 2.

A noter que le MCA sera en danger à Constantine où le club de la capitale, qui s'est remis à rêver du titre, défiera le Chabab local, plus que jamais menacé de relégation, dans un match en retard comptant pour la 26e journée.

Le programme**Aujourd'hui 20 mai :**

Batna (stade Seffouhi) : CA Batna - DRB Tadjenanet (16h00) (huis clos)

Tizi Ouzou : JS Kabylie - RC Relizane (18h00)

Sidi Bel Abbès : USM Bel Abbès - O Médéa (17h30)

Sétif : ES Sétif - JS Saoura (16h00)

Oran : MC Oran - MO Béjaïa (16h00)

Match en retard (26e journée)

Constantine (stade Benabdelmalek) : CS Constantine-MC Alger (16h00)

Vendredi 26 mai :

Mohammadia : USM El Harrach - CS Constantine (17h30)

Samedi 27 mai :

Alger (stade 5-Juillet) : MC Alger - CR Belouizdad (22h00)

Lundi 29 mai :

Alger (stade 5-Juillet) : NA Hussein-Dey - USM Alger (22h00)

Classement :	Pts	J
1). ES Sétif	48	26
2). MC Alger	44	25
3). USM Alger	43	26
4). USM Bel-Abbès	42	26
5). JS Saoura	39	26
6). NA Hussein Dey	38	26
7). Olympique Médéa	37	26
8). MC Oran	36	26
→). CR Belouizdad	36	26
10). USM El-Harrach	33	26
11). RC Relizane	29	26
→). DRB Tadjenanet	29	26
13). JS Kabylie	28	26
14). CS Constantine	26	25
15). CA Batna	25	26
16). MO Béjaïa	18	26

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE :

Anderlecht champion, Hanni remporte son premier titre

L'international algérien, Sofiane Hanni, a remporté son premier titre dans sa carrière footballistique après la consécration de son club Anderlecht en championnat de première division belge jeudi soir à une journée de la fin de la compétition. Anderlecht est allé battre Charleroi (3-1) sur son terrain, s'assurant son 34e titre de champion de son histoire. Son dauphin, le FC Bruges s'est incliné sur le terrain d'Ostende (2-1). Hanni avait rejoint Anderlecht l'été

dernier en provenance de Malines. Il avait terminé meilleur buteur du championnat de Belgique la saison passée et a été aussi choisi meilleur joueur de la saison. Le milieu offensif de 26 ans, qui a hérité du brassard de capitaine dès son premier exercice avec Anderlecht, a poursuivi sur sa lancée, en étant l'un des joueurs les plus en vue en Belgique comme l'attestent ses statistiques (10 buts et 16 passes décisives en championnat).

COURTRAI :

Idriss Saadi signe son 15e but après deux mois et demi de disette

L'attaquant algérien, Idriss Saadi, a retrouvé le chemin des filets après deux mois et demi de disette, en inscrivant son 15e but en championnat de Belgique de football mercredi soir lors du nul à domicile de son équipe Courtrai contre Lokeren (4-4) dans le cadre de la 9e journée des play-off.

Saadi, incorporé à la 65e minute de la partie, a signé la troisième réalisation de son équipe deux minutes après son entrée en jeu. Le dernier but en championnat de l'attaquant de 25 ans

remonte au match face à Charleroi, le 4 mars 2017. Saadi, formé à l'AS Saint Etienne (Ligue 1, France), était retenu sur la liste élargie de l'ex-sélectionneur d'Algérie, George Leekens, en vue de la coupe d'Afrique des nations déroulée en début de cette année au Gabon, mais il n'a pas participé à la compétition. Il a fait néanmoins partie des joueurs évoluant à l'étranger qui ont reçu cette semaine la visite du nouvel entraîneur national, l'espagnol Lucas Alkaraz.

**Une pelouse synthétique remplacera bientôt le gazon du stade de Biskra**

Le stade Al-Alia de Biskra sera bientôt couvert d'une nouvelle pelouse en gazon synthétique pour remplacer l'actuelle en gazon naturel mais dont l'état est devenu «catastrophique», a appris l'APS jeudi auprès de Brahim Saou, le président de l'US Biskra qui vient d'accéder en Ligue 1 algérienne de football pour la deuxième fois de son histoire.

«Tout le monde aura remarqué que la pelouse de notre stade va de mal en pis.

Elle est devenue tout simplement un champ de patates, ce qui a conduit les autorités concernées à décider de la pose d'une nouvelle pelouse en gazon synthétique», a déclaré Saou.

«La société à laquelle l'opération a été confiée sera à pied d'oeuvre à Biskra la semaine prochaine.

Toutes les mesures ont été prises pour la pose d'une nouvelle pelouse dans les meilleurs délais, afin que l'USB puisse aborder la prochaine saison dans les meilleures conditions possibles», a-t-il précisé.

Les gars des "Ziban" ont réussi l'exploit d'accéder à la cour des grands après seulement une saison passée en Ligue 2.

La direction du club s'attelle déjà à la préparation du prochain exercice, avec comme objectif de «préservier la place de l'USB parmi l'élite», a encore dit Saou, rassurant que «plusieurs opérateurs économiques de la ville se sont engagés à contribuer financièrement pour la réalisation de cet objectif».

A propos de l'avenir de Nadir Leknaoui à la barre technique, lui qui a succédé à Mounir Zeghdoud au cours des dernières journées de la Ligue 2, le président de l'USB a fait savoir qu'une décision finale sera prise «la semaine prochaine».

NAPLES : UN ACCORD A ÉTÉ TROUVÉ AVEC MERTENS

Selon Sky Sport Italia, Naples a trouvé un accord avec Dries Mertens, concernant une prolongation pour deux saisons. Agé de trente ans, l'international belge a réalisé une grosse saison, inscrivant notamment 25 buts et délivrant 8 passes décisives en 33 matchs de Serie A. Il pourrait désormais percevoir 4 millions d'euros par saison, tandis que sa clause libératoire sera de 30 millions d'euros pour les clubs étrangers, à compter de 2018.



TONI KROOS : «JE NE REJOUERAI PLUS EN BUNDESLIGA»

Le milieu de terrain du Real Madrid a écarté un retour vers le championnat dans lequel il s'est révélé avant d'atterrir en Liga.

Toni Kroos réalise encore une très bonne saison avec le Real Madrid et pourrait gagner sa première Liga avec le club en même temps que sa deuxième Ligue des champions. Depuis son arrivée en 2014, Toni Kroos n'a cessé d'impressionner et son entente au milieu de terrain avec Luka Modric est fondamentale dans le jeu madrilène.

Interrogé par le magazine sportif Business, l'international allemand a notamment déclaré qu'il ne jouera plus en Bundesliga : "Je ne rejouerai plus en Bundesliga, ce chapitre est terminé. Je ne m'imaginais pas retourner au Bayern, alors il n'y a aucun moyen pour que je retourne en Allemagne." Mais Kroos a également admis que : "Je ne peux pas prédire ce qui va arriver dans 5 ans, mais l'objectif c'est de rester au Real Madrid."

Kane puissance 4 à Leicester !

Vice-champion d'Angleterre, Tottenham n'a fait qu'une bouchée de Leicester (6-1) ce jeudi, lors du match en retard de la 34e journée de Premier

League. Kane (25e, 63e, 89e, 90e+2) et Son (36e, 71e) ont offert la victoire aux Spurs tandis que Chilwell (59e) a profité d'une sortie hasardeuse de Lloris pour redonner de l'espoir aux Foxes, 11es. A noter que Kane pointe désormais en tête du classement des meilleurs buteurs avec 26 réalisations en championnat cette saison et passe devant Lukaku (Everton), qui compte 24 buts au compteur.



UNE OFFRE DE CHELSEA POUR VERRATTI ?

Pièce maîtresse de l'effectif parisien, le milieu de terrain Marco Verratti est annoncé dans les plus grandes équipes européennes. Selon le Sun, Chelsea aurait transmis au club parisien une offre de 55 millions de livres (plus de 64 millions d'euros) pour recruter l'ancien joueur de Pescara. Si l'information est exacte, le dossier s'annonce compliqué. Les dirigeants parisiens ont toujours indiqué que l'Italien était un joueur majeur de l'effectif et qu'il était intransférable.

une écurie turque viserait Ribéry !

Sous contrat jusqu'en juin 2018 avec le Bayern Munich, Franck Ribéry n'a pas la certitude de rester en Allemagne. En froid avec Carlo Ancelotti, le milieu offensif tricolore serait sur les tablettes d'un club turc. Si l'on en croit Milliyet, l'ancien footballeur de l'Olympique de Marseille intéresserait Trabzonspor. Agé de 34 ans, le natif de Boulogne-sur-Mer connaît bien le championnat turc pour avoir porté, en 2005, le maillot de Galatasaray après son départ de Metz.

Le record savoureux d'Ozil

Le champion du Monde allemand, comme Arsenal, n'est pas dans la meilleure saison de sa carrière. Mais parfois, il nous rappelle qu'il a énormément de talent. Les Gunners se sont défaits de Sunderland (2-0). Cela leur permet d'encore rêver d'une place qualificative pour la prochaine Ligue des Champions.

Mesut Ozil n'est pas totalement étranger à ce succès. Auteur d'une passe décisive, il a été prépondérant dans l'apport offensif de l'équipe.

Durant la rencontre, 12 passes à un coéquipier ont donné suite à un tir. La statistique existe seulement depuis 8 ans, mais ce record est impressionnant !



Ronaldo veut mettre Bale sur le banc !

D'après Diario Gol, Cristiano Ronaldo souhaiterait ainsi voir Gareth Bale sur le banc, dans un Millennium Stadium qu'il connaît parfaitement. Comme Sergio Ramos et le clan lusophone de "CR7" (Pepe, Coentrao, Casemiro), ce dernier préférerait un Isco, en grande forme, titulaire pour ce remake de la finale de 1998. Une requête que pourrait entendre leur entraîneur Zinedine Zidane, le Gallois n'ayant toujours pas joué depuis sa nouvelle blessure à un mollet lors du dernier Clasico.



PARLEMENT

Une délégation parlementaire prend part à une rencontre de la Ligue des sénats et des conseils consultatifs africains et arabes

Une délégation du Conseil de la nation prendra part aujourd'hui aux travaux de la rencontre de concertation de la Ligue des sénats, conseils consultatifs (choura) et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe qui se tiendra à Addis Abeba, a indiqué hier un communiqué du Conseil.

Les participants à cette rencontre de deux jours débattront de plusieurs axes dont le rôle de l'institution législative dans le renforcement de la bonne gouvernance, la lutte antiterroriste et la culture de la paix, ainsi que ses contributions à l'appui des politiques de développement durable. La délégation parlementaire algérienne sera présidée par le vice-président du Conseil de la nation, Houbad Bouhafs.

ALGÉRIE-BID

M. Baba Ammi relève à Djeddah les défis économiques et financiers des pays musulmans

Le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a relevé à Djeddah «les défis économiques et financiers auxquels les pays du monde musulman sont confrontés», tout en faisant part des réformes engagées par l'Algérie pour faire face à l'impact de la baisse des prix de pétrole, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Finances.

Intervenant lors de la 42e réunion du Conseil des gouverneurs du groupe de la Banque islamique de développement (BID), tenue du 16 au 18 mai à Djeddah, le ministre s'est également focalisé sur les tendances de l'économie mondiale en évoquant une reprise économique faible, une volatilité amplifiée sur les marchés financiers, une faiblesse des cours des matières premières ainsi que l'impératif des pays producteurs de matières premières et d'hydrocarbures de réajuster leur démarche et politique économique.

Le premier argentier du pays a également fait le point sur l'évolution des principaux indicateurs de l'économie nationale après la mise en œuvre du nouveau modèle de croissance, adopté en juillet 2016.

Il a surtout mis l'accent sur les réformes engagées par l'Algérie pour faire face à l'impact de la baisse des prix des hydrocarbures et les dispositions prises pour assurer plus de rigueur et de rationalisation des dépenses publiques tout en confortant la croissance.

M. Baba Ammi a aussi pris part aux différentes assemblées des filiales de la BID qui sont la Société islamique de garantie des investissements et des crédits à l'exportation, la Société islamique de développement du secteur privé, le Fonds de Solidarité Islamique de Développement et la Société internationale islamique de finance du commerce. En marge des travaux, le ministre a exposé à plusieurs de ses homologues des pays membres de la BID «des constantes, la cohérence et les nouveaux impératifs de la politique algérienne». Par ailleurs, il a rencontré le président de la BID avec qui il a discuté de l'état des relations de l'Algérie avec cette institution financière ainsi que les voies et moyens de leur renforcement.

Le ministre a aussi présidé la 17e réunion annuelle du Haut conseil des fonds d'El-Aqsa et d'El-Qods dont l'Algérie assure la présidence depuis 2005.

Ces deux Fonds, créés en octobre 2000 sur décision du Sommet Arabe du Caire, ont pour but de développer les capacités socio-économique de la Palestine.

Ils ont permis depuis leur création de financer de nombreux projets et d'améliorer les conditions de vie des populations et de mieux répondre aux besoins en matière d'éducation et de santé durant ces dernières années.

Les membres du Haut conseil ont approuvé les apports libérés par les différents pays dont l'Algérie qui a versé toutes ses contributions et exhorté les membres à préserver à l'avenir un niveau satisfaisant de recouvrement des contributions aux Fonds.

Ils ont également examiné la résolution portant augmentation des ressources de ces deux Fonds, adoptée lors du 28e Sommet arabe tenu fin mars dernier en Jordanie.

En marge des travaux de cette réunion, la BID a organisé une cérémonie de remise de prix aux lauréats de plusieurs pays ayant concouru dans différentes disciplines dont celui décerné à l'association algérienne Al Amal, une ONG ayant pour mission de soutenir des malades atteints de cancer en Algérie.

La 42e réunion du Conseil des gouverneurs du groupe de la BID a regroupé les ministres des Finances et de l'économie des 57 pays membres et a vu la participation de plusieurs représentants d'institutions financières internationales et régionales.

APS

ALGÉRIE-ETATS UNIS

Lamamra évoque la coopération bilatérale avec deux hauts responsables du Congrès américain

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu à Washington avec deux hauts responsables du Congrès dans le cadre de sa visite de travail qu'il effectue aux Etats-Unis.

M. Lamamra a eu d'abord des discussions au siège du Congrès avec le président de la commission des affaires étrangères de la chambre des représentants, M. Ed Royce.

Il s'est ensuite entretenu avec le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, le républicain Bob Corker.

« Nous avons passé en revue les relations bilatérales et focalisé également sur un certain nombre de questions internationales comme la lutte contre le terrorisme », a déclaré à l'APS M. Lamamra à l'issue de ces deux entretiens.

À ce propos, le ministre a précisé avoir évoqué d'expérience conduite par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui consiste à utiliser à la fois la légitime défense à travers les moyens de défense et de sécurité et les solutions politiques et sociales à travers la réconciliation nationale et la concorde civile.

Les discussions ont également porté sur les réformes politiques



menées par l'Algérie et les élections législatives du 4 mai dernier.

Au plan régional, le ministre a indiqué que la partie américaine comprend l'intérêt de l'Algérie pour la stabilité de la Libye et la nécessité de parvenir à une solution politique émanant d'un dialogue entre l'ensemble des parties libyennes «Tous nos interlocuteurs américains ont salué les efforts et la persévérance de l'Algérie et ont compris son intérêt pour la stabi-

lité de la Libye, a-t-il souligné. « De la même manière, la réussite de la médiation menée par l'Algérie au Mali a été saluée par nos interlocuteurs », a déclaré M. Lamamra après une série de discussions avec des responsables américains, dont le secrétaire d'Etat, Rex Tillerson.

Le ministre a relevé que l'exécutif américain, y compris Rex Tillerson, appréciait les efforts entrepris par l'Algérie en tant qu'exportateur de paix et de stabilité dans la région.

M. Lamamra rencontre à Washington les membres du Caucus Algérie au Congrès américain

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, a rencontré jeudi à Washington les membres du caucus Algérie au Congrès américain avec les quels il a discuté de l'intensification des relations économiques algéro-américaines.

La rencontre s'est déroulée en présence notamment du président du Caucus Algérie (Algeria Caucus), le congressman Sean Duffy, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra et du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, Sabri Bouk

doum. L'échange avec ce groupe de congressmen, amis de l'Algérie, a porté essentiellement sur les nouvelles mesures législatives et réglementaires en matière d'investissement et d'amélioration du climat des affaires en Algérie, a indiqué à l'APS M. Lamamra en marge de cette entretien.

Le ministre a fait savoir qu'il avait expliqué au Caucus ces nouvelles incitations à l'investissement mises en place par le gouvernement.

L'exposé avait pour objectif de «répondre à certaines interrogations et questions posées par la communauté d'affaire américaine concernant le climat d'investissement en Algérie», a-t-il

dit. « Nous avons partagé ces informations avec nos amis membres du Caucus qui les ont accueillies avec beaucoup de satisfaction.

Nous avons expliqué que ces interrogations trouveront des réponses satisfaisantes dans les textes législatifs et réglementaires qui ont été considérablement modernisés », a-t-il ajouté.

Durant cet échange avec les membres de la chambre des représentants, le ministre a relevé que « les pratiques de l'administration algérienne ont été simplifiées et devenues des moyens d'incitation à l'investissement et à l'édification de partenariats avec les opérateurs

économiques algériens ». M. Lamamra a expliqué que le caucus Algérie est «convaincu de la nécessité de développer davantage le partenariat économique entre l'Algérie les Etats-Unis qui, par ailleurs, commence à s'élargir à d'autres secteurs comme l'agriculture et l'industrie pharmaceutique après avoir été cantonné dans le secteur des hydrocarbures.

Le caucus a estimé que l'Algérie était en mesure de devenir un pôle d'attraction pour l'investissement américain eu égard à son potentiel économique important et aux possibilités considérables qu'offre son marché.

ALGÉRIE-FRANCE

Le général-major Abdelghani Hamel en visite de travail au siège d'Interpol à Lyon

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel s'est rendu hier au siège de l'Organisation internationale de la police (Interpol) à Lyon (France) dans le cadre d'une visite de travail, a indiqué un communiqué de la Direction nationale de la Sûreté nationale (DGSN). Le général major Hamel et la délégation qui l'accompagne s'en-

tretiendra lors de cette visite avec de hauts responsables d'Interpol à leur tête le secrétaire général Jürgen Stock, précise la même source. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des moyens de coopération entre Interpol et la DGSN et de la consolidation du rôle important et primordial de la police algérienne au sein de cette organisation internationale en

matière d'échange d'informations et de données dans la lutte contre toutes les formes de criminalité. Elle permettra par ailleurs, selon la même source, «d'asseoir un partenariat fort entre Interpol et la nouvelle instance policière continentale, le mécanisme d'Afripol présidé par le général major Abdelghani Hamel».